MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

A L'INSTITUT D'ÉGYPTE

ET PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

SA MAJESTÉ FOUAD I[er], ROI D'ÉGYPTE

TOME VINGT-SEPTIÈME

LES

RUMINANTS CERVICORNES D'AFRIQUE

PAR

J. JOLEAUD

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1935

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT D'ÉGYPTE

TOME VINGT-SEPTIÈME

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

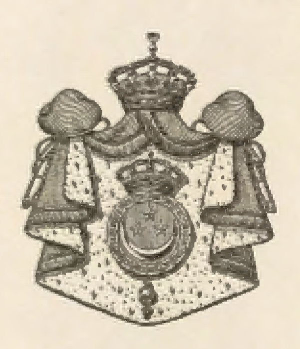
A L'INSTITUT D'ÉGYPTE

ET PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

SA MAJESTÉ FOUAD Ier, ROI D'ÉGYPTE

TOME VINGT-SEPTIÈME



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1935

LES RUMINANTS CERVICORNES D'AFRIQUE

PAR

L. JOLEAUD

LES
RUMINANTS CERVICORNES D'AFRIQUE.

INTRODUCTION.

Les Cervidés représentent, dans le monde des Ruminants, des éléments par excellence eurasiatiques et américains : ils s'opposent ainsi biogéographiquement aux Antilopes surtout indo-africaines. L'intérêt zoogéographique qui s'attache aux Cervidés africains est donc très grand.

Mes travaux géologiques sur le terrain m'ayant amené à étudier tout particulièrement les confins algéro-tunisiens, où est localisé aujourd'hui le Cerf de Berbérie, de la Méditerranée à la région des chotts, j'ai pu définir les limites occidentale et orientale de l'aire de dispersion de cet animal, ainsi que les expressions diverses en usage chez les indigènes pour désigner ce Ruminant, à défaut d'un véritable nom propre : sans doute cette lacune, dans les parlers locaux, est-elle la conséquence d'une interdiction de vocabulaire, peut-être elle-même source des opinions contradictoires émises par les auteurs de l'antiquité sur l'existence de cet animal. — D'autre part, l'examen des matériaux paléontologiques recueillis par A. Debruge dans les stations préhistoriques des environs de Constantine m'a montré que le Cerf de Berbérie était déjà commun au Paléolithique et au Néolithique dans l'Est algérien.

Par la suite, au cours de mon étude des ossements quaternaires de Cervidés recueillis par cet archéologue aux abords de la ville de Bougie, j'ai eu mon attention attirée spécialement sur les très nombreux débris ayant appartenu au Cerf à joues épaisses, forme autrefois décrite par A. Pomel du remplissage des grottes de la région d'Alger. En établissant, à la même époque, la bibliographie géologique des monts d'Hammam Meskoutin, dont j'effectuais alors le levé, je constatais que *Cervus pachygenys*, défini par le professeur d'Alger d'après l'examen de mandibules, était la même espèce que *Cervus*

algericus, décrit antérieurement par R. Lydekker, d'après une mâchoire supérieure trouvée à Hammam Meskoutin. L'étude comparative des os de ce Cerf fossile et de ceux des *Megaceros* du Quaternaire ancien d'Europe m'a conduit alors à créer, pour le Cerf pachygène algérien, une nouvelle coupure sous-générique, sous le nom de *Megaceroides*. Ce type zoologique, dont j'ai mis en évidence l'étroite localisation stratigraphique et géographique, offre, avec les Cerfs pachygnathes du Quaternaire de Chine, certaines analogies morphologiques, dont j'ai tenté d'établir les causes biologiques.

En poursuivant ces recherches sur l'ancienneté des Cerfs en Berbérie, j'ai été conduit, par l'étude critique du texte des tarifs de sacrifices puniques, à admettre que le Daim commun avait été élevé par les Carthaginois : j'ai été amené alors à synthétiser la documentation que nous possédons sur les anciens animaux semi-domestiques de la Phénicie, de la Palestine et de l'Égypte pharaonique.

Depuis, la comparaison des données recueillies par les géologues et par les archéologues sur les Cervidés de la vallée du Nil m'a convaincu de la persistance du Daim commun en Égypte jusqu'à l'époque historique ancienne. J'ai pu enfin compléter récemment ces notions grâce aux informations recueillies sur cet animal, en Éthiopie, par H. Breuil et M. Griaule.

A la mention de l'existence d'images rupestres et d'ossements subfossiles de Cerfs, reconnus au Sahara occidental, par T. Monod et F. Roman, dans ces dernières années, je puis adjoindre aujourd'hui les déductions tirées de la découverte d'images, sur rochers, de Cervidés, au Sahara central et oriental, découverte due à M. Reygasse.

Ainsi donc des Ruminants cervicornes ont vécu au Quaternaire dans toute l'Afrique du Nord jusqu'aux confins sud du Sahara et de l'Abyssinie : d'autre part, de récentes trouvailles ont montré que ce groupe de Mammifères était déjà représenté en Berbérie à la fin des temps miocènes.

Dans les pages qui suivent, j'ai résumé les données acquises sur les Cervidés d'Algérie-Tunisie, renvoyant pour plus de détails à mes *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie* de 1913 et de 1925. J'ai, par contre, traité plus longuement ici du Daim d'Égypte et d'Éthiopie, ainsi que de la question des Cervidés du Sahara. J'ai ensuite exposé sommairement la documentation recueillie sur les Ruminants cervicornes de l'Asie antérieure, sujet

qui avait déjà fait l'objet d'un examen détaillé dans mes *Études* précitées. Enfin j'ai esquissé l'histoire des migrations de Ruminants cervicornes en Afrique au Quaternaire.

1. — CHEVREUIL MIOCÈNE D'ALGÉRIE-TUNISIE.

La faune du Miocène récent ou Pontien, généralement connue sous le nom de faune à *Hipparion*, est caractérisée par son cachet africain, notamment dans les gisements classiques du Luberon, dans le Sud-Est de la France, et de Pikermi, près d'Athènes, en Grèce : les Antilopes et les Giraffidés, qui y sont particulièrement abondants, se montrent associés, dans l'Europe méridionale et l'Asie antérieure, à de nombreux autres Mammifères éthiopiens, Hyracoïdes, Édentés pholidotes, etc.

A cette époque, l'Inde était habitée par des types zoologiques un peu différents, où dominaient par exemple des Artiodactyles bunosélénodontes, tels que *Merycopotamus*. De même, dans les territoires méridionaux de l'Amérique du Nord, vivaient alors des Mammifères spéciaux, Équidés des genres *Protohippus* et *Pliohippus*, Camélidés comme *Protolabis* et *Procamelus*.

L'Afrique du Nord compte un certain nombre de localités qui ont fourni des ossements de Mammifères pontiens, du Sud au Nord de la Tunisie (Djerid, Pichon, Douaria) et jusqu'en Oranie centrale ou occidentale (Bou Hanifa aux environs de Mascara, Guiard), en passant par les Hauts Plateaux de Tébessa (Kouif) et par les dépressions Sudtelliennes de Constantine (Smendou). Le facies africain du Miocène supérieur de Berbérie est manifeste du fait de l'abondance des Antilopes au Djerid et de la présence de Giraffidés (*Helladotherium*, *Achtiaria*) à Douaria, Smendou, Bou Hanifa. Partout cependant en Tunisie (Djerid, Douaria), cette faune pontienne se fait remarquer par la présence de types hindous (*Merycopotamus*, *Semnopithecus*). Enfin, constatation biogéographique non moins curieuse, la présence de Cervidés a été indiquée au Djerid[1],

[1] F. Roman, *Description de la faune pontique du Djérid* (*El Hamma et Nefta*), p. 35, pl. IV, fig. 5-6 *in* M. Solignac, *Le Pontien dans le Sud tunisien*, *Ann. Univ. Lyon*, n. s., I, Science, Médecine, fasc. 48, 1931.

comme à Mascara [1] : au Djerid, cette famille est représentée par *Cervus* (*Capreolus*) *Matheroni* Gervais.

Ce Chevreuil est connu également de l'Espagne (Concud), du Sud-Est de la France (Luberon), de la Hongrie (Baltavar) et de la Grèce (Pikermi). Le sous-genre auquel il appartient, sous-genre qui a continué à habiter le Sud de l'Europe au Pliocène, est encore aujourd'hui représenté par *Cervus* (*Capreolus*) *capreolus* L. dans l'Europe médiane et méridionale, de la Grande-Bretagne au Caucase, et dans l'Asie antérieure, de la Turquie à la Palestine et à l'Irak. En Asie, une autre espèce, *C.* (*Capreolus*) *pygargus* Gray, se rencontre, avec des variations locales, du Sud de la Sibérie au Nord de l'Himalaya et du Caucase au Mandchoukouo.

Mais il n'y a plus de Chevreuils en Afrique, pas plus qu'il ne semble y en avoir eu au Pliocène. Ainsi les Cervidés, après une courte apparition en Berbérie au Pontien, disparurent une première fois des rives méridionales de la Méditerranée : leur venue en Algérie-Tunisie s'effectua sans doute à la faveur de l'importante régression marine du Sahélien, qui permit l'établissement de jonctions continentales entre l'Europe et l'Afrique, puisque le Chevreuil de Matheron n'est point connu à l'Est des Balkans. Cependant une liaison terrestre devait aussi exister à cette époque entre le Continent noir et l'Asie, par la région Érythréenne, liaison grâce à laquelle *Merycopotamus* et *Semnopithecus* vinrent en Berbérie [2].

2. — ÉLAPHE, DAIM ET MÉGACÉROÏDE DE BERBÉRIE.

Un petit Cerf élaphe (*Cervus elaphus barbarus* Bennet) [3] subsiste aujourd'hui en Berbérie, mais seulement sur les confins algéro-tunisiens, où il s'est réfugié

[1] M. Suess, *Sur la présence de Gastropodes et de Vertébrés dans les grès de Bou Hanifia, Feuille de Mascara, Département d'Oran, Compt. rend. Acad. Sc.*, CLILIV, 30 mai 1932, p. 1970-1972.

[2] L. Joleaud, *Les Crocodiliens du Pliocène d'eau douce de l'Omo (Éthiopie), Contribution à l'étude paléobiogéographique des Tomistoma et des Crocodiles à museau de gavial, Livre jubilaire Soc. Géol. France*, 1930, p. 411-430, pl. XLII-XLIII, spéc. p. 428.

[3] Bibliographie sommaire :

1738, Le Cerf, J. Peyssonel, *Relation d'un voyage sur les côtes de la Barbarie*, I, p. 273.

1738, The Deer, T. Shaw, *Travels or Observations relating to several Paris of Barbary and the Levant*, I, p. 170.

dans des forêts de Chênes et de Pins (fig. 1). A diverses reprises [1], j'ai insisté sur l'adaptation secondaire de cet animal, originaire du milieu des parcs, aux

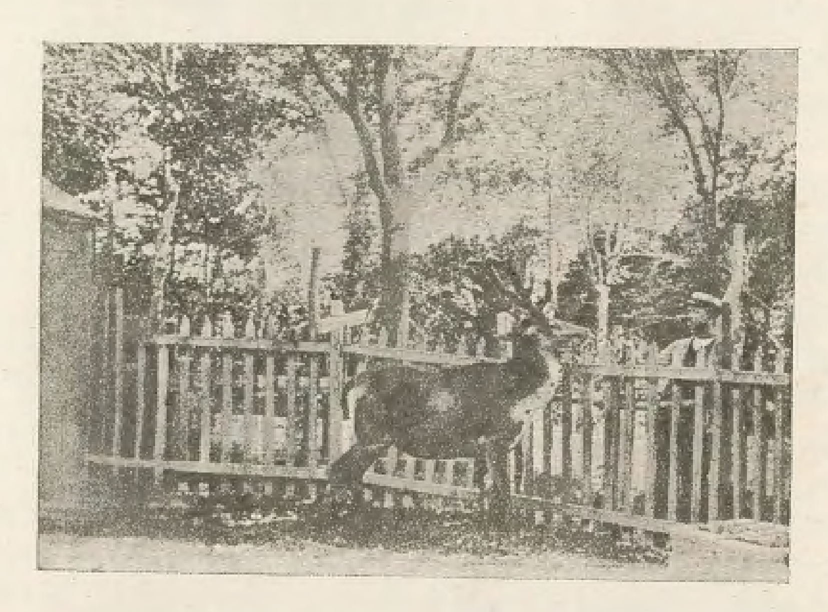


Fig. 1. — Cerf élaphe (*Cervus elaphus barbarus* Benn.) des environs de Tébessa (Algérie).

1789, Le Cerf, Poiret, *Voyage en Barbarie...*, I, p. 242.

1837, *Cervus barbarus*, Bennet, *List of Anim. Gard. Zool. Soc.*, London, p. 31.

1848, *Cervus corsicanus*, P. Gervais, *Sur les animaux vertébrés de l'Algérie, Ann. Sc. Nat., Zool.*, 3, X, p. 202-208.

1867, *Cervus elaphus*, Loche, *Exploration scientifique de l'Algérie, Histoire naturelle des Mammifères*, p. 29.

1885, *Cervus corsicanus*, F. Lataste, *Étude de la faune des Vertébrés de Barbarie, Algérie, Tunisie, Maroc, Catalogue provisoire des Mammifères apélagiques sauvages*, p. 164, *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, XXXIX.

1887, *Cervus elaphus barbarus*, F. Lataste, *Catalogue critique des Mammifères apélagiques sauvages de la Tunisie*, p. 34, *Exploration scientifique de la Tunisie*, Zoologie, Mammifères.

1893, Cerf, A. Pomel, *Carte géologique de l'Algérie, Paléontologie, Monographie, Caméliens et Cervidés*, p. 44, pl. VII, fig. 6-7.

1905, *Cervus elaphus barbarus*, E. Trouessart, *La faune des Mammifères de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, Caus. scient. Soc. Zool. France*, I, 10, p. 405.

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, *Rev. afric.*, LVI, 1913, p. 471-499, fig., spéc. p. 471-483. — *Id.*, 2e éd., *Volume jubilaire de Gorjanovic-Kramberger publié par la Soc. croate Sc. Nat.*, 1925 (1926), p. 253-322, fig., tabl., pl., spéc. p. 254-269. — *Le Cerf de Berbérie, Bull. Soc. Acclim. France*, LXXXVII, 1930, n° 6, juin, p. 86-87.

pays sub-désertiques, dans le Sud du département de Constantine et de la régence de Tunis, en même temps que je démontrais son ancienne extension géographique vers l'Ouest, au cours des temps quaternaires : il se propageait autrefois, en effet, par les régions des monts de Constantine, des sahels d'Alger et d'Oran, jusqu'au massif de Tlemcen et sans doute au delà. Les plus anciens gisements de ses restes fossiles remontent au Pléistocène moyen (Acheuléen du lac Karar dans le Tell oranais, Moustérien des grottes de Constantine); mais la plupart de ses gîtes d'ossements ne datent que du Néopléistocène récent (Néolithique maurétanien de tout le Tell algérien et des Hauts Plateaux constantinois) (fig. 36).

Ce petit Élaphe conserve tardivement son pelage de faon, d'où son nom kabyle actuel de *Izerzer, Thizerzert,* «le tacheté», le «petit tacheté»; mais cette dénomination, propre à des pays où l'animal ne vit plus aujourd'hui, est sans doute une appellation secondaire, employée par suite d'une interdiction de vocabulaire. Tel est certainement, en tous cas, l'origine des termes arabes en usage dans la zone frontière algéro-tunisienne, où vit toujours l'Élaphe : بقر الوحش *Begueur el Ouahach* «Bœuf sauvage», بو قرون *Bou Gueroun,* مش طاب *Mechthab* «porteur de cornes», «porte-broussailles» (noms du mâle), ڢرطاس *Forthass* «tête chauve» (nom de la femelle), ڢشتال *Fechtal* (nom propre du Mouflon à manchettes)[1].

Cette interdiction de vocabulaire fort ancienne, concernant le Cerf de Berbérie, serait elle-même la cause des opinions contradictoires des auteurs de l'antiquité classique sur l'existence de cet animal[2] : Hérodote, Aristote, Pline, Élien, nient en effet la présence de ce Ruminant en Afrique mineure. Cependant le second et le troisième de ces écrivains, de même qu'Oppien, disent, en parlant de la faune barbaresque, que le *Βούϐαλος, Βούϐαλις, Bubalus* aux cornes ramifiées, est semblable aux Cerfs. Or le mot *Bubal* figure sur une mosaïque romaine à côté de l'image de l'Antilope que nous désignons encore aujourd'hui sous ce nom : *Bubal* jadis, comme *Fechtal* maintenant, auraient

(1) L. Joleaud, *Le Mouflon à manchettes du Maroc à l'Égypte, La Nature,* n° 2949, 15 mars 1935, p. 241-243, 3 figures.

(2) L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Pachydermes, I, Les Sangliers et les Phacochères, *Rev. Géogr. marocaine,* XVII, 1934, 3-4, décembre 1933, p. 177-192, spéc. p. 183-184.

été donnés comme noms au Cerf par des informateurs indigènes désireux de ne pas prononcer le nom berbère vrai de l'Élaphe, nom que, par suite, nous ignorerons toujours. Ainsi s'expliquerait la contradiction apparente des textes grecs et latins qui, d'une part, méconnaissent, contre l'évidence même, la présence du Cerf en Afrique du Nord, d'autre part, affirment l'existence en cette contrée d'animaux à bois ramifiés et à port d'Élaphien.

L'interdiction de vocabulaire dont ce Ruminant faisait l'objet, tout au moins dans l'Est de la Berbérie, était probablement liée à son caractère totémique : de ce caractère témoigne la découverte par le Dr Deyrolle[1] de peintures aux environs de Grombalia, près de Tunis, où des parois de grottes présentent les images à l'ocre de personnages vêtus de peaux de Cerfs, portant encore la ramure et le museau de ces bêtes. Peut-être même le toponyme local *Ouach,* connu dans les régions de Constantine, de Guelma et de Bône, se réfère-t-il au pseudonyme de cet ancien totem, dont le nom aurait été ainsi traduit en arabe[2].

L'Élaphe paraît avoir été fort abondant en Berbérie orientale au Néolithique, alors que ses bois servaient à la confection de beaucoup d'instruments à Bou Zabaouin, près d'Aïn Mlila, au Sud de Constantine, et à l'oued Kerma, non loin de Draria, au Sud d'Alger. Le Cerf fut fréquemment chassé en Afrique mineure à l'époque de la domination romaine, comme le montrent de nombreuses mosaïques des environs de Tunis, de Constantine et d'Alger.

(1) *Les Haouinet d'El Harouri, Bull. Soc. Archéol. Sousse,* 1903, n° 2, p. 166-170. — M. Solignac, *Les Pierres écrites de la Berbérie orientale,* Tunis, 1928, p. 134-135, fig. 71.

(2) Le fait d'être un animal totémique ou subtotémique ne suffit pas toujours à protéger une bête contre sa destruction par l'homme dans l'ensemble d'un pays [L. Joleaud, *Le rôle des Singes dans les traditions populaires nord-africaines, Journ. Soc. Africanistes,* I, 1931, p. 117-150 (Cf. *Le Magot de Berbérie, Bull. Soc. Acclimat. France,* LXXVIII, 1931, p. 153-155; *Congr. internat. Géogr. Paris,* Résumés comm., 1931, p. 75; *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Primates, Le Magot, *Id.,* II, 1934, 2, p. 851-863). — *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord,* II, Rôle de l'Éléphant dans la magie préhistorique et dans les légendes populaires historiques de la Berbérie, *Journ. Soc. Africanistes,* IV, 1934 (1935), p. 285-302, fig. (Cf. *L'Éléphant de Berbérie, Ass. Franç. Avanc. Sc.,* LV, Nancy, 1931 (1932), p. 478-482; *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Proboscidiens, L'Éléphant d'Afrique, *Bull. Soc. Zool. France,* LVI, 1932, p. 483-499). — *Animaux-totems nord-africains, Ier Congr. Féd. Soc. Scient. Nord-africaines,* Alger, 1935, *Rev. afric.,* LXXVI, p. 313-336].

Son image se trouverait même sur une peinture de grotte de Cyrène, sur une médaille de Bérénice et sur une monnaie à l'effigie de Boghud II, roi de Mauritanie tingitane; mais, en ce qui concerne la Tripolitaine, il est bien probable qu'il s'agit d'un Daim. En tous cas, des bois de Cerfs se rencontrent toujours accidentellement dans l'Édough, au-dessus de Bône, et T. Shaw signalait encore la présence de ce Ruminant vers 1740 dans les montagnes de Skikda, non loin de Philippeville.

La régression manifeste de l'aire géographique de l'Élaphe en Berbérie est donc un fait récent qui a pu avoir sa cause initiale dans une chasse intensive à l'époque romaine. Cependant les observations éthologiques montrent que cet animal possède les facultés d'adaptation les plus variées : apte à vivre sous le climat saharien, comme le prouve sa présence au djebel Onk, dans la région de Tébessa, au Sud du département de Constantine [1], il se reproduit, d'autre part, fort bien dans les parcs d'Angleterre. Il n'y a en tous cas nulle incompatibilité biologique entre le mode d'existence normal des Cerfs élaphes et les divers milieux climatiques nord-africains.

C'est, je pense, la réduction progressive, en Berbérie, de l'étendue des terres de parcours, libres de toute voie de communications fréquentée, réduction marchant de paire avec le développement géographique du peuplement humain et avec la régression constante de surface des aires de refuge forestières, qui ont été les facteurs dominants de l'évolution régressive récente de la zone de dispersion du Cerf en Afrique mineure.

Le Daim a été fréquemment signalé en Berbérie, où il a été confondu avec le Cerf nord-africain, parce que chez ce dernier persiste tardivement le pelage tacheté du faon, pelage comparable à celui du Daim adulte de nos pays. Je crois cependant que *Cervus dama* L. a dû exister en Tunisie, où il aurait été importé par les Phéniciens pour des usages rituels. En effet, les tarifs de sacrifices, en usage à Carthage, mentionnent tous expressément, à côté du Taureau, du Veau, du Bélier, du Bouc, de l'Agneau et du Chevreau, le איל *Aiâl* et le צרב איל *Serb ayil,* qui ne peuvent désigner qu'un Cervicorne et son Faon.

---

[1] L. Joleaud, *Étude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine, Thèse Fac. Sc. Paris,* 1912, p. 420, n. 1.

Les Phéniciens offraient d'ailleurs en sacrifice autrefois à leurs dieux des Cervidés, comme des Taureaux et des Béliers, ainsi que l'affirme Porphyre [1]. Pour les Hébreux, l'*Aiâl* était un animal semi-domestique souvent cité dans la Bible, à côté du Bœuf, du Mouton et de la Chèvre [2]. Les Persans, selon Héraclide de Cumes [3], consommaient couramment la viande des Bœufs, des Chevaux et des Cervidés, tandis que les Parthes élevaient à la fois aussi ces trois espèces animales [4]. Dans tous les cas qui viennent d'être mentionnés, ayant trait à l'histoire des Phéniciens, des Hébreux, des Persans ou des Parthes, les Cervidés des textes anciens sont en fait des Daims, comme je l'ai montré en 1913 [5] : ainsi le Daim commun nous apparaît comme élevé couramment dans l'antiquité en Syrie, Palestine, Iran.

Les Carthaginois avaient donc sans doute des Daims semi-domestiques, qu'ils sacrifiaient périodiquement à Baal Hammon. Des confusions purent s'établir, dans l'esprit des anciennes populations tunisiennes, entre les Daims gardés dans la grande cité punique en vue du culte de Baal Hammon et les petits Cerfs tachetés, totems de certains clans indigènes des environs de Tunis (Grombalia, etc.). Peut-être même des descendants des Daims de Carthage subsistèrent-ils, après être retournés à l'état sauvage, plus ou moins tardivement dans la Régence, comme aujourd'hui continuent à vivre en liberté des Buffles, au milieu des marais de l'Iskeul [6]. Ainsi s'expliquerait l'affirmation

---

[1] *De abstinentia,* II, 25 (cf. Ph. Berger, *La Trinité carthaginoise,* II, p. 11 et 13, *Gazette archéol.,* 1880).

[2] *I Rois,* V, 3.

[3] Fragm., I, dans Muller-Didot, *Fragm. Historic. Graecorum,* II, p. 95 et suiv.

[4] Élien, *Hist.,* VII, 46.

[5] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Cervidés, *Rev. afric.,* LVI, 1913, p. 471-499, fig., spéc. p. 484-494 — *Id.,* 2e éd., *Volume jubilaire de Gorjanovic-Kramberger publié par la Soc. croate Sc. Nat.,* 1925 (1926), p. 253-322, fig., tabl., pl., spéc. p. 255-260. — *La semi-domestication du Daim dans les contrées méditerranéennes, Compt. rend. Inst. Franç. Anthrop.,* 15 février 1922, *L'Anthropologie,* XXXII, p. 272-273 (observations de Boule, de Saint-Périer, Hubert, Meillet, Cohen).

[6] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Bovinés, *Rev. afric.,* LIX, 1918, p. 161-214, fig., spéc. p. 204-210. — L. Lavauden, *Contribution à l'Histoire Naturelle des Buffles, Rev. Franç. Mammalogie,* I, 7 décembre 1927, p. 10-39 et *Les Buffles de l'Ischkeul, Le Chêne,* Marseille, II, 6, 1933, p. 88-100, fig., 2 pl.

de G. Cuvier[1], qui vit un Daim sauvage provenant de la Régence de Tunis.

En tous cas aujourd'hui il n'y a plus de Daims en Tunisie, ni en Algérie, et, d'autre part, il n'a jamais été trouvé de restes de Daims fossiles en Berbérie.

Par contre, j'ai établi[2] qu'un Cervidé, plus ou moins affine des Daims et des Sambars indiens, avait vécu au Quaternaire en Afrique du Nord. C'est le *Cervus algericus* Lydekker (= *C. pachygenis* Pomel)[3], pour lequel j'ai proposé le nouveau nom sous-générique de Mégacéroïde (*Megaceroides*). Cet Ongulé, extrêmement curieux par l'épaisseur de son ossature céphalique, a vécu au Quaternaire moyen (Moustérien) et récent (Paléolithique tardif et Mésolithique) dans les environs de Taza, d'Oran, d'Alger, de Bougie, de Guelma : il se trouvait être particulièrement commun aux abords de Bougie, comme me l'ont montré les récentes fouilles poursuivies par A. Debruge; mais il n'était

(1) *Le règne animal*, 2e éd., I, p. 162 (cf. *Annotations zoologiques de l'Histoire Naturelle* de Pline, *livres* VII-XI, Paris, 1929, édit. Pancocke).

(2) L. Joleaud, *Sur la position systématique de Cervus pachygenis* Pomel, *du Quaternaire algérien*, *Bull. Soc. Géol. France*, 4, XII, 1913, p. 468-471, fig. — *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, I, Les Cervidés, *Rev. afric.*, LVI, 1913, p. 471-499, fig., spéc. p. 494-495. — *Id.*, 2e éd., *Volume jubilaire de Gorjanovic-Kramberger publié par la Soc. croate Sc. Nat.*, 1925 (1926), p. 253-322, fig., tabl., pl., spéc. p. 268-281. — *Cervus (Megaceroides) algericus* Lydekker 1890, *Compt. rend. Soc. Biol.*, LXXVI, 1914, 21 avril, p. 737-738 et *Rec. Soc. Archéol. Constantine*, 5, VI (LI), 1915 (1916), p. 1-67, tabl., pl. — *Les Cerfs quaternaires à mâchoires épaisses d'Afrique et d'Asie*, *Rev. scient.*, LXVI, n° 17, 8 septembre 1928, p. 542, fig. — *On the* «Pachygenes» *or* «Pachygnathes» (*Thickjawed quaternary Deer from Africa and Asia*), *Bull. Geol. Soc. China*, IX, 3, 1930 (1931), p. 195-203.

(3) Bibliographie sommaire :

1890, *Cervus algericus*, R. Lydekker, *On a cervine jaw from Algeria*, *Proc. Zool. Soc.*, p. 602-604, fig.

1892, *Cervus pachygenys*, A. Pomel, *Sur deux Ruminants de l'époque néolithique en Algérie*, *Cervus pachygenys*, *Antilope Maupasi*, *Compt. rend. Acad. Sc.*, CXV, p. 213.

1893, *Cervus pachygenys*, A. Pomel, *Caméliens et Cervidés*, *Matér. Carte Géol. Algérie*, *Paléont.*, *Monogr.*, p. 35-43, pl. VII, fig. 1-5, pl. VIII, fig. 1-4.

1900, Cerf voisin du Daim (*Cervus pachygenys* Pomel), E. Ficheur et A. Brives, *Sur la découverte d'une caverne à ossements à la carrière des Bains romains à l'Ouest d'Alger*, *Compt. rend. Acad. Sc.*, CXXX, p. 1485.

1907, Cerf voisin du Daim (*Cervus pachygenys* Pomel) A. Gaudry in A. Debruge, *La station quaternaire Ali Bacha à Bougie*, *Rec. Not. Mém. Soc. Archéol. Constantine*, 4, IX (XL), 1906, p. 150, 156 (p. 34, 40 du tirage à part).

pas rare près d'Alger, où un massacre incomplet de cet intéressant animal a été récemment trouvé par C. Arambourg[1], et où une dentition de lait de la même bête a été recueillie par le Dr H. Marchand[2] au djebel Chenoua, à l'Ouest de Cherchell.

De remarquables analogies morphologiques s'observent entre ce Cerf «pachygène» algérien et les Cerfs «pachygnathes» très abondants dans le Quaternaire du Nord de la Chine[3].

Le Mégacéroïde est avant tout remarquable par la constante hypertrophie de tous les os de son crâne, de galbe général massif, court, déprimé et élargi latéralement : les fosses lacrymales sont presque inexistantes, de même que le méat intérieur des mandibules (fig. 2). La dentition, remarquable par l'exagération de toutes les saillies de la muraille externe des molaires et le développement des bourrelets cingulaires, témoigne, par ces traits, d'un caractère assez archaïque; par contre la quatrième prémolaire, dont le métaconide est entièrement soudé au paraconide, relève d'une morphologie évoluée. Les bois sont affectés d'un aplatissement manifeste dès la hauteur du 1er andouiller. La robuste palmure des os des membres de ce Cervidé révèle un Mammifère de la taille du Cerf commun de nos pays, alors que ses dents n'excédaient pas les dimensions de celles du petit Élaphe de la Berbérie.

(1) *Note préliminaire sur une nouvelle grotte à ossements des environs d'Alger*, *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, XXIII, 1932, p. 154-162, fig., spéc. p. 158-159, fig. 3. — C. Arambourg, M. Boule, H. Vallois et R. Verneau, *Les grottes paléolithiques des Beni Segoual*, *Arch. Inst. Paléont. hum.*, mém. n° 13, 1934, 252 p., 22 pl., spéc. p. 43-46.

(2) *Faune préhistorique de la grotte du Chénoua*, *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, XXIII, n° 3, mars 1932, p. 73-75 (cf. P. Pallary, *L'abri Alain près d'Oran*, *Arch. Inst. Paléont. hum.*, mém. n° 12, 1934, 52 p., 5 pl.).

(3) L'existence de Cervidés à mâchoires hypertrophiées a été indiquée tout d'abord en Chine par J. G. Anderson (1923), puis par P. Teilhard de Chardin, E. Licent, M. Boule et H. Breuil (1925-1928). Ces Ruminants ont aussi été étudiés par O. Zdansky (1925-1928), qui considère la pachyostose mandibulaire comme ayant affecté, dans les régions siniennes, au Pliocène et au Pléistocène, deux Élaphes, *Cervus canadensis Mongoliæ* Gaudry, *Cervus canadensis fossilis* Zdansky, et un Sambar, *Cervus (Rusa) pachygnathus* Zdansky, ce dernier ayant été envisagé par H. Matsumoto (1926) comme un *Cervus (Sika) hortulorum* Swinhoe. Depuis le Cerf pachyostéen si remarquable du Postpliocène et du Pléistocène ancien des environs de Pékin a été décrit sous le nom de *Cervus (Euryceros) pachyosteus* par C. C. Young (*On the Artiodactyla from the Sinanthropus site at Choukoutien*, *Palæont. Sinica*, ser. C., t. VIII, 1932, fasc. 2, 100 p., 29 pl., 32 fig.).

L'extinction rapide du Mégacéroïde a été sans doute en rapport avec l'extraordinaire développement, chez cet animal, d'une ossature, qui, comme toujours chez les Vertébrés, peut être envisagée sous l'aspect d'une accumulation

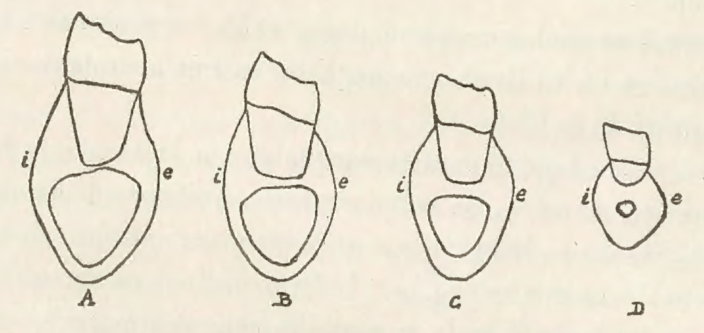


Fig. 2. — Coupes transversales de mandibules de Cervidés (Mégacéros et Mégacéroïde) classés suivant une série évolutive morphologique.

Les coupes ont été faites au niveau du lobe postérieur de M2 (en partie d'après H. G. Stehlin). Échelle : 1/2.

A, *Cervus* (*Megaceros*) *megaceros* Hart. du Pléistocène d'Irlande.
B, *Cervus* (*Megaceros*) *megaceros* Hart. var. du Pléistocène du Val di Chiana (Toscane, Italie).
C, *Cervus* (*Megaceros*) *Dupuisi* Stehlin du Postpliocène de Rosières (Cher, France).
D, *Cervus* (*Megaceroides*) *algericus* Lydek. du Pléistocène de Bougie (Algérie).

excessive de produits d'excrétion, autrement dit de déchets vitaux : les Cerfs pachygènes ou pachygnathes auraient disparu par suite de la prépondérance ainsi prise, dans leur tête tout au moins, par des substances d'élimination accumulées à l'intérieur de cellules, qui désormais ne participaient plus intensivement à l'activité générale de l'organisme [1].

L'extraordinaire abondance des branches de mandibules, et subsidiairement des fragments de mâchoires supérieures, de *Megaceroides algericus* est tout à fait remarquable à la station Ali Bacha de Bougie, comme j'ai pu l'observer au cours des fouilles de A. Debruge; une telle constatation permet d'inférer

---

[1] J'ai déjà exposé ces idées dans une conférence sur «les Reptiles fossiles» (*Ass. Franç. Avanc. Sc.*, XLV, Rouen, 1921 (1922), p. 46-66, spéc. p. 66), pour expliquer l'extinction des Dinosauriens à la fin des temps crétacés. La même cause peut avoir déterminé aussi la disparition, dans le monde des Mammifères ongulés, des Amblypodes, des Titanothériens et de la plupart des Giraffidés de l'Ancien et du Nouveau Monde. Cette manière de voir a été reprise cette année par J. Piveteau dans une conférence sur «les Reptiles géants d'autrefois» (*Bull. Soc. Amis Mus. Nat. Hist. Nat. Paris*, n. s., n° 13, avril 1935, p. 9-13, spéc. p. 13).

que sur ces maxillaires s'inséraient des muscles très puissants, dont le développement était en rapport avec l'épaisseur du tissu osseux sous-jacent : les hommes préhistoriques auraient-ils, de préférence, rapporté à leurs campements ces fragments de la face, parce qu'ils étaient friands de la langue des Cerfs pachygènes et peut-être aussi d'autres parties de la tête de ces animaux? De même aujourd'hui les indigènes nord-africains apprécient spécialement les têtes de Moutons, têtes qui sont beaucoup moins largement utilisées en boucherie dans d'autres pays d'élevage d'Ovins.

3. — DAIMS D'ÉGYPTE ET D'ÉTHIOPIE.

Si les Cervidés ne sont connus maintenant en Afrique que des régions algéro-tunisiennes, paléontologiquement leur aire de dispersion sur le Continent noir est beaucoup plus étendue. Des restes fossiles de Cervicornes ont été à deux reprises indiqués du Quaternaire de la Haute-Égypte et de la Nubie, puis tout dernièrement du Sahara soudanais occidental : malheureusement les uns et les autres n'ont pu faire l'objet de déterminations spécifiques précises.

J'ai longuement insisté en 1925 [1], en prenant comme point de départ les découvertes paléontologiques de Cervidés dans la vallée du Nil, sur les données zoologiques et archéologiques, d'âge protohistorique ou historique, concernant le Daim, faites en Égypte. En 1926 et 1927 M. Hilzheimer [2] a repris la même question, ignorant la documentation française sur ce sujet. Nos conclusions ne diffèrent guère que par l'attribution, proposée par M. Hilzheimer, d'un nom nouveau, *Dama Schæferi*, au Daim du Nord-Est africain. Je considère que cette terminologie spéciale doit être conservée seulement comme une appellation sous-spécifique du Daim commun : *Cervus* (*Dama*) *dama Schæferi* Hilzheimer serait donc le nom de cette rarissime race géographique.

---

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, 2ᵉ éd., *Volume jubilaire de Gorjanovic-Kramberger publié par la Soc. croate Sc. Nat.*, 1925 (1926), p. 253-322, fig., tabl., pl., spéc. p. 262-267.

[2] *Säugetierkunde und Archäologie, Zeitschr. Säugetierkunde, Deutsch. Gesellsch. Säuget.*, I, 2, 1926, p. 140-169, 27 fig., spéc. p. 152-157, et *Dama Schæferi* Hilz., *Id.*, II, 1, 1927, p. 68-73, 5 fig.

Tout dernièrement enfin M. Griaule et l'abbé H. Breuil ont rapporté de leurs voyages en Éthiopie de précieux renseignements concernant les Cervidés d'Abyssinie.

C'est le commentaire de toutes ces données qui fait l'objet principal de cette étude, où se trouve en outre une bibliographie complète de la question des Cervicornes du bassin du Nil [1].

A. Cervidés quaternaires d'Égypte. — Un *Cervus sp.* a été signalé par R. Lydekker [2] des alluvions nilotiques d'Ouadi Halfa (Nubie) avec *Equus sivalensis* Falc. et Cautl. et *Bos sp.* Ce gisement me paraît dater de l'extrême début du Quaternaire (Postpliocène ancien ou Saintprestien) [3].

Un autre *Cervus sp.* a été indiqué par C. F. Parona [4] au nombre des ossements fossiles trouvés dans une tombe d'Antéopolis au Sud de Siout (Haute-Égypte). Il était associé à *Equus sivalensis* Falc. et Cautl., *Sus* cf. *hysudricus*

(1) Au moment où va sortir de l'impression ce mémoire, j'ai connaissance d'une publication toute récente (1934) de L. Keimer (*Sur deux fragments de cornes de Daim trouvés à Deir el-Médineh, Mém. Institut français Archéol.*, LXVI, *Mélanges Maspero*, I, Le Caire, p. 273-308, 50 fig., 1 pl.). Avec une illustration abondante, cet auteur donne une bibliographie assez développée du sujet traité, bibliographie cependant incomplète, puisqu'elle ne mentionne pas les travaux français de E. Lartet, V. Loret et moi-même. L'ensemble du travail paru dans les *Mélanges Maspero* est d'ailleurs, au point de vue zoologique, écrit manifestement sous l'influence de la lecture des auteurs allemands P. Matschie et M. Hilzheimer. D'autre part, L. Keimer n'hésite pas à affirmer que «le Daim n'était pas un gibier très abondant dans les déserts égyptiens» : cette formule n'est pas sans rappeler l'histoire classique du «Lion du désert»... La question de la semi-domestication du Daim, qui est tout particulièrement traitée par L. Keimer, est exposée sous l'aspect où je l'avais moi-même envisagée en 1922 dans *L'Anthropologie* et, en 1925, dans la partie de mon Étude sur les Cervidés intitulée : *Le Daim semi-domestiqué par les anciens Égyptiens.* J'avais d'ailleurs déjà beaucoup insisté sur la semi-domestication d'animaux variés du Proche Orient dans mon premier exposé de Géographie zoologique sur les Cerfs de Berbérie (1913) et dans ma note sur les Oryx (L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Hippotraginés, *Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran*, XXXVIII, 1918, p. 57-86). (*Note ajoutée pendant l'impression.*)

(2) *On a molar of a Pliocene type of Equus from Nubia, Quart. Journ. Geol. Soc.*, XLIII, 1887, p. 161-164, fig., spéc. p. 113 (observations de Woodward, Blanford, Newton, Lydekker sur les restes de Cerf trouvés avec cette dent d'Équidé, p. 163-164).

(3) L. Joleaud, *Progrès récents de nos connaissances sur la Géologie du Quaternaire et sur la Préhistoire de l'Égypte, Rev. gén. Sc.*, XLIV, 21, 15 novembre 1933, p. 601-608, spéc. p. 602.

(4) *Ragguagli sopra gli ossami trovati in una tomba presso Anteopolis (Monte di Gau, Alto Egitto), Atti R. Acc. Sc., Torino*, LIII, 1919, p. 828.

Falc. et Cautl., *Hippopotamus (Hexaprotodon)* cf. *sivalensis* Falc. et Cautl., *Camelus sp.*, *Bos (Bibos)* cf. *sivalensis* Falc., *Crocodilus* cf. *indicus* ou *sivalensis* Lyd., *Emys* cf. *sivalensis* Lyd. Je pense qu'il faut attribuer le même âge aux débris de Vertébrés fossiles d'Antéopolis qu'à ceux d'Ouadi Halfa, c'est-à-dire les envisager aussi comme remontant au Postpliocène ancien ou Saintprestien [1].

Le gisement d'où provenaient les os fossiles d'Antéopolis, qui ne paraît plus visible aujourd'hui, doit être maintenant caché par les limons modernes : il affleurait évidemment encore au début des temps historiques, quand les sujets des Pharaons l'exploitaient peut-être pour la recherche de l'ivoire [2].

Ainsi la faune de l'Égypte a présenté, à l'aurore du Quaternaire, un facies asiatique très curieux, facies qui se retrouve même jusqu'en Tunisie, où *Buffelus palæindicus* Lyd. a été indiqué d'une panchina marine de 100 mètres d'altitude à l'oued Damous, près de Bizerte : ce dépôt date en effet du Postpliocène moyen (Sicilien) [3].

La venue dans le Nord-Est africain de Vertébrés hindous est en relation évidente avec l'histoire géologique du fossé érythréen. Cette zone déprimée de l'écorce terrestre fut tout d'abord occupée par de vastes lagunes de sursaturation au Miocène moyen et récent, ainsi qu'au Pliocène ancien. Au Pliocène

(1) L. Joleaud, *Progrès récents de nos connaissances sur la Géologie du Quaternaire et sur la Préhistoire de l'Égypte, loc. cit.*, spéc. p. 602.

(2) La légende d'Antée, fils de la Terre, né en Libye, accumulateur de crânes dans ce pays, traduit selon moi, en langage mythologique, la notion d'ossements fossiles. Il est curieux de constater que la ville où, suivant la tradition, Antée aurait été vaincu par Hercule, la ville d'Antéopolis, présente des sépultures datant de l'époque pharaonique et riches en ossements fossiles. De même à Tanger, ville du Nord du Maroc, dont la fondation légendaire est attribuée à Antée, les anciens connaissaient un gisement d'ossements fossiles; c'est d'un tel gîte que provenait évidemment le squelette d'Antée, long de 60 coudées (30 mètres!), auquel Sertorius fit offrir un sacrifice, au dire de Plutarque (Sertorius, III) et de Strabon (XVII).

(3) M. Solignac, *Sur la présence de Buffelus palæindicus* Falc. *dans le Quaternaire ancien de la région de Bizerte, Tunisie, Bull. Soc. Géol. France*, 4, XXIV, 1924, p. 176-192; — *Étude géologique de la Tunisie septentrionale, Thèse Fac. Sc. Lyon*, 1927, p. 486-488. — L. Joleaud, *Chronologie des phénomènes quaternaires, des faunes de Mammifères et des civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord, Ve Congr. Internat. Archéol.*, Alger, 1930 (1933), p. 13-46, spéc. p. 21 et 41, et *Succession des faunes de Mammifères quaternaires en Berbérie, Congr. Préhist. France*, X, Nîmes-Avignon, 1931 (1934), p. 245-260, spéc. p. 245 et 259.

moyen, la mer Rouge était, d'après sa faune, une dépendance de la Méditerranée et l'isthme de Suez n'existait par conséquent pas alors. Au Pliocène récent au contraire, cette mer est désormais définitivement rattachée à l'océan Indien; l'isthme de Suez prend alors naissance et assure désormais, dans des conditions sans doute particulièrement faciles, le passage, d'Asie en Afrique, des Vertébrés terrestres énumérés ci-dessus et notamment des Cervidés[1].

Cette voie de migration semble avoir cessé de jouer un rôle prépondérant à partir de la première période sèche du Quaternaire égyptien, c'est-à-dire vers la fin du Postpliocène ou le début du Pléistocène. Ce que nous savons de la faune du Sébilien de Kom Ombo et de Siout (Haute-Égypte) (fin du Paléolithique récent et Mésolithique : Néopléistocène ancien ou début du Quaternaire récent), faune contemporaine d'une période pluviale postérieure, témoigne, en effet, d'un milieu tout différent de celui d'Ouadi Halfa ou d'Antéopolis, avec *Buffelus Vignardi* Gaill., *Bos primigenius* Boj., *Bos brachyceros* Owen, *Bubalis boselaphus* Pallas, *Gazella isabella* Gray, *Hippopotamus amphibius major* Owen, *Equus asinus* L., *Equus caballus* L., *Hyaena crocuta spelæa* Goldf. La présence du Bubale, de la Gazelle isabelle, de l'Hippopotame amphibie, de l'Âne et de l'Hyène tachetée, révèle, en effet, le caractère franchement africain qui affecte désormais la faune nilotique. Le facies subdésertique, que commence à présenter alors une partie du milieu animal égyptien, en traduit l'isolement, déterminé par la nouvelle extension des steppes entre l'Afrique et l'Asie, dans la région de Suez, lors des phases sèches successives du Postpliocène récent, du Pléistocène ancien et du Présébilien-Atérien (début du Paléolithique récent)[2].

B. Daim d'Égypte des Temps Modernes. — Comme je l'ai montré en 1925[3], la première mention précise de l'existence de Daims en Égypte est due à un

[1] L. Joleaud, *Les Crocodiliens du Pliocène d'eau douce de l'Omo* (*Éthiopie*), *Contribution à l'étude paléobiogéographique des Tomistoma et des Crocodiliens à museau de gavial, Livre jubilaire Centenaire Soc. Géol. France*, II, p. 411-429, 4 fig., pl. XLII-XLIII, spéc. p. 428-429.

[2] L. Joleaud, *Progrès récents de nos connaissances sur la Géologie du Quaternaire et sur la Préhistoire de l'Égypte, loc. cit.*, spéc. p. 608. (Cf. C. Gaillard, *Contribution à l'étude de la Faune préhistorique de l'Égypte, Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon*, XIV, 1934.)

[3] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, I, Les Cervidés, 2e éd., *Volume jubilaire de Gorjanovic-Kramberger publié par la Soc. croate Sc. Nat.*, 1925 (1926), p. 253-322, fig., tabl., pl., spéc. p. 277.

naturaliste français. E. Lartet[1] écrivait, en effet, en 1865, à propos de la détermination d'ossements de Daims rapportés par son fils des brèches quaternaires de Syrie : «Le Daim existe encore dans une partie de l'Afrique méditerranéenne et aussi dans la Haute-Égypte. En 1828, M. Drovetti, consul général à Alexandrie, adressa au duc d'Angoulême une peau de Daim provenant de cette région.

«C'est probablement avec les andouillers de ce Daim, taillés en tête de lance, que les Éthiopiens de l'armée de Xerxès armaient leurs javelots[2]. Quelques traducteurs ont rendu la désignation spécifique employée par Hérodote par le mot Chevreuil, animal qui ne paraît pas avoir existé en Égypte (M. le duc de Luynes a bien voulu vérifier le texte d'Hérodote : l'appellation spécifique employée est bien en réalité celle de Δορκάς, *Dorcas*, dont les Grecs se servaient habituellement pour désigner le Chevreuil). Il est probable, au contraire, que les Daims actuellement existant dans notre Europe occidentale proviennent d'individus importés par les Romains ou peut-être par les Phéniciens ou les Carthaginois».

Bien avant E. Lartet, Prosper Alpin (1553-1617)[3] avait, il est vrai, à la suite de sa visite de l'Égypte, indiqué que le Cerf abonde dans cette contrée, où sa chair est très estimée.

R. Hartmann[4] a affirmé en 1864 que le Daim (*Dama dama*) habitait «les vallées désertiques couvertes d'herbes et les lisières des terres cultivées de Tunis, Tripoli, Barca, jusque contre l'oued Natroun».

Beaucoup plus tard, G. Wilkinson[5], après avoir fait remarquer que le

[1] *Note sur la découverte de silex taillés en Syrie, accompagnée de quelques remarques sur l'âge des terrains qui constituent la chaîne du Liban, Bull. Soc. Géol. France*, 2, XX, 1865, p. 537-545, pl. VI, spéc. p. 543.

[2] Diverses appellations arabes, actuellement en usage au Soudan anglo-égyptien pour désigner des Antilopes, évoquent peut-être encore de tels usages. *Gazella leptoceros* est dite *Abou el harabat, Abou el harab* «l'animal aux cornes longues et pointues» (*harb, harba*, lance, sagaie, pointe, fém. plur. *harabat*). *Oryx tao* est nommé *Abou harb* «l'animal à la lance». — Le Δορκάς d'Hérodote était certainement une Gazelle et non pas un Daim.

[3] *Rerum aegyptiarum*, IV, 9, 1735.

[4] *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere, Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, II, 1864, p. 7-12, 19-28.

[5] *The Manners and Customs of the ancient Egyptians*, London, 1878, III, p. 25.

Cerf est inconnu dans la vallée du Nil, dit que cet animal se rencontre encore dans le voisinage des lacs Natroun et aussi vers Tunis. Par contre, ce Ruminant n'aurait jamais été observé entre le Nil et la mer Rouge.

Dans les textes de Prosper Alpin et de G. Wilkinson, il s'agit en fait, ainsi que je l'ai fait depuis longtemps remarquer, du Daim commun, comme d'ailleurs dans le document, bien plus précis au point de vue zoologique, présenté par E. Lartet; il en est de même dans la phrase, biogéographiquement assez vague, de R. Hartmann.

Il est curieux de constater que les affirmations de R. Hartmann, de G. Wilkinson et de E. Lartet s'appliquent les premières à l'Extrême Nord-Ouest de l'Égypte, la dernière à la Haute-Égypte : or les données modernes de ce problème zoologique, telles qu'elles résultent des publications de M. Hilzheimer et de M. Griaule, se réfèrent d'une part à la Tripolitaine, d'autre part à l'Éthiopie.

M. Hilzheimer[1] a décrit, en effet, sous le nom de *Dama Schæferi*, une peau et un crâne avec ramure de Cervidé, d'après des pièces de provenance nord-est-africaine, faisant partie des collections du Musée de Zoologie de Berlin. Ces objets, qui avaient été rapportés d'Égypte par un certain Müller, chef de service en Nubie, proviendraient, selon une hypothèse formulée dans le catalogue du Musée par P. Matschie, d'une localité de Tripolitaine. En fait, étant donnée l'éthologie normale du Daim, je considère qu'il faut préciser cette interprétation du mammalogiste allemand, en circonscrivant le pays d'origine du Cervidé de Schäfer à la Cyrénaïque, pays méditerranéen non désertique, d'où cet animal a pu, par intermittence, gagner l'oued Natroun.

Les figures données par M. Hilzheimer et reproduites ici (fig. 3, 4) permettent de se rendre compte des différences qui existent entre le Daim d'Europe [*Cervus* (*Dama*) *dama* L.] et le Daim du Nord-Est africain [*Cervus* (*Dama*) *dama Schæferi* Hilz.]. Néanmoins ces deux formes sont incontestablement très voisines et méritent tout au plus d'être séparées à titre de sous-espèces géographiques, comme je l'ai dit plus haut.

C. (*Dama*) *dama* et *C.* (*D.*) *dama Schæferi* présentent l'un et l'autre une palette, à la ramure, qui fait défaut dans *Cervus* (*Dama*) *Mesopotamiæ* Brooke.

[1] *Loc. cit.*, 1927.

C. (*D.*) *Schæferi* rappelle d'assez près, par la forme de ses bois, un jeune Daim ordinaire.

L'aire de dispersion du Daim commun semble d'ailleurs avoir assez lar-

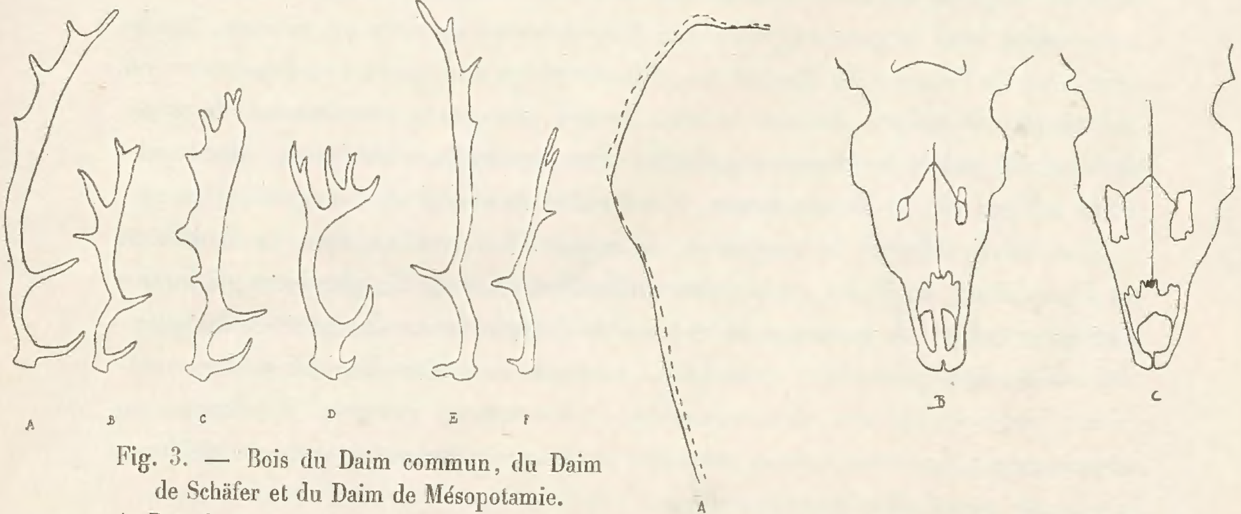


Fig. 3. — Bois du Daim commun, du Daim de Schäfer et du Daim de Mésopotamie.
A, Bois de *Cervus* (*Dama*) *dama Schæferi* Hilzheimer;
B, Bois de *Cervus* (*Dama*) *dama* L. (jeune);
C, Bois de *Cervus* (*Dama*) *dama* L. (adulte);
D, Bois de *Cervus* (*Dama*) *Mesopotamiæ* Brooke. (tous vus par la face plane).
E, Bois de *Dama dama* L.;
F, Bois de *Dama Schæferi* Hilzheimer. (vus par l'arête).
(En partie d'après M. Hilzheimer.)

Fig. 4. — Profils de la tête et crânes du Daim commun et du Daim de Schäfer.
A, Profil de la tête de *Cervus* (*Dama*) *dama* (trait discontinu) et de *Cervus* (*Dama*) *dama Schæferi* (trait continu).
B, Crâne de *Cervus* (*Dama*) *dama Schæferi*.
C, Crâne de *Cervus* (*Dama*) *dama*.
(D'après M. Hilzheimer.)

gement varié avec le temps (fig. 39). Ainsi que je l'ai fait observer en 1925, R. Lydekker[1] a reproduit la figure d'un Daim commun du palais de Nemrod, en l'attribuant au Daim de Mésopotamie, animal qui est représenté tenu dans

[1] *Some ancient Mammals portraits, Nature*, 30 juin 1904, p. 207-208, spéc. fig. 6. — Cf. Layard, *The monuments of Niniveh*, first series, pl. XXXV (winged figure carrying a "Stag") et C. Clermont-Ganneau, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, 1, La coupe phénicienne de Palestrina, 156 p., 8 pl., Paris, *Soc. Asiatique*, 1880, p. 58-59 (où sur le bas-relief du palais de Ninive, est déjà signalé un «Daim» tacheté porté par un personnage mythologique et ayant pour pendant un Bouc sauvage posé sur le bras d'une autre personne).

les bras d'un personnage. Or, s'il s'agit bien incontestablement en l'occurrence d'un Daim, il ne saurait être question de voir dans ce Ruminant *C. (Dama) Mesopotamiæ* : le Daim du palais de Nemrod est indiscutablement un représentant de l'espèce *C. (Dama) dama*. Les bois du Cervidé de l'ancien monument babylonien sont largement palmés et franchement inclinés en arrière, tandis que ceux de l'espèce de Brooke ne présentent qu'une palette rudimentaire ou même pas de palette du tout et sont dressés presque verticalement; de plus, le Cerf du palais de Nemrod présente deux andouillers subégaux, alors que, dans le Cerf dit de Mésopotamie, l'andouiller basilaire est très petit.

En fait *C. (Dama) Mesopotamiæ* est aujourd'hui confiné dans le Louristan et l'Arabistan, en Perse, et n'existe nullement en Irak [1] : plusieurs géologues ont bien indiqué la présence de ce Cervidé dans la faune des grottes de Syrie-Palestine; mais peut-être n'ont-ils pas toujours eu à leur disposition des matériaux permettant une détermination suffisamment précise. D'ailleurs, au Quaternaire, les trois formes actuelles de Daims n'étaient sans doute pas aussi distinctes entre elles qu'aujourd'hui.

C'est en se basant sur des documents archéologiques, comme celui indiqué ci-dessus, que M. Hilzheimer attribue, dans sa note sur *C. (Dama) dama Schæferi*, les vallées du Tigre et de l'Euphrate, comme patrie originelle à *C. (Dama) dama* [2].

En tous cas, par la Mésopotamie, ainsi que par la Syrie et par la Palestine, où la présence du Daim ordinaire a été signalée en 1884 par H. B. Tristam [3] dans la vallée du Litani et au Thabor [4], l'aire de dispersion moderne de *C. (Dama) dama* atteint le voisinage immédiat de l'Égypte : là une autre forme de ce type d'Ongulé vécut donc dans l'antiquité, le *C. (Dama) dama Schæferi*; à

(1) Une des limites de l'aire de dispersion de *C. (Dama) Mesopotamiæ* passait sans doute jadis en Haute-Mésopotamie, d'où le baron Oppenheim a rapporté à Berlin, de la localité de Tell Halaf, un bois de *C. (Dama) Mesopotamiæ* (M. Hilzheimer *in* L. Keimer, *loc. cit.*, p. 304) (*Note ajoutée pendant l'impression*).

(2) M. Hilzheimer, *loc. cit.*, 1926, spéc. p. 155, fig. 12.

(3) *The Fauna and Flora of Palestine*, Londres, 1884, p. 4. — *The natural history of the Bible*, Londres, 1889, p. 85, 101.

(4) L. Keimer (*loc. cit.*, p. 296, 306) a vu au Caire, en 1933, un bois moderne de *C. (Dama) dama*, qui lui a été affirmé provenir de Syrie : le nom arabe donné par l'informateur à cet auteur était غزال كبير *Rhez el Kebir* (*Note ajoutée pendant l'impression*).

partir de l'Égypte, les Daims se propagèrent jadis jusqu'en Tripolitaine [1], d'une part, et jusqu'en Éthiopie, d'autre part. La Cyrénaïque et l'Abyssinie sont d'ailleurs, avec la Berbérie, les seules contrées africaines dont les conditions climatiques s'harmonisent avec le mode de vie normal des Cervidés (fig. 40).

C. Daim d'Égypte aux temps protohistoriques et de la monarchie thinite. — Un certain nombre de documents archéologiques égyptiens, datant des époques protohistoriques et de la monarchie thinite, nous présentent l'image du Daim.

La chronologie de la fin des temps énéolithiques en Égypte a pu être grandement précisée, dans ces dernières années, grâce à l'étude méthodique de palettes de schiste et de manches en ivoire de couteaux de silex, datant des phases qui ont immédiatement précédé et suivi l'époque des premiers rois thinites.

Le plus ancien monument prépharaonique, où s'observe un Daim, est un manche d'ivoire de couteau en silex faisant partie des collections Carnarvon (fig. 5) et décrit par G. Bénédite [2]. L'ornementation générale de cet objet consiste en trois rangées d'animaux sur chaque face. Sur la face convexe, au 1er rang, figurent huit Jabirus ou Hérons goliaths, une Giraffe et deux Grues; au 2e rang, se trouvent un Éléphant, deux Najas et trois Lions; au 3e rang viennent trois Taureaux et un Lion. Sur la face plane sont visibles, dans la 1re rangée, une ou deux Panthères(?), un Bubale et un Chien, mordant l'arrière-train de l'Antilope qui le précède; dans la 2e rangée sont distincts deux Daims; dans la 3e rangée, subsistent les images d'un Oryx algazelle et d'une Panthère(?).

L'ivoire de Carnarvon, dont la provenance n'a pu être précisée exactement, figure aujourd'hui au Metropolitan Museum de New-York.

Pour G. Bénédite, l'ivoire de Carnarvon date à peu près de la même époque que celui du Musée du Louvre provenant du djebel el Arak. Il est donc

(1) Le Daim figure sur des monnaies de Cyrénaïque (A. Rainaud, *Quid de natura et fructibus Cyrenaicæ Pentapolis antiqua monumenta cum recentibus collata nobis tradiderint*, Paris, 1894, p. 76).

(2) The Carnarvon Ivory, *Journ. Egypt. Archaeol.*, V, 1, 1918, p. 1-15, 225-241, spéc. p. 11-15, etc.

plus récent que les manches de couteau ou les palettes de schiste présentant des sortes de catalogues d'animaux nilotiques [1].

Cependant ce manche de couteau de la collection Carnarvon me semble se situer chronologiquement à une phase intermédiaire entre les palettes ou manches de couteaux, à ornementation du type de catalogues d'animaux, et les palettes ou manches de couteaux à figuration de scènes collectives de la société prépharaonique : la face convexe de l'ivoire de Carnarvon présente véritablement le type des ornementations de catalogues d'animaux; la face plate, au contraire, par ses dessins de bêtes orientées dans deux sens différents, rappelle plutôt la palette des chiens de l'Ashmolean Museum, qui rentre dans la catégorie des objets à scènes collectives.

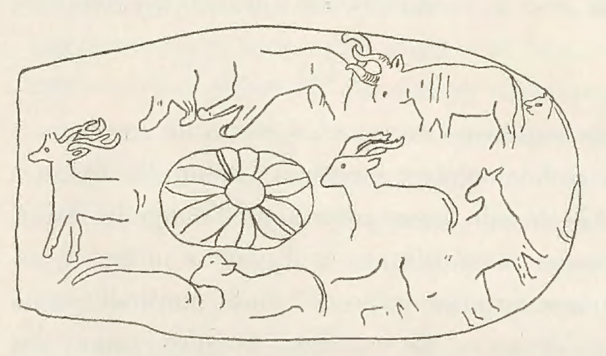


Fig. 5. — Manche d'ivoire de couteau de silex de la collection Carnarvon (Énéolithique protohistorique d'Égypte).

Daims : rangée du milieu, à droite et à gauche de la rosette.

(D'après E. Bénédite.)

Rien dans les motifs gravés sur le manche de couteau de la collection Carnarvon ne correspond vraiment à des tableaux de sens historique, comme ceux du manche de couteau du djebel el Arak ou comme ceux de la palette des sept châteaux; cette dernière est d'ailleurs déjà marquée d'un signe hiéroglyphique. L'ivoire du djebel el Arak et la palette des sept châteaux, évidemment plus récents que l'ivoire de Carnarvon, sont cependant antérieurs aux palettes au nom royal de Narmer.

Je pense que la face convexe du manche d'ivoire de Carnarvon offre, en lignes

[1] Le Daim figure encore sur un autre manche en or de couteau de silex trouvé au djebel Tarif et conservé au Musée du Caire : L. Keimer, qui a proposé cette attribution zoologique (*loc. cit.*, p. 278), a constaté l'existence de trois andouillers sur la ramure du Cervidé de cette gravure protohistorique. L'objet, représenté d'abord par J. de Morgan (*Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, 1896, fig. 136, et II, 1897, pl. V), a été reproduit depuis dans de nombreuses publications (J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 68, fig. 33, etc.). (*Note ajoutée pendant l'impression.*)

successives, des animaux, dont certains au moins peuvent être envisagés comme les totems de clans, par exemple l'Éléphant marchant sur deux Najas [1]. Peut-être la face plane schématise-t-elle la poursuite d'herbivores, Bubale, Daim, Oryx, par des Carnassiers dressés à la chasse. L'ensemble des œuvres artistiques qui ornent le manche de couteau de la collection Carnarvon évoquerait-il alors une chasse collective de clans nilotiques?

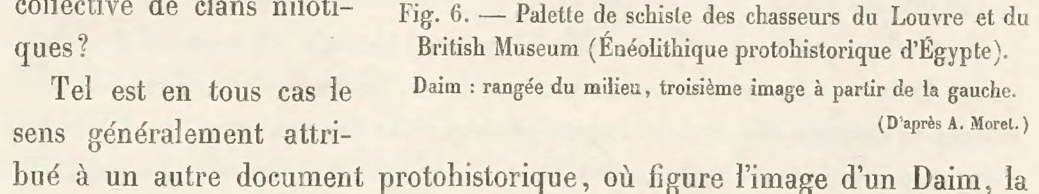


Fig. 6. — Palette de schiste des chasseurs du Louvre et du British Museum (Énéolithique protohistorique d'Égypte).

Daim : rangée du milieu, troisième image à partir de la gauche.

(D'après A. Moret.)

Tel est en tous cas le sens généralement attribué à un autre document protohistorique, où figure l'image d'un Daim, la palette dite des chasseurs, dont une partie se trouve au Musée du Louvre et l'autre partie au British Museum (fig. 6 et 7) [2].

Cette palette, le plus souvent interprétée comme une scène de chasse proprement dite, d'où son nom, représente en fait, comme je l'ai fait remarquer en 1927 [3], une battue, au cours de laquelle sont capturés Lièvres, Bubales, Gazelles, Bœufs et Daims, destinés à devenir des bêtes semi-domestiques, telles

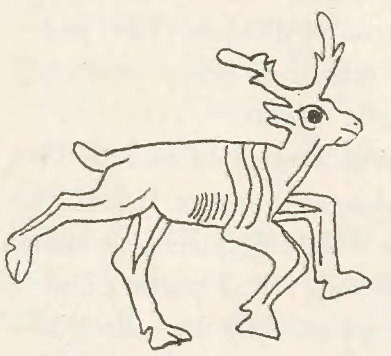


Fig. 7. — Daim de la palette des chasseurs du Louvre et du British Museum (Énéolithique protohistorique d'Égypte).

[1] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, II, Rôle de l'Éléphant dans la magie préhistorique et dans les légendes populaires historiques de la Berbérie, *Journ. Soc. Africanistes*, IV, 1934 (1935), p. 285-302, fig. 13.

[2] Legge, *The Carved Slates, Proc. Soc. Bibl. Archaeol.*, XXII, 1900, pl. II, et XXXI, 1909, pl. XLV. — J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 226-228, pl., *Ann. Soc. Archéol. Bruxelles*, XVII-XVIII, 1903-1904. — A. Moret, *Des Clans aux Empires*, 1925, p. 146, fig. 3; etc.

[3] L. Joleaud, *Éléments de Paléontologie*, II, 1re éd., 1924, p. 198. (Cf. *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, 2e éd., p. 278.)

que celles élevées plus tard dans les temples et momifiées en ces lieux après leur mort. Sur ce tableau le Daim est en train de courir, pour échapper à la poursuite d'un grand Chien de chasse.

La battue, qui est remémorée dans l'ornementation de la palette du Louvre, avait été organisée collectivement par deux bandes de Libo-Égyptiens nordiques, armés d'arcs, de lances, de boomerangs, de lassos et aidés de Chiens; ces hommes marchaient à la suite de porteurs d'enseignes qui étaient sans doute déjà des chefs de clans.

Le Cervidé de la palette des chasseurs est représenté pourvu de bois nettement palmés, avec divisions sur les deux côtés; c'est donc un Daim, comme je l'ai dit dès 1924.

Tandis que, sur ce tableau, des Lions sont écartés à coups de flèches et qu'un Bubale a les cornes prises dans un lasso, les autres animaux, sans être blessés et comme s'ils étaient même protégés par les chasseurs, sont rabattus vers une enceinte, où ils seront sans doute ensuite parqués. La porte du monument est décorée de deux protomes de taureaux. Les bandes de rabatteurs sont guidées par des insignes, qui passeront dans l'écriture hiéroglyphique avec le sens d'Occident (*Iment*) pour le faucon et d'Orient (*Iabt*) pour le lingot : l'un et l'autre désignent alors les deux totems de groupements politiques fort anciens du Delta occidental et du Delta oriental[1].

La palette des chasseurs est ainsi une évocation tardive du caractère religieux ou mieux magique qu'a eu très tôt la domestication en Orient. Nous voyons, par le tableau qui orne cette plaque de schiste égyptienne, comment s'est intronisé le culte des animaux dans la vallée du Nil, à partir d'une origine totémique. Dans le défilé de bêtes, qui figure entre les deux files d'hommes, il n'y a qu'un représentant de chaque espèce d'herbivore, alors que sur les plaques ou sur les manches de couteaux plus anciens, envisagés comme des catalogues d'animaux, sont généralement gravées les images de plusieurs individus de chaque type zoologique.

Un troisième monument protohistorique, ou peut-être seulement historique, égyptien comporte l'image d'une tête de Daim : celle-ci a été relevée à Kop-

[1] A. Moret, *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, 1926, p. 88. — *Histoire de l'Orient*, I, 1929, p. 93-94. — *L'Égypte pharaonique*, 1932, p. 45-49.

tos, au Nord de Thèbes, par W. Fl. Petrie[1], au nombre de dessins martelés sur une statue du dieu Min (fig. 8 *a*). Sur cette stèle est en effet représentée une tête de Cervidé fixée à un poteau, dont l'extrémité pénètre dans la bouche de l'animal; au-dessous sont esquissées deux coquilles de Ptérocères. Sur une statue voisine, trouvée dans les ruines du même temple, étaient tracées, également au-dessus du contour de deux Ptérocères, deux rostres de Poissons-scie et deux pieux au sommet desquels étaient fixés des emblèmes identiques au signe qui servit plus tard à écrire le nom du dieu Min (fig. 8 *b*) : la coquille des Ptérocères, le rostre du Poisson-scie, la palme du Daim évoquent les lignes brisées de l'éclair produit par la foudre, phénomène naturel que personnifiait Min.

Découvertes en 1914, les trois statues du dieu Min de Koptos sont déposées aujourd'hui dans les collections de l'Ashmolean Museum à Oxford.

L'examen des monuments de Koptos m'a paru apporter des précisions sur le sens originel de l'hiéroglyphe servant à désigner le dieu Min : ce caractère serait simplement la stylisation d'une tête de Daim empalée au bout d'une pique : les deux branches latérales de la croix de Min correspondraient, avec leur double série de denticulations, à deux ramures portant des andouillers[2].

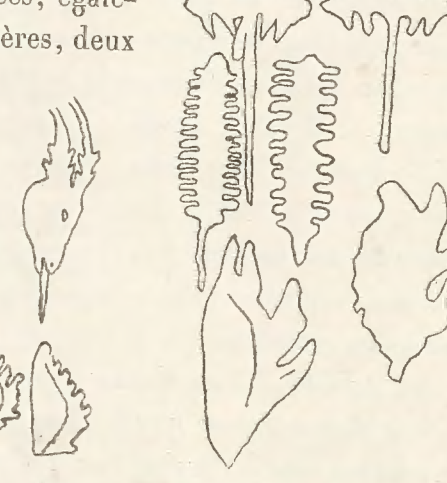


Fig. 8. — Dessins martelés sur les statues archaïques du dieu Min de l'Ashmolean Museum à Oxford (découvertes sur l'emplacement du temple de Koptos, Haute-Égypte) :

a, tête de Daim fixée sur un poteau dont l'extrémité pénétrait dans la bouche de l'animal; au-dessous, deux coquilles de Ptérocères;

b, deux pieux au sommet desquels sont fixés des emblèmes rappelant la tête de Daim de *a* et identiques au signe qui, plus tard, servira à écrire le nom du dieu Min; au-dessous deux Poissons-scie de la mer Rouge et deux Ptérocères.

(D'après W. Fl. Petrie.)

[1] *Koptos*, in-4°, Londres, 1896, p. 7-9, pl. III-IV. — J. Capart, *loc. cit.*, fig. 150-151, etc.

[2] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, 2e éd., 1925, *loc. cit.*, p. 277.

La présence, sur la tête du Cervidé de la première statue, de dentelures de chaque côté du bois, prouve bien qu'il s'agit de l'image d'un massacre de Daim et non de Cerf élaphe.

L'insigne du dieu Min est tracé sur une palette protohistorique égyptienne du Musée du Louvre, à la suite de deux Chacals, d'un Ibis et d'un Faucon, tous portés sur un pavois, dont le support est terminé vers le bas par une main, qui tient une corde. La corde amène un prisonnier à un Taureau, qui foule aux pieds cet homme et le frappe de ses cornes. Le tableau, comme l'a montré A. Moret[1], signifie : un ennemi enchaîné est amené par les totems au roi-Taureau qui le piétine. Sur l'autre face de la palette sont esquissées des enceintes crénelées, à l'intérieur desquelles sont enfermés des animaux, sans doute les totems des cités conquises; cette seconde face de la palette du roi-Taureau rappelle celle de la palette des sept châteaux où se trouvent aussi des enceintes crénelées que détruisent des totems, Faucon, Scorpion, Lion, etc.

La palette du roi-Taureau est antérieure à celle du roi-Scorpion, elle-même plus ancienne que la plaque de schiste du roi Narmer, où ce souverain se montre sous les traits d'un Taureau.

Le signe de Min est en tous cas d'un usage fort ancien en Egypte, puisque, isolé, il figure sur une palette d'El Amrah, en forme d'oiseau, sans autre ornement (fig. 9)[2] : il peut être dans ce cas comparé aux ornements d'autres palettes, où se trouvent, sous la forme d'images isolées la silhouette d'un Éléphant ou celle d'un Crocodile, accompagnées du signe de l'inondation ou de celui de l'eau[3]. En guise d'enseigne, le signe de Min se dresse au-dessus de barques prédynastiques (fig. 10)[4], tout comme le profil de l'Éléphant, par exemple[5].

Le Daim semble dessiné encore sur une pièce archéologique prédynastique de la vallée du Nil, un vase à peinture blanche de l'University College de

---

[1] *L'écriture hiéroglyphique en Égypte, Scientia,* XIII, février 1919. — *Histoire de l'Orient,* I, p. 94, 98-99 (cf. J. Capart, *loc. cit.,* p. 234-235, fig. 165-166).

[2] D. R. MacIver, *A prehistoric Cemetery at El Amrah in Egypt, Man,* I, 40, avril 1901. — J. Capart, *loc. cit.,* p. 85, fig. 60.

[3] J. Capart, *loc. cit.,* fig. 58 : 509 et D 3.

[4] A. Moret, *L'Égypte pharaonique,* fig. de la page 40.

[5] J. Capart, *loc. cit.,* fig. 83 : 14.

Londres, où est représenté également un quadrupède couvert de piquants[1].

Ce vase, comme la palette d'El Amrah, remonte sans doute au premier Énéolithique égyptien, à l'âge de Négadah. La céramique, qui porte l'enseigne de Min, est peut-être seulement contemporaine du deuxième Énéolithique, de l'âge d'Abousir el Melek. L'ivoire de Carnarvon, avec image de Daim, doit être classé comme datant du troisième Énéolithique et, d'une façon plus précise de la phase protohistorique intermédiaire entre : 1° l'ère des palettes et manches de couteau figurant en rangées des animaux, et 2° l'âge des palettes et manches de couteau représentant des scènes collectives. C'est à cette dernière période qu'il faut rapporter la palette dite des chasseurs. Enfin les statues du dieu Min de Koptos pourraient être attribuées à l'époque des Ires dynasties, à moins qu'elles ne doivent être classées comme des témoignages de la fin de l'Énéolithique protohistorique, au même titre que la palette du roi-Taureau.

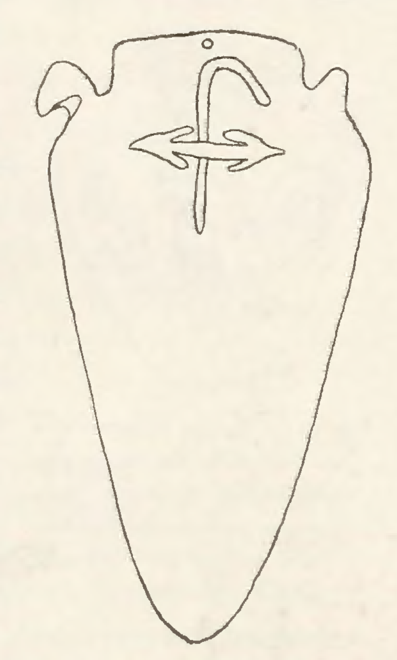


Fig. 9. — Palette de schiste découverte à El Amrah (cimetière préhistorique), avec signe du dieu Min (Égypte).
(D'après D. R. MacIver.)

D'autre part, au point de vue géographique, des divers monuments prédynastiques égyptiens où figure l'image du Daim, l'un, l'ivoire de Carnarvon, est de provenance inconnue; il s'apparente toutefois étroitement, notamment par la position de l'Éléphant sur les Najas, aux manches d'ivoire de couteaux de silex du Musée de Brooklyn et de la collection Pitt Rivers, provenant d'Edfou en Haute-Égypte. S'il est sans doute un peu plus récent, il semble bien néanmoins se rapporter géographiquement à des faits qui ont trait à la Thébaïde.

Le second document protohistorique égyptien où se voit un Daim, la palette des chasseurs, évoque incontestablement, par les détails de la scène

---

[1] J. Capart, *loc. cit.,* p. 105, fig. 75.

figurée, des événements se passant en Basse-Égypte, mais en dehors du Delta, certainement en Libye.

Enfin le troisième monument prédynastique ou peut-être thinite égyptien, où soit tracée l'image du Daim, l'une des statues du dieu Min à Koptos, se trouvait dans le cinquième nome de la Haute-Égypte, au Nord de Thèbes.



Fig. 10. — Poterie décorée d'ocre sur fond clair des temps protohistoriques égyptiens : barque avec enseigne du dieu Min. (D'après J. de Morgan.)

Ainsi les renseignements que nous fournissent les données archéologiques de la protohistoire nilotique concordent géographiquement avec les indications recueillies au cours des observations modernes, qui semblent localiser le Daim d'Égypte, d'une part, dans la région du lac Natroun, vers les confins du Nord-Ouest, aux abords de la Libye ou de la Tripolitaine, d'autre part, vers les marches du Sud-Est, dans la Haute-Égypte, en direction de la Nubie et de l'Éthiopie (fig. 37).

Les figures protohistoriques égyptiennes, où le Daim est bien représenté, par exemple sur l'ivoire de Carnarvon, indiquent, par l'étroitesse relative de la palme de la ramure qui y est figurée, une forme telle que *C.* (*Dama*) *dama Schæferi*, comme M. Hilzheimer l'a d'ailleurs déjà indiqué.

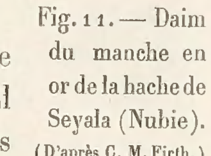


Fig. 11. — Daim du manche en or de la hache de Seyala (Nubie). (D'après C. M. Firth.)

Sur le manche en or d'une hache trouvée dans une station de Nubie, est gravé un Cervidé debout, qui a été considéré comme un Axis[1], mais qui est en réalité un Daim.

Cet instrument a été découvert à 500 mètres au Sud de Seyala, localité située elle-même à 24 kilomètres au Midi d'El Dakka : envoyé au Caire, l'objet en question a disparu des collections du musée de cette ville en 1920. Sur la pièce, qui date probablement de la Ire dynastie, sont bien figurées notamment les taches du pelage du Daim (fig. 11).

[1] C. M. Firth, *Archaeological Survey of Nubia, Bulletin* n° 7, 1911, p. 18, fig. 3, et *Report for 1910-1911*, 1927, pl. XVIII et fig. 8, p. 201-7.

Le Daim de Seyala vient confirmer les remarques géographiques faites ci-dessus, sur la présence de ce Cervidé, à l'aurore des temps historiques, aux confins de la Haute-Égypte et de la Nubie (fig. 37).

Pour compléter cette documentation protohistorique, il faudrait peut-être faire état de la gravure rupestre du Daim d'Ouadi es Sabah Rigalah, proche du djebel Silsilah. Publié par Fl. Petrie[1], ce graffito (fig. 12) se trouve à côté d'images de Chevaux, de Chameaux, de Girafes, d'Éléphants et d'Autruches, qui ont fait l'objet de maintes discussions entre égyptologues à propos de la détermination de leur âge : il me suffira de rappeler à ce propos la série des nouvelles découvertes de gravures rupestres de Chevaux et de Chameaux, incontestablement anciennes, au Sahara oriental et central, ainsi que les traces relevées, à plusieurs reprises dans ces derniers temps, de Chameaux, dans les stations néolithiques ou memphitiques des abords de la Basse-Égypte[2]. Toutefois il faut noter que l'image rupestre du Daim d'Ouadi es Sabah Rigalah rappelle surtout, par sa technique, les gravures récentes dites libyco-berbères de l'Atlas présaharien (monts des Ksours du Sud oranais).



Fig. 12. — Gravure rupestre de Daim d'Ouadi es Sabah Rigalah (djebel Silsilah). (D'après W. Fl. Petrie.)

D. Daim d'Égypte aux temps de l'Ancien Empire memphite. — M. Hilzheimer[3] attribue maintenant à *C.* (*Dama*) *Schæferi* le Cervidé qu'il avait précédemment rapproché de *C.* (*Dama*) *Mesopotamiæ*[4] et qui se trouve dessiné à Abousir, sur un monument de la Ve dynastie, le tombeau du Pharaon Sahourâ (fig. 13). Un ensemble de tableaux du mastaba représente le roi en train de chasser : au régistre supérieur, un Cervidé fuit percé de deux flèches, en compagnie

[1] *Ten Years' Digging in Egypt* (1881-1891), p. 75, fig. 57.

[2] Cf. L. Joleaud, *Essai stratigraphique sur les faunes de Mammifères quaternaires et leurs relations avec les Hommes fossiles du Sahara, Compt. rend. XVIe Congr. internat. Géol.*, Washington, 1933, et *Les débuts de la domestication d'après la chronologie des gravures rupestres sahariennes, Compt. rend. XIVe Congr. internat. Anthrop. préhistorique*, Bruxelles, 1935.

[3] *Säugetierkunde und Archäologie, loc. cit.*

[4] M. Hilzheimer, *Die Tierdarstellungen, Das Grabdenkmal des Königs Sahure, Wissenschaftliche Veröffentlichungen d. Deutschen Orientgesellschaft*, 1913, p. 168-172 (cf. L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahure*, Leipzig, II, 1913, pl. XVII), etc.

d'Antilopes, devant un Lévrier à queue enroulée, qui tient à la gorge une Gazelle; au second et au troisième registres, deux Hyènes striées bondissent, l'une sur un Addax à nez tacheté, l'autre sur un Oryx leucoryx. Il s'agit donc bien dans l'ensemble de la figuration de scènes de chasse d'animaux sauvages proprement égyptiens, ce qui était le cas du Daim, comme de l'Addax ou de l'Oryx.

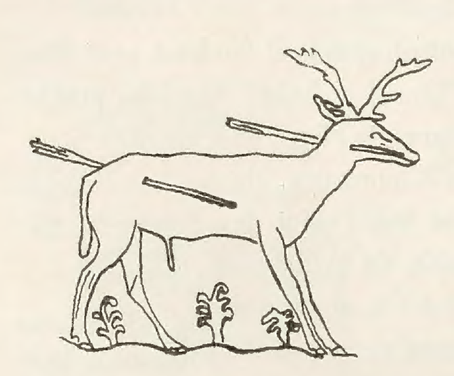


Fig. 13.
Daim du tombeau de Sahourâ à Abousir.
(D'après Borchardt.)

Il y a aussi des Daims figurés : 1° à Meidoum, sur un tombeau du commencement de la IVe dynastie, où un Cervidé est vu, conduit par un valet, qui le tire par les bois[1] (fig. 14); 2° sur le tombeau de Snedmib (Intj), dans la nécropole de Gizeh (Ve dynastie)[2], où se voit un Cervidé que pousse par l'arrière-train un domestique (fig. 15); 3° sur le tombeau de Ti (Ve dynastie), à Sakkara[3], où figure un Daim qu'un serviteur entraîne par les bois devant le mort, tandis qu'un second domestique active l'animal par derrière (fig. 16); 4° sur

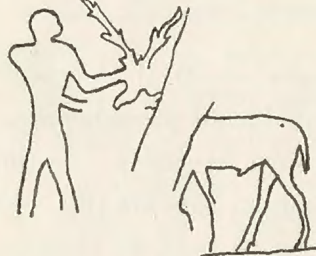


Fig. 14.
Daim d'un tombeau à Meidoum.
(D'après W. Fl. Petrie.)



Fig. 15. — Daim du tombeau de Snedmib à Gizeh.
(D'après Lepsius.)



Fig. 16. — Daim du tombeau de Ti à Sakkara.
(D'après G. Steindorff.)

le tombeau de Gem-ni-kai, à Sakkara (VIe dynastie)[4], où un porteur d'offrandes tient en laisse un Daim (fig. 17); 5° sur un mastaba inédit de Sak-

[1] W. M. Flinders Petrie, *Medum,* Londres, 1892, pl. XXVII, etc.
[2] R. Lepsius, *Denkm. aus Aegypt. und Aethiop.*, Ergänzungsband, Leipzig, 1897, pl. XXIII *c*, etc.
[3] G. Steindorff, *Das Grab des Ti,* Leipzig, 1913, pl. CXXVIII, etc.
[4] F. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai,* vol. I, Berlin, 1905, pl. XXV, et vol. II, 1911, pl. XXIII, etc.

kara[1]. Ainsi sur les cinq figures publiées de Daims datant de l'Ancien Empire, quatre se rapportent à des animaux semi-domestiques et une seule à une bête de chasse; au contraire, sur le même nombre d'images de Daims connues d'une façon certaine des temps protohistoriques et thinites, aucune ne nous fait voir ce Cervidé dans l'attitude d'une bête privée.



Fig. 17. — Daim du tombeau de Gem-ni-kai à Sakkara.
(D'après F. W. von Bissing.)

E. Daim d'Égypte aux temps du Moyen Empire thébain. — Une demi-douzaine d'images de Daims d'Égypte sont attribuables aux temps du Moyen Empire thébain : 1° sur le tombeau n° 20 de Bakt des Beni Hassan (XIe-XIIe dynasties)[2], où se voient deux Daims mâle et femelle (?) en marche, au milieu d'une scène de chasse (fig. 18 et 19); 2° sur une tombe du prince de Méïr,

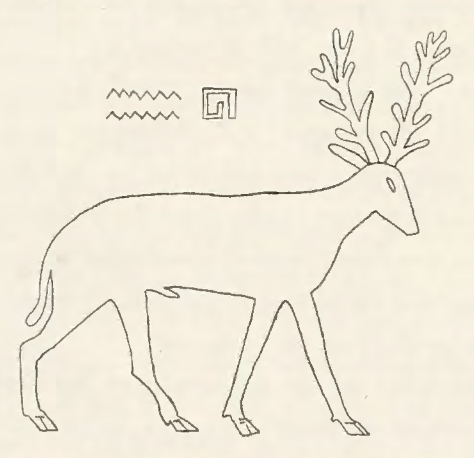


Fig. 18. — Daim mâle des peintures d'un tombeau des Beni Hassan.
(D'après Rosellini.)

Fig. 19. — Daim femelle (?) des peintures d'un tombeau des Beni Hassan.
(D'après Rosellini.)

[1] Borchardt, *loc. cit.*, p. 170. — L. Keimer (*loc. cit.*, p. 21) a émis l'hypothèse que la référence de Borchardt se rapporte au tombeau n° D 41, où Mariette (*Les mastabas de l'Ancien Empire*, 1889, p. 288) signale la représentation d'un «Cerf». (*Note ajoutée pendant l'impression.*)
[2] Rosellini, *I Monumenti dell'Egitto e della Nubia, Monumenti civili,* Pise, 1834, II, p. 212, pl. XX, fig. 3 et 6; Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie,* IV, Paris, 1835, pl. CCCCXXVII (CCCLXXXIII); E. Newberry, *Beni Hasan, Archaeological Survey of Egypt,* II, Londres, 1894, pl. IV, etc.

un Daim blessé et tombé sur son train de derrière, que flaire une Hyène ou un Chien, est représenté (fig. 20), ainsi qu'une Girafe, au milieu d'une scène de chasse, où des Lévriers courent après des Antilopes dans une réserve de gibier[1] (XIIe dynastie); 3° sur le tombeau de Snet (Antefoker), à Abd el Gournay, près de Thèbes (XVIIIe dynastie), où sont peints deux Daims en mouvement, au pelage brun rouge, avec une bande plus claire le long du ventre, sous le cou et sous la mandibule (fig. 21)[2]; 4° sur le mastaba de Dehwtj-hetep à El Bercheh, où quatre Daims figurent dans une scène de chasse[3]; 5° sur la tombe de Nehrj, également à El Bercheh, où un Daim au galop est poursuivi par un grand Chien de chasse[4]; 5° sur le tombeau de Ihenhet, encore à El Bercheh, où une tête de Daim subsiste dans un fragment de tableau d'une scène de chasse[5] (XIe-XIIe dynasties).



Fig. 20.
Daim du tombeau de Meir.
(D'après Blackman.)

Aux temps du Moyen Empire, les Daims, qui ornent encore une demi douzaine de mastabas, se voient généralement en troupes, à la différence de ce qui s'observe sur les images des époques protohistoriques-thinites ou de l'Ancien Empire : ce n'étaient plus des animaux sauvages rares, dont les individus isolés étaient poursuivis dans la steppe ou des bêtes semi-domestiques tenues en mains par des valets de ferme; leurs hardes étaient, à la période thébaine, élevées dans des parcs de chasse, sous la protection de clôtures.

En particulier, les deux Cervidés qui se trouvent sur les peintures des Beni Hassan de Thèbes (fig. 18 et 19) et qui datent du Moyen Empire, nous révèlent une certaine méconnaissance de l'animal par l'artiste. Comme je l'ai fait remarquer en 1925[1], il s'agit dans la peinture en question, d'images de Daim : 1° par la longueur de la queue, qui descend jusqu'au repli de la jambe, tandis qu'elle est plus courte que l'oreille dans le Cerf commun; 2° par l'existence de dentelures aux bois à la fois sur le bord externe et sur le bord interne, fait qui ne s'observe, chez les Cervidés, que dans le groupe des Daims. Il importe d'ailleurs de tenir compte, dans l'interprétation de la forme de ces bois, de leur représentation vue de trois quarts : leur largeur relative se trouve ainsi considérablement réduite en apparence et leurs divisions en semblent d'autant plus profondes.

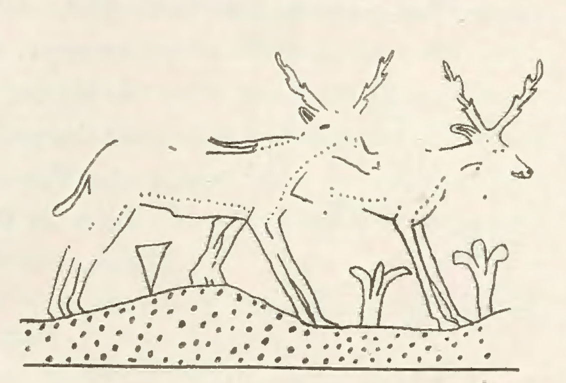


Fig. 21.
Daims du tombeau d'Antefoker à Thèbes.
(D'après N. de G. Davies.)

Les Cervidés de Beni Hassan ne sont pas tachetés; mais ce fait ne saurait être invoqué contre leur attribution à une espèce de Daim. D'ailleurs, dans nos pays, ce Ruminant en pelage d'hiver, est d'un brun uniforme et non plus fauve maculé de blanc comme en été.

Le mâle et la femelle, sur les peintures des Beni Hassan, portent des bois. Le Daim est reconnaissable à son pénis et à ses testicules; la Daine se distingue du mâle par la couleur rose de son pelage sur les parois du tombeau : un tel mode de différenciation des sexes se retrouve d'ailleurs pour d'autres images d'animaux de l'ancienne Égypte.

Ainsi, au temps du Moyen Empire, le Daim n'était plus observable, en complète liberté, dans la vallée du Nil même, où il avait sans doute cessé de vivre : la connaissance que pouvaient en avoir les artistes chargés de la décoration des mastabas demeurait du domaine d'une documentation difficile à acquérir, souvent plus ou moins imprécise et théorique.

[1] Blackman, *Rock Tombs of Meir, Archaeological Survey of Egypt,* II, Londres, 1915, pl. VII, VIII et XXXII.

[2] Gardiner et Davies, *The Tomb of Antefoker,* Londres, 1920, frontispice, pl. V *a* et VI (cf. N. de G. Davies, *Five Theban Tombs, Archaeol. Surv. Egypt,* Londres, 1913, pl. XII). Commentaire de M. Hilzheimer, *loc. cit.,* 1926, p. 154, fig. 17.

[3] P. E. Newberry et F. L. Griffith, *El Bersheh, Archaeol. Surv. Egypt,* Londres, I, 1892, pl. VII.

[4] P. E. Newberry et F. L. Griffith, *El Bersheh,* II, 1892, pl. XI, n° 7.

[5] P. E. Newberry et F. L. Griffith, *El Bersheh,* II, 1892, pl. XVI.

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Cervidés, 2e éd., 1925, *Loc. cit.,* p. 279-280.

C'était seulement alors dans des parcs entourés de filets que subsistaient des Daims, ainsi que nous les montrent les monuments pharaoniques de l'époque. Par exemple, une harde de Cervidés figure, à côté de Lièvres, d'Oryx leucoryx, d'Addax, de Bubales, de Gazelles, de Bœufs, etc., dans l'image d'un parc cloturé, où des archers se livrent au sport de la chasse : c'est l'image relevée à El Bercheh sur le tombeau de Dehwtj, qui date des XIe-XIIe dynasties.

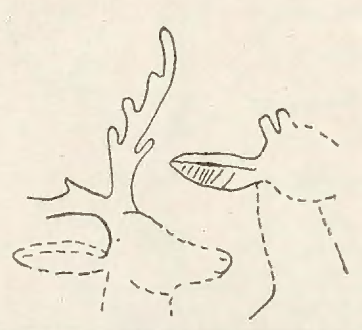


Fig. 22. — Têtes des Daims mutilés, l'un avec ramure, l'autre avec tubercules, du tombeau d'Amenouser à Thèbes.
(D'après N. de G. Davies.)

F. Daim d'Égypte aux temps du Nouvel Empire thébain. — L'image du Daim est rarissime sur les monuments égyptiens postérieurs au Moyen Empire. Du Nouvel Empire datent : 1° deux figures de Daims, mâle et femelle, dans une scène de chasse, du tombeau de Puyemrê à Thèbes (règne de Touthmès III)[1]; 2° deux têtes de Daims, l'un avec ramure, l'autre avec seulement des tubercules, du mastaba d'Amenouser à Thèbes (règne de Touthmès III) (fig. 22)[2]; 3° une autre tête d'un Daim percé de flèches, sur le tombeau de Ment-her-hepsef à Thèbes (règne de Touthmès III?)[3], actuellement au Musée du Caire[4].

---

[1] N. de G. Davies, *The tomb of Puyemrê at Thebes*, I, 1923, pl. VII.

[2] N. de G. Davies, *The Work of the Graphic Branch of the Expedition, The Metropolitan Museum of Art, The Egyptian Expedition 1930-1931, Bull. Metropol. Mus.*, sect. II, 1932, fig. 7, p. 56.

[3] N. de G. Davies, *Five Theban Tombs*, 1913, pl. I et XII.

[4] L. Keimer (*loc. cit.*, p. 286) signale en outre les «vestiges d'une représentation d'un groupe de Daims sans tête, montrant une peau rose couverte de nombreuses taches blanches de forme ovale; le ventre est blanc uni» : cette peinture figure sur le tombeau d'Intef à Thèbes (règne de Thoutmès III) (N. de G. Davies, *The Work of the Graphic Branch of the Expedition, The Metropolitain Museum of Art, The Egyptian Expedition 1930-1931, Bull. Metropol. Mus.*, sect. II, 1932, p. 53). — Le même auteur a décrit et figuré (*loc. cit.*, p. 274, pl.) deux fragments de bois de Daims découverts à Deir el Médineh (Thèbes) dans un monument datant du Nouvel Empire : ces fragments proviennent l'un d'une ramure droite, l'autre d'une ramure gauche. C'est la première fois que des restes de Cervidés sont trouvés dans un édifice pharaonique. Ces débris avaient été cassés et sciés par leurs anciens possesseurs, comme d'autres fragments rencontrés dans le même lieu et provenant de noyaux osseux de cornes de Bœufs ou de Gazelles. L. Keimer (*loc. cit.*, p. 295 et fig. 29) a émis l'hypothèse qu'il devait s'agir de pièces ayant eu un usage médical : cette manière de voir est très plausible. Mais je pense que ces morceaux de cornes auraient aussi bien pu posséder, aux yeux de leurs antiques propriétaires, des vertus magiques; la diversité du matériel recueilli à Deir el Médineh rappelle assez certains éléments des produits couramment vendus sur les souks par les sorciers marocains : ces cornes pouvaient peut-être, il me semble, détenir un certain pouvoir sexuel masculin, comme, en principe, tout objet pointu (*Note ajoutée pendant l'impression*).

L'ignorance des artistes concernant le Daim est encore plus flagrante au Nouvel Empire qu'au Moyen Empire. L'erreur du peintre des Beni Hassan se renouvelle sur le tombeau de Puyemrê, sous une forme encore plus accusée : la femelle, qui est représentée avec ses mamelles et allaitant son petit, porte des bois, tandis que le mâle n'en a pas. D'autre part, sur le mastaba de Ment-her-hepsef, les bois du Daim sont figurés d'une façon fantaisiste. Le Daim était certainement donc devenu tout à fait rare dans les parcs à l'époque du Nouvel Empire thébain et les artistes n'avaient plus alors que très exceptionnellement l'occasion de l'observer dans la nature.

Il n'y a plus de représentation de Ruminant cervicorne dans l'art pharaonique de la période saïte.

G. Daim d'Égypte aux temps ptolémaïques. — Mais le tombeau de Pétosiris (début de la période Ptolémaïque) présente l'image de deux Daims, qui accompagnent chacun un personnage portant une Gazelle[1]. Ces tableaux ont été faits visiblement sans que l'artiste ait l'aspect de l'animal bien présent à l'esprit; il a, en effet, affublé ces animaux d'une barbiche... La ramure des Cervidés du tombeau de Pétosiris rappelle tout à fait celle des Daims communs, ce qui évoque évidemment une inspiration grecque. D'autre part, un au moins de ces animaux est conduit par une Négresse : il est probable donc qu'à cette époque le Daim était déjà localisé au Sud des frontières de l'Égypte, dans le Soudan, vers l'Éthiopie, où il existe peut-être encore aujourd'hui[2].

---

[1] G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*, 3e partie, 1923, pl. XXXV, XLVI, XLVIII, XLIX.

[2] L. Keimer (*loc. cit.*, p. 290-291) pense que les images du tableau de Pétosiris, malgré leur physionomie très grecque, peuvent traduire, dans une certaine mesure, une influence exercée sur leurs auteurs, par l'art de l'Ancien Empire : L. Keimer admet que des Daims étaient encore, à l'époque ptolémaïque, gardés au milieu d'enclos dans la vallée du Nil. Je ne crois pas, pour ma part, qu'une telle conclusion puisse être déduite de la documentation que nous possédons sur ce sujet (*Note ajoutée pendant l'impression*).

H. Détermination zoologique du Daim d'Égypte. — L'accord paraît unanime en tous cas pour considérer, comme des figures de Daims, toutes les reproductions de Cervidés de la vallée du Nil, dont la facture permet une détermination zoologique : mais les auteurs divergent d'opinion sur l'attribution spécifique du Cervidé d'Égypte. R. Hartmann (1864)[1], E. Lartet (1865)[2], J. G. Wilkinson (1878)[3], P. E. Newberry (1892-1923)[4], E. R. Lankester (1909)[5], N. de G. Davies (1913-1920)[6] et moi-même (1922-1925)[7] avons attribué cet animal à *Cervus (Dama) dama*. P. Matschie (1905)[8], M. Hilzheimer (1913)[9], Blackman (1915)[10], G. Bénédite (1918)[11] et N. de G. Davies (1923)[12] y voient le *Cervus (Dama) Mesopotamiæ*. Récemment enfin M. Hilzheimer (1926-1927)[13] a décrit le Daim d'Égypte comme une espèce nouvelle, *Cervus (Dama) Schæferi*[14]. J'ai formulé ci-dessus mon opinion sur la

---

[1] *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere, Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, II, p. 7-12, 19-28, spéc. p. 21.

[2] *Loc. cit.*

[3] *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, II, p. 90.

[4] *El Bersheh*, 1892, I, p. 14 et II, p. 35. — *Egypt as a Field for Anthropological Research, Brit. Assoc. Advanc. Sc.*, Rep. ninety-first Meet., Liverpool, 1923 (Londres 1924).

[5] *In* F. Legge, *The Carved States and this Season's Discoveries, Proc. Soc. Bibl. Archaeol.*, XXXI, 1909, p. 305, n. 72.

[6] *Five Theban Tombs*, 1913, p. 8. — *The Tomb of Antefoker*, 1920, p. 13.

[7] L. Joleaud, *La semi-domestication du Daim dans les contrées méditerranéennes, loc. cit.*, 1922, p. 273. — *Éléments de Paléontologie*, II, 1re éd., 1924, p. 198. — *Études de Géographie zoologique*, Les Cervidés, 2e éd., *loc. cit.*, 1925 (1926), p. 277-280.

[8] *In* F. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai, loc. cit.*, I, chap. vi, Erläunterungen zu den Tierdarstellungen, p. 35, n. 5.

[9] *In* L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahure, loc. cit.*, II, 1913, p. 167 et *Säugetierkunde und Archäologie, loc. cit.*, 1926, p. 152, sq.

[10] *Meir*, II, p. 19.

[11] *Loc. cit.*

[12] *The Tomb of Puyemrê at Thebes*, I, p. 46.

[13] *Loc. cit.*

[14] L. Keimer (*loc. cit.*, p. 299) a attiré l'attention sur le pelage du *C. Dama Schæferi* du Musée de Berlin, de couleur rouille, parsemé de taches jaunâtres peu distinctes, et bordé le long de l'abdomen et du cou d'une bande de nuance isabelle (brun clair). La teinte de cette robe est identique à celle du Daim du tombeau d'Antefoker : un des Daims du mastaba des Beni Hassan est également teinté de rouge brun, mais d'une façon uniforme, ce qui, comme je l'ai rappelé plus haut, peut avoir un sens conventionnel. Les taches du pelage ne figurent que bien rarement sur les monuments égyptiens : elles sont visibles seulement en effet sur le manche de massue de Seyala aux confins de la Nubie et sur le tombeau d'Antefoker à Thèbes. — M. Hilzheimer a affirmé à L. Keimer (*loc. cit.*, p. 300-301) que les représentations anciennes du Cervidé d'Égypte devaient être attribuées à *Dama Schæferi*; ce Daim aurait présenté une assez grande variabilité de forme des bois : ainsi s'expliquerait la diversité d'aspect des ramures dessinées sur les monuments pharaoniques (*Note ajoutée pendant l'impression*).

valeur de cette coupure spécifique, dont je propose de faire une simple sous-espèce, sous le nom de *Cervus (Dama) dama Schæferi*[1].

I. Ancienneté de la présence du Daim en Égypte et de sa semi-domestication. — Si nous ne sommes pas fixés sur les caractères spécifiques des Cerfs du Quaternaire ancien (Postpliocène) d'Égypte et de Nubie, par contre nous voyons apparaître la représentation du Daim, dans la vallée du Nil, dès l'Énéolithique, au milieu d'une faune franchement africaine : il ne saurait donc s'agir, en l'occurrence, d'un animal importé par l'homme de l'Asie antérieure, comme certains auteurs en ont émis l'hypothèse.

L'image du Daim ne se trouve pas il est vrai, sous la forme d'animal entier, parmi les signes hiéroglyphiques, comme c'est le cas pour l'Éléphant, l'Hippopotame, la Girafe, la Gazelle, l'Oryx, le Bubale, le Bouquetin, le Lièvre, le Lion, la Panthère, le Chacal. Elle ne s'observe pas davantage, parmi les hiéroglyphes, sous la forme de bête à tête coupée, comme paraissent l'avoir été le Bœuf, la Gazelle, le Chacal, schémas dont d'ailleurs les déterminations zoologiques restent bien incertaines.

Mais à l'époque où furent instaurés les hiéroglyphes, à côté de dessins de types zoologiques réellement existants, figurèrent, dans l'alphabet, les traits d'autres bêtes, qui correspondaient à des animaux devenus déjà légendaires; tel fut le cas de l'animal de Seth ou de celui d'Anubis, dont le nom de bête pour le premier, le nom de divinité pour le second, rappellent quelque peu les appellations égyptiennes du Lièvre ou du Chacal. Le dieu Min eut aussi son

---

[1] Les principaux écrits où il est question des figurations du Daim d'Égypte sont dus à : 1° P. Matschie (*in* Bissing, *loc. cit.*, 1905 : 5 images mentionnées); 2° M. Hilzheimer (*in* Borchardt, *loc. cit.*, 1913 : 7 images mentionnées); 3° G. Bénédite (*loc. cit.*, 1918 : 10 images mentionnées); 4° F. Hartmann (*L'Agriculture dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1913, p. 181 : 9 images mentionnées); 5° N. de G. Davies (*loc. cit.*, 1923 : 15 images mentionnées); 6° D. Paton, *Animals of Ancient Egypt*, 1925 : 13 images mentionnées); 7° L. Keimer (*loc. cit.*, 1934 : 25 images mentionnées) (*Note ajoutée pendant l'impression*).

hiéroglyphe, qui, comme je l'ai dit plus haut, doit être l'image stylisée d'une tête de Daim empalée au bout d'une perche.

Dès lors le dessin du Daim n'apparaîtrait plus comme exclu de la série des signes hiéroglyphiques. Ce Cervidé était sans doute assez rare dans les pays nilotiques, aux temps protohistoriques, lorsque s'élabora la pictographie hiéroglyphique : sa physionomie, perdue déjà presque de vue par les inventeurs de l'écriture égyptienne, subsista seulement alors à titre de signe totémique. Le cas de la figure du Daim pourrait être, dans cet ordre d'idées, comparé à celui des bêtes à tête coupée, peut-être à la suite d'interdictions de représentation entière : ces signes comptent en quelque sorte au nombre des hiéroglyphes, comme se présentent, parmi le mobilier des tombes anciennes, des objets, cassés spécialement à l'occasion d'ensevelissements, dans un but de magie sympathique.

Le Daim, ainsi que l'ont fait remarquer certains commentateurs des scènes tracées sur les vieux monuments égyptiens, ne figure point dans les nombreux tableaux de la faune semi-domestique de l'Ancien Empire : en effet, les mastabas de Râ hotep, de Gem-ni-kai, de Méra, etc. (IIIe-VIe dynasties) nous font voir des Oryx leucoryx, des Addax à nez tacheté, des Bouquetins de Nubie tenus en mains par des esclaves, des Gazelles dorcades, des Bouquetins de Nubie, des Addax à nez tacheté, des Oryx leucoryx demeurés à l'attache dans des étables, des Hyènes striées gavées par des serviteurs, le tout disposé en série suivant un certain ordre [1].

---

[1] Le bas-relief du tombeau de Méra, à Sakkara (VIe dynastie), comporte des figures qui, examinées de haut en bas, représentent les différents stades d'amélioration, dans le temps, des principaux animaux domestiques : aux registres supérieurs se voient, tenus en laisse par des serviteurs, la Chèvre et le Bœuf, qui étaient d'ailleurs des animaux parfaitement domestiqués; plus bas viennent l'Oryx, l'Addax, le Bouquetin et la Gazelle, retenus par un collier et une longe attachée à une boucle fixée au sol; enfin au registre inférieur sont figurées des Hyènes ligotées ou muselées, maintenues fortement par les esclaves chargés de les gaver.

L'ordre dans lequel sont placés les animaux du registre superposé à celui des Hyènes, dans le mastaba de Méra, n'est pas le fait du hasard : de même que l'écriture égyptienne se lisait de gauche à droite, de même il faut placer dans la liste des animaux domestiques, immédiatement après le Bœuf, l'animal figuré le plus à droite sur le registre suivant, c'est-à-dire l'Oryx : viennent ensuite l'Addax, le Bouquetin, la Gazelle.

La même disposition sériale se retrouve en effet exactement sur le bas-relief du tombeau de Râ hotep à Meidoum (IIIe dynastie) : au registre supérieur figure l'Oryx; au registre intermédiaire, l'Addax; au registre inférieur, le Bouquetin.

Il est normal que l'Oryx, dont la domestication était presque aussi ancienne que celle du Bœuf et qui continua à être nourri dans les étables égyptiennes bien plus tard que l'Addax ou le Bouquetin, figure dans les listes avant ces animaux.

Ces listes, avec figures à l'appui, indiquaient, non seulement le degré de domestication des animaux élevés en vue de l'alimentation, mais encore la valeur relative de ces bêtes au point de vue religieux. Le mot *Ran*, comme je le rappelle ci-après, voulait dire, non seulement bête domestique (élevée dans une étable), mais aussi animal vierge, et c'est dans ce dernier sens exclusivement qu'il s'est conservé en copte; en fait, cette seconde signification impliquait l'idée de bête propre au sacrifice.

Ainsi, à l'origine même de la domestication, apparaît un concept religieux, qui se perpétua par la momification d'animaux qui, comme le Bubale ou le Mouflon, étaient encore élevés dans les enceintes sacrées des temples à une époque où ils ne figuraient plus dans le bétail des étables en Égypte.

Une notion identique se dégage de l'examen des versets 4 et 5 du chapitre XIV du Deutéronome. Les animaux admis par la religion hébraïque pour l'alimentation des Beni Israël y sont classés dans l'ordre suivant : d'abord les bêtes domestiquées le plus anciennement et le plus communément, le Bœuf, le Mouton, la Chèvre, puis le Daim (*Aial*), la Gazelle (*Tsebi*), l'Oryx (*Iachmour*), le Bouquetin (*Akko*), l'Addax (*Dison*), le Bubale (*Theo*) et le Mouflon (*Zemer*). Seuls le Daim, la Gazelle et l'Oryx se retrouvent, toujours après le Bœuf et le Mouton, dans la liste donnée par le Ier livre des Rois (V, 3), des viandes fournies journellement à la maison de Salomon : ainsi donc la chair de ces animaux était consommée plus couramment en Palestine, que celle des autres bêtes énumérées ci-dessus (L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Hippotraginés, *Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran*, XXXVIII, 101, 1918, p. 107-109. — Cf. *Id.*, Les Cervidés, 1re éd., *Rev. afric.*, LVI, 1913, p. 494 et 2e éd., *Volume jubilaire de Gorjanovic-Kramberger publié par la Soc. croate Sc. Nat.*, 1925 (1926), p. 274-275.

Cependant une telle constatation négative ne me paraît nullement probante en ce qui concernerait l'absence de Cervidés dans les élevages de la vallée du Nil au temps des premiers Pharaons. Car l'Antilope bubale et le Mouflon à manchettes ne figurent pas non plus sur les registres muraux évoquant la semi-domestication de bêtes sauvages de l'antique Kémi; cependant des momies de ces deux Ruminants ont bien été trouvées à diverses reprises dans des cimetières égyptiens. En tous cas, le Daim apparaît conduit par un valet, qui le tire par ses bois, le pousse par derrière ou le tient par une corde, sur quatre bas-reliefs de tombeaux de l'Ancien Empire, comme il a été rappelé ci-dessus.

D'ailleurs au nom du Daim, qui figure sur le tombeau de Ti (fig. 16), est accolée l'épithète *Ran*, que V. Loret [1] traduit par «animal vierge» ou

---

[1] *Le nom égyptien de l'Oryx, Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon*, X, 1908, p. 175-178.

plutôt par «animal domestique et élevé dans une étable». J'ai discuté ailleurs[1] le sens de ce mot, qui semble bien devoir être rendu ici par le qualificatif français «domestique» et s'oppose donc à l'égyptien *Ma* «sauvage».

Ainsi figurations historiques et inscription de tombeaux sont d'accord pour voir dans le Daim un animal semi-domestique de l'ancienne Égypte.

V. Loret[2] est d'ailleurs l'un des égyptologues qui a le plus insisté sur l'existence en Égypte, dans l'antiquité, d'un Cervidé, qui est pour moi un Daim. Cet animal jouait même un rôle important dans la médecine magique pratiquée par les sujets des Pharaons. Par exemple, la corne de Daim entre dans la composition d'une fumigation destinée à expulser une certaine affection du corps du patient. Dans une deuxième formule, le bois de Daim pilé est donné comme un excitant, lorsqu'il est mélangé à une autre substance et à de la bière sucrée : cette seconde mixture est efficace contre une affection qui affaiblit tous les membres en été et en hiver[3]. Je rappellerai encore que le bois de Cervidé était employé par application sur la tête pour guérir la migraine[4]. Enfin la peau de Daim servait à l'élaboration d'un remède contre la goutte[5].

Tous les papyrus médicaux sont écrits de la main de scribes contemporains du Nouvel Empire : mais la rédaction de ces textes est bien plus ancienne et, à l'époque à laquelle elle remonte, le Daim vivait certainement encore en Égypte.

L'usage des bois de Cerf, sinon de Daim, se maintint d'ailleurs longtemps dans la vallée du Nil, comme en font foi des textes coptes, de même qu'en Grèce (Dioscoride II, 59) et dans le Proche Orient (Arienne II et Ibn el Baïtar 219). En tous cas, à partir des temps du Nouvel Empire, les ramures de Cervidés, probablement sans distinction d'espèces, durent faire l'objet en Égypte

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Hippotraginés, *loc. cit.,* p. 102-103.

[2] *L'Égypte au temps des Pharaons,* Paris, 1889, p. 92.

[3] G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory, Journ. Egypt. Archaeol.,* V, 1918, p. 12 du tirage à part (cf. Brugsch's édition, pl. VI, l. 10 et Wreszinski, *Der grosse medizinische Papyrus,* Papyrus médical de Berlin 3038, pl. VI, l. 9 et 10, pl. XI, l. 12).

[4] *Papyrus Ebers,* XLVIII, l. 14-17 (cf. Spiegelberg, *Varia,* III, Ein medicinischer Text auf einem hieratischen Ostracon, *Rec. trav.,* XV, 1893, p. 67).

[5] G. Bénédite, *loc. cit.,* p. 12 (cf. Griffith et H. Thompson, *The Demotic Magical Papyrus of London and Leyden,* II, verso, X, l. 4).

d'un commerce spécial, dont la matière première était d'origine étrangère, comme aujourd'hui la corne de Rhinocéros est la base, en Chine, d'un négoce très fructueux.

J. Nom égyptien du Daim. — Le nom égyptien du Daim *Henen* a été relevé seulement : 1° sur le mastaba de Ti à Sakkara (Ancien Empire); 2° sur le tombeau n° 20 des Beni Hassan; 3° sur la sépulture d'Ihenhet à El Bercheh (Moyen Empire); 4° dans les Annales de Thoutmès III (Nouvel Empire)[1]; 5° sur le papyrus Ebers; 6° sur le papyrus médical de Berlin 3038; 7° sur un ostracon du Nouvel Empire, faisant partie des collections du Louvre et étudié par Spiegelberg.

Sur le tombeau de Ti, il s'agit, d'après l'image voisine (fig. 16) d'un Daim, semi-domestique, tandis qu'aux Beni Hassan (fig. 18 et 19) et sur la sépulture d'Ihenhet, ce sont des Daims sauvages qui sont représentés au milieu de scènes de chasse.

Dans les Annales de Thoutmès III, le mot *Henen* figure dans la liste des tributs rapportés, par ce Pharaon, de Syrie-Palestine, à la suite de sa treizième expédition au pays des Retenou : l'énumération indique 46 Ânes, 1 Daim et 5 dents d'Éléphant, animal encore très commun alors dans la contrée; toutefois le nom du Daim est suivi ici d'un déterminatif que K. Sethe dit «être presque comme une tête de Girafe». Le mot *Henen* «Daim» a d'ailleurs été rapproché par W. M. Müller[2] d'un autre vocable égyptien *Hen,* qui signifie «tête». Je rappellerai à ce propos l'hypothèse que j'ai émise plus haut sur le signe hiéroglyphique de Min, qui correspondrait à la stylisation d'une tête de Daim empalée.

Enfin il est curieux de constater que le rarissime mot égyptien *Henen* se retrouve, répété deux fois, comme désignation de deux Bouquetins mâle et femelle en train de s'accoupler, sur la tombe d'Aba, à Deir el Gebraoui (Ancien Empire : VIe dynastie)[3]. — Or dans plusieurs textes de vieux français le mot Dain désigne aussi le Bouquetin : Jehan Corbichon, dans sa traduction

[1] K. Sethe, *Urkunden der 18 Dynastie,* IV, 718.

[2] *Hirsch,* col. 224, n. 3.

[3] N. de G. Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi,* 1902, I, pl. XI.

française de Barthelemi Glawill (fin du XIVe siècle)[1], dit «Dain est ung Cheureau sauvaige»; P. Ange de Saint-Joseph[2] affirme que Giraffa est un «petit Dain, dont on trouve des troupes en voyageant par la Perse»[3]. — D'autre part, plusieurs images de Daims des temps ptolémaïques ont été, comme il a été rappelé ci-dessus, agrémentées d'une barbiche de Capridé.

F. Lenormant[4] a rapproché le vocable nilotique du grec *ἴννος, ἶννος, ἰννός*, *Hinnos*, et du latin *Hinnus* «petit Mulet», «Muleton» : ces derniers mots auraient eu peut-être originellement le sens de Daim, comme plus tard le diminutif *Hinnulus* fut employé, par Saint-Jérôme et par Isidore, dans l'acception de «Faon».

En démotique, le Daim est appelé ẖipinẕ *Ayour,* selon un papyrus médical[5]; cette dernière désignation a incontestablement une origine sémitique, comme d'ailleurs aussi le nom du Daim en copte : ⲉⲟⲩⲗ *Eoel* (thibétain, memphitique); ⲓⲉⲟⲩⲗ *Ieoel,* ⲉⲓⲉⲟⲩⲗ *Ieoel,* ⲉⲉⲓⲉⲟⲩⲗ *Eeioel,* ⲉⲉⲓⲉⲓⲟⲩⲗ *Eeieioel* (thibétain)[6]; ⲡⲓⲉⲟⲩⲗ *Pieoel*[7]. Toutes ces variantes dialectales se ramènent aisément à l'hébreu איל *Aial*, l'arabe ايل *Aial,* le syriaque ܐܢܐ *Ana,* l'assyrien *Aalou.*

F. Lenormant[8] et V. Loret[9] se sont demandé si les vocables égyptien et copte, *Henen, Ayour, Eoel,* n'avaient pas une origine commune. Au contraire, G. Bénédite[10] voit dans l'opposition d'un nom purement égyptien *Henen* (employé de la Ve à la XIXe dynasties) et d'un nom sémitique *Ayour,* en usage à l'époque saïte (XXVIe dynastie), une preuve de la disparition des Cervidés en Égypte vers la fin du Nouvel Empire.

---

(1) *De proprietatibus rerum,* XVIII, 28.
(2) *Gazophyl. ling. Pers.*
(3) L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Cervidés, 1re éd., *Rev. Afric.*, LVI, 1913, p. 489.
(4) *Fragments du livre de Chérémon, Revue archéologique,* VIII, 1851, p. 28.
(5) G. Bénédite, *loc. cit.*, p. 12.
(6) G. Bénédite, *loc. cit.*, p. 12 (cf. Peyron, *Lex.* 33).
(7) V. Loret, *Les Livres III et IV (Animaux et Végétaux) de la Scala Magna de Schams ar-Riasah, Ann. Serv. Antiquités Égypte,* I, 1900, p. 51, n° 38, etc.
(8) *Loc. cit.*
(9) *Revue archéologique,* VIII, 1851, p. 28.
(10) *Loc. cit.*, p. 12.

K. Histoire biogéographique du Daim d'Égypte. — Le Daim d'Égypte semble n'avoir pas été très rare à l'époque protohistorique (ivoire Carnarvon, palette des chasseurs), ainsi qu'aux temps du Royaume thinite (Ire-IIe dynasties) et de l'Ancien Empire memphitique (IIIe, IVe et surtout V^e^ dynasties). Dès le Moyen Empire thébain (XIe-XIIIe dynasties), cet animal ne figure à peu près plus que dans des représentations de parcs de réserve de chasse, enclos de filets; désormais il apparaît comme assez mal connu des artistes décorateurs des tombeaux. Devenu rarissime lors des débuts du Nouvel Empire thébain, il conserve cependant encore à cette époque son vieux nom égyptien *Henen.* Cette dernière appellation cesse d'être en usage à l'époque saïte (XXVIe dynastie), en même temps d'ailleurs que l'image du Daim disparaît des monuments pharaoniques : certainement vers la période de décadence, qui marqua la fin du Nouvel Empire thébain, les parcs de réserve de chasse cessèrent d'être entretenus par leurs propriétaires, tous plus ou moins ruinés.

Le Daim, animal par excellence de pays plutôt chauds, mais encore passablement humides, apparaît en Égypte, comme en Palestine[1], en Syrie ou en Mésopotamie, sous l'aspect d'une forme résiduelle de Mammifère caractéristique des périodes quaternaires pluviales. Si ce Cervidé a pu, dans une certaine mesure, s'adapter aux contrées sèches des pays nilotiques, en se modifiant d'ailleurs quelque peu (*C. dama Schæferi* Hilz.), il n'en est pas moins demeuré une bête affectionnant surtout les lieux où il y a toujours de l'eau en quantité notable.

En Égypte, le Daim a dû subsister originellement aux abords du Nil : il a pu se maintenir ainsi localement dans le pays tant que le peuplement humain a été peu dense, aux temps prédynastiques. Il a ensuite disparu devant l'homme, ne persistant que vers la steppe de l'ouadi Natroun et de la Cyrénaïque, quand commença à s'épanouir la civilisation pharaonique : en Libye, ce Ruminant s'est d'ailleurs assez rapidement éteint, car il n'a pas tardé à se trouver, en

---

(1) Déjà les Hébreux avaient été frappés de ce que le Daim ne trouvait pas toujours des conditions de vie satisfaisantes en Palestine de leur temps. Aux Psaumes (XLI, 2), il est dit que cet animal «soupire après les sources et qu'il s'y rend de très loin pour se désaltérer». Dans les Lamentations (I, 6), il est rappelé, à propos de cette bête, que «la grande sécheresse détruit ses pâturages, l'exténue et le rend incapable de fuir.» Cependant ce Cervidé ne devait pas être rare dans la contrée : une vallée et deux villes (aujourd'hui Yalo et Djaloun) portaient son nom.

cette zone, dans des conditions éthologiques générales qui lui étaient plutôt défavorables.

Il ne faut pas oublier néanmoins qu'aux époques protohistorique, thinite et memphitique, la Libye voisine du Delta ou de la côte méditerranéenne n'était point la contrée désertique actuelle. La palette des sept châteaux, avec ses défilés de troupeaux de Bœufs, de Moutons et d'Ânes, les très vieux textes des Pyramides, la peinture des razzias de Sahoura chez les Tehenou, nous révèlent l'existence jadis, au Nord-Ouest de l'Égypte, d'un vaste pays riche en pâturages, où le Daim pouvait certes parfaitement vivre[1].

Fig. 23. — Daim peint en raccourci sur un panneau décoratif de l'église de Zara Brouk (Addiet, Abyssinie).
(D'après M. Griaule.)

C'est le dessèchement très progressif des régions limitrophes de l'Égypte et de la Tripolitaine, qui a fait disparaître, plus ou moins tardivement de ces contrées, le Daim de Schäfer, Ruminant qui se serait par contre maintenu vers le Sud, en Éthiopie, jusqu'à nos jours.

L. Daim d'Éthiopie. — M. Griaule[2] a rapporté de la province de Godjam (Abyssinie), la reproduction (fig. 23) d'une image de Cervidé, relevée sur les marches de la porte ouest du sanctuaire cubique de l'église de Zara Brouk, dans la région d'Addiet. Il a attribué avec doute cette image à un Élan. En fait cette peinture représente un Daim, dont la forme des bois notamment rappelle tout à fait celle tracée sur les parois du tombeau des Beni Hassan (fig. 18 et 19).

La peinture de Zara Brouk avait pour auteur un Godjamite du nom de Wouddié, homme de 45 à 50 ans, qui a affirmé à M. Griaule avoir vu cet animal dans les forêts de la région du lac Tanan[3]. D'ailleurs, comme me l'a

[1] L. Joleaud, *Quelques réflexions sur diverses espèces de Mammifères semi-domestiques de l'ancienne Égypte*, *Compt. rend. Inst. Franç. Anthrop.*, 19 mai 1920, *L'Anthropologie*, XXX, 1921, p. 576. — *Considérations sur l'origine des Bœufs, des Chevaux et des Chameaux domestiques dans l'Afrique du Nord*, *Id.*, 21 février 1923, *L'Anthropologie*, XXXIII, p. 178-181. — *L'ancienneté de la fabrication de l'huile d'olive dans l'Afrique du Nord*, *Id.*, 16 mai 1928, *L'Anthropologie*, XXXVIII, p. 352-353 et *Rev. afric.*, LXX, n[os] 338-339, 1[er]-2[e] trimestres 1929, p. 11-36.

[2] *Silhouettes et graffiti abyssins*, Paris, Larose, in-4°, 1933, pl. XXV, fig. 90.

[3] *In litt.*

fait aimablement remarquer le chef de la mission ethnographique transafricaine, le genre de silhouettes auquel se rapporte l'esquisse du pseudo-Élan rentre dans la catégorie des dessins dont l'exécution, habituellement réservée aux apprentis, est inspirée presque uniquement par des données de la vie courante; par contre, il en est tout autrement de l'inspiration originelle des peintures religieuses, qui couvrent la plus grande partie de la surface du sanctuaire.

Le Daim d'Éthiopie est appelé localement እንዴስ *Andes.* Ce mot, m'a fait observer M. Griaule, ne figure pas avec le sens d'animal dans J. Guidi, ni dans Baeteman : il désigne couramment quelque chose de très grand ou de très petit, un extrême, un comble; J. Guidi[1] constate néanmoins que ce mot est devenu un nom d'homme légendaire[2].

L'abbé H. Breuil[3] a signalé tout dernièrement la découverte d'une image de Cervidé, peinte en rouge vif, sur les parois de la caverne du Porc-épic, à Diré Daoua, dans le Harrar (fig. 24) : cette grotte comporte un remplissage paléolithique récent et mésolithique. La représentation du Cervidé est accompagnée, sur les tableaux rupestres du Harrar, de figures de Lions, Éléphants, Antilopes, Bœufs, Buffles, etc. : l'ensemble, bien que présentant beaucoup d'esquisses un peu schématiques, révèle néanmoins une faune essentiellement africaine, qui comptait alors un Ruminant cervicorne.

Fig. 24. Peinture en rouge vif du Daim de la grotte du Porc-épic à Diré-Daoua (Harrar, Abyssinie).
(D'après H. Breuil.)

Le Cervidé de Diré Daoua est évidemment le même que celui de Zara Brouk : c'est certainement pour moi un Daim, sans doute *Cervus (Dama) dama Schæferi* Hilz.

Ainsi donc un Daim, vivant peut-être encore en Éthiopie dans le Godjam, existait au Paléolithique récent ou au Mésolithique dans le Harrar. Les Cervidés ont par conséquent pénétré, en Afrique nord-orientale, jusqu'au Sud-Est de l'Abyssinie, vers les confins de la Somalie française.

Il est bien possible que les Ruminants cervicornes, dont les restes fossilisés

[1] *Vocabolario amarico italiano*, 1901, col. 469.

[2] M. Griaule, *In litt.*

[3] *Peintures rupestres préhistoriques du Harar (Abyssinie)*, *L'Anthropologie*, XLIV, 5-6, 1934, p. 473-483, spéc. p. 476-477, fig. 4-6.

ont été repérés dans le Quaternaire ancien (Postpliocène) de la Haute-Égypte et de la Nubie, aient été des Daims, ancêtres de *Cervus* (*Dama*) *dama Schæferi* Hilz., et venus avec les faunes asiatiques, dans le Nord-Est Africain au Pliocène. Les Cervidés, qui avaient ainsi étendu leur aire de dispersion jusqu'à la Libye et l'Éthiopie, étaient, en tous cas, devenus très tôt des raretés dans la vallée du Nil, où ils n'apparaissaient plus, aux temps modernes, que par intermittence, entre la Tripolitaine et l'ouadi Natroun ou vers la Nubie. Il est possible qu'ils aient trouvé maintenant un ultime refuge en Éthiopie (fig. 37).

4. — CERVIDÉS DU SAHARA.

Si la présence possible de Daims actuels en Cyrénaïque et en Abyssinie, pays africains de climat relativement tempéré et humide, se lie ainsi à un recul de Ruminants eurasiatiques devant le déssèchement général du Nord-Est du Continent noir à l'époque moderne, l'existence de Cerfs au Sahara, à l'ère quaternaire, est certainement aussi en rapport avec les changements météorologiques ayant, dans ces derniers temps, affecté le Grand Désert : les observations récemment recueillies sur les Cervidés sahariens conduisent d'ailleurs à d'intéressantes déductions biogéographiques, qui font l'objet principal des paragraphes qui vont suivre.

Néanmoins bien souvent les Cerfs de l'Extrême-Sud de l'Afrique mineure et du Sahara, signalés par les explorateurs n'étaient que des Antilopes, dont les noms hamito-sémitiques prêtaient à confusion avec ceux de Ruminants cervicornes : peut-être même serait-il permis de se demander si le souvenir de l'existence au Néolithique de Cervidés au Sahara et dans certaines régions de la Berbérie méridionale n'a pas été le point de départ de plusieurs des analogies de vocabulaire arabo-berbère, qui sont à l'origine des confusions d'auteurs mal avertis des conditions de milieu des faunes nord-africaines.

A. Cerf élaphe du Sud de la Berbérie. — Il y a longtemps déjà que la présence de *Cervus elaphus barbarus* Benn. a été signalée dans le Sud Tunisien, aux environs de Douiret, au milieu du pays des Matmata, par F. Lataste[1],

[1] *Catalogue provisoire des Mammifères de la Barbarie, Actes Soc. Linn. Bordeaux*, XXXIX, 1885, p. 164 du tirage à part. — *Catalogue critique des Mammifères de la Tunisie, Explor. scient. Tunisie*,

à la suite de renseignements inexacts donnés à ce zoologiste par le capitaine Rebillet, commandant de la Compagnie mixte de Metameur. Depuis, L. Lavauden[1] a beaucoup insisté sur l'erreur de F. Lataste : l'animal soi-disant originaire de Douiret provenait des environs de Tébessa (fig. 1).

Le Cerf de Berbérie se montre apte à vivre en pays désertique, comme je l'ai montré dès 1903 : la présence de cet animal, au voisinage de Négrine, dans le djebel Onk, m'est apparue, en effet, comme fort remarquable, puisqu'il n'existe dans cette montagne qu'une forêt de Pins, de caractère résiduel, et seulement deux sources, au voisinage desquelles se tiennent presque constamment des campements indigènes[2].

Tout dernièrement l'abbé H. Breuil et le Dr Clergeau[3] ont affirmé que l'image du Cerf figurait sur les parois de la grotte du chaba Naïma, aux Ouled Djellal, à l'Ouest-Sud-Ouest de Biskra (Sud constantinois) : je pense que le tableau rupestre du chaba Naïma remonte à une période de la préhistoire de la Berbérie sensiblement contemporaine de l'époque protohistorique (Énéolithique récent) ou de l'époque historique ancienne (thinite et memphitique) de l'Égypte[4].

C'est avec une phase un peu plus ancienne de la chronologie nilotique, avec l'âge d'Abousir el Melek (Énéolithique préhistorique récent) que devraient être parallélisés de nombreux tableaux rupestres du djebel Ouenat (confins égypto-libyco-soudanais)[5], où le prince Kemal el Dine[6] avait cru

1887, p. 34. — E.-L. Trouessart, *La faune des Mammifères du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, Caus. Soc. Zool. France*, I, 10, 1905, p. 405.

[1] *La chasse et la faune cynégétique en Tunisie*, Tunis, 1re éd., 1920, p. 15. — 2e éd., 1924, p. 15. — *Les Vertébrés du Sahara*, Tunis, 1926, p. 47.

[2] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, 1re éd., 1913, *loc. cit.*, p. 482.

[3] *Œuf d'Autruche gravé et peint du territoire des Ouled Djellal, L'Anthropologie*, XLI, 1-2, mars 1931, p. 55.

[4] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, Rôles des Bovins, des Ovins et des Caprins dans la magie berbère préhistorique et actuelle, *Journ. Soc. Africanistes*, III, 1933, p. 197-282, spéc. p. 235.

[5] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 234.

[6] Prince Kemal el Dine et abbé H. Breuil, *Les gravures rupestres du djebel Ouenat, Rev. scient.*, LXVI, 25 février 1928, p. 105-117, fig. 45-61, spéc. p. 105.

reconnaître des Cerfs, mais où je pense que sont simplement figurés des Taureaux à appendices frontaux surajoutés, plumes, lanières[1], comme il était d'usage d'en faire figurer dans certaines cérémonies rituelles chez les sujets des Pharaons.

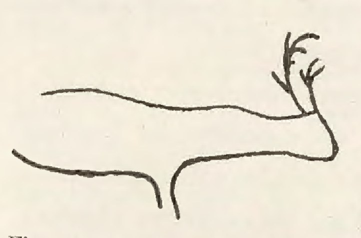


Fig. 25. — Gravure rupestre de Cerf élaphe de Gueber Rechim (Géryville, Sud-Oranais).

(D'après G. Flamand.)

Enfin de rares gravures de Cerfs ont été repérées dans le Sud-Oranais. G.-B.-M. Flamand[2] en a signalé une à Guebar Rechim, dans le cercle de Géryville (fig. 25). Je crois qu'il est possible de voir une autre image de cet animal dans un dessin relevé à El Koréma par L. Frobenius[3] (fig. 26). Dans ces deux cas, il est assez difficile de préciser l'âge de ces figurations rupestres des Ksours, contemporaines sans doute du Néolithique ou de l'Énéolithique ancien d'Égypte[4].

Dans le Sud-Marocain enfin, aucun témoignage probant n'a encore été recueilli concernant la présence du Cerf, malgré les indications contraires données à plusieurs reprises[5], par suite de confusions avec des Gazelles ou des Bubales, dont les noms arabes ou berbères prêtent à de telles méprises[6].

En était-il de même aux temps historiques? Je le crois, à l'encontre des affirmations de Léon l'Africain[7] et de Marmol[8], qui indiquent la présence de *Cervi* et de *Caprioli* dans les Doukkala. A la différence de ce que suggère

---

[1] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 230-231.

[2] *Les pierres écrites*, Paris, 1921, p. 87, pl. XXVI.

[3] L. Frobenius et H. Obermaier, *Hadschra Maktuba*, Munich, 1925, pl. CVI, fig. 3.

[4] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 233-234.

[5] La présence du Cerf et du Daim a été indiquée à tort au Maroc par le Dr Deyrolle (*Les Mammifères du Maroc, Le Naturaliste*, 1908). Plus récemment C. Carpentier (*Les Mammifères du pays Zaian, Bull. Soc. Sc. Nat. Maroc*, XII, 1932, p. 11-22, spéc. p. 21) a rapporté l'affirmation du capitaine Vizios, qui aurait vu un Cerf à Tagouzalt et suggéré qu'il pouvait s'agir d'un Bubale.

[6] L. Joleaud, *La faune terrestre et des eaux douces du Maroc*, Vertébrés, in *La Science au Maroc, Ass. Franç. Avanc. Sc.*, LVIII, Casablanca, 1934, p. 259 (cf. A. Cabrera, *Los Mamíferos de Marruecos, Trab. Mus. Nac. Cienc. Nat.*, Zool., 57, Madrid, 1932, p. 311).

[7] III, p. 437-438.

[8] P. 52.

L. Massignon[1], je pense que ces *Cervi* sont des Gazelles ou des Bubales et que les *Caprioli* sont des Mouflons[2].

Ainsi la zone de dispersion continue du Cerf de Berbérie ne paraît pas avoir sensiblement dépassé, au Quaternaire récent, comme à l'époque actuelle, vers le Sud, la bordure méridionale de l'Atlas présaharien : ce Ruminant se trouve encore aujourd'hui au djebel Onk, dans le Sud constantinois; il atteignait jadis Guebar Rechim, dans le Sud-Oranais. L'aire géographique principale de *Cervus elaphus barbarus* semble donc être depuis longtemps située dans les confins nord du Sahara et dans les contrées plus septentrionales du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie (fig. 36).

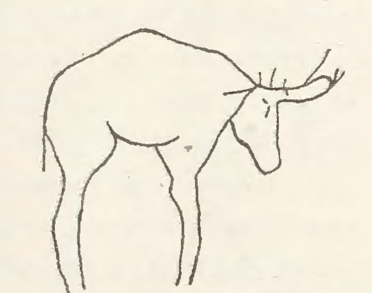


Fig. 26. — Gravure rupestre de Cerf élaphe (?) d'El Koréma (Géryville, Sud-Oranais).

(D'après L. Frobenius.)

B. Cerf élaphe du Sahara soudanais occidental et du Sahara central. — Néanmoins une bien curieuse observation a été récemment faite par F. Roman[3], qui vient de signaler la présence de fragments de bois d'un Cervidé de petite taille à 10 kilomètres au Sud de Guir, un peu à l'Est d'Araouan, dans le Sahara soudanais. Avec ces restes de ramure se trouvaient des ossements d'une Antilope de marais (*Limnotragus* cf. *gratus* Sclater), d'un Rongeur éthiopien (*Tryonomys* cf. *calamopnatus* de Beerst), d'un Hippopotame (*Hippopotamus amphibius* L., commun), d'un Ratel (*Mellivora*), d'un Bubale (*Bubalis boselaphus* Pall.), d'un petit Bœuf (*Bos brachyceros* Gray) et des outils néolithiques, petites hachettes à tranchant poli, hameçons en os, etc.

J'ai eu l'occasion d'examiner tout dernièrement des ossements fossiles ou

---

[1] *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle, Mém. Soc. Hist. algérienne*, 1906, p. 90 (cf. C. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, 1884, p. 346).

[2] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, 2e éd., 1925, *loc. cit.*, p. 266.

[3] *Sur quelques Vertébrés subfossiles du Sahara occidental, Compt. rend. Soc. Géol. France*, 15 janvier 1934, 2, p. 13-14. — *Les animaux de climat humide dans le Sahara occidental, Ass. Franç. Avanc. Sc.*, LVIII, Rabat, 1934 (1935), p. 132-134. — *Sur une faunule de Vertébrés et sur des pièces néolithiques du Sahara occidental, Bull. Ass. rég. Paléont. et Préhist.*, Lyon, n° 5, juin 1935, 13 p., 4 pl., spéc. p. 11.

subfossiles de divers gisements du Sahara soudanais comparables à ceux de Guir-Araouan[1]. De mes études comparatives, j'ai conclu à l'analogie des gîtes fossilifères de Guir-Araouan, d'Oualata et de l'Azaoua. Or ces derniers, remarquables par leurs harpons en os à un seul rang de barbelures et leurs pointes de flèches en silex à base concave[2], datent du début de la phase de sécheresse actuelle, phase qui correspond localement à un Néolithique assez archaïque, mais qui, d'autre part, a été synchronique de l'Énéolithique ancien d'Égypte (âge de Négadah : 7500-5000)[3].

La trouvaille de fragments de bois d'un petit Cervidé, signalée par F. Roman dans la région d'Araouan, est à rapprocher d'une remarque de T. Monod[4]. Étudiant les gravures rupestres qu'il avait relevées dans l'Adrar Ahnet, cet auteur attirait l'attention sur un dessin ancien d'Edikel, paraissant révéler un animal aux cornes rameuses, peut-être un Cerf (fig. 27). Une telle attribution, bien hasardeuse lorsque T. Monod la formula, l'est beaucoup moins aujourd'hui.

T. Monod a rapporté les gravures d'Edikel à la deuxième phase de son

---

[1] L. Joleaud et J. Malavoy, *Découverte d'une dent subfossile d'*Elephas africanus *dans le Sahara sud-occidental, Compt. rend. Soc. Géol. France*, 18 mai 1931, p. 118-119. — L. Joleaud et J. Lombard, *Mammifères quaternaires d'Ounianga Kebir (Tibesti sud-oriental), Compt. rend. Acad. Sc.*, CXCVI, 13 février 1933, p. 497-499 et *Conditions de fossilisation et de gisement des Mammifères quaternaires d'Ounianga Kebir, Bull. Soc. Géol. France*, 5, III, 1933, p. 239-243. — L. Joleaud. *Vertébrés subfossiles de l'Azaoua (Colonie du Niger), Compt. rend. Acad. Sc.*, CXCVIII, 5 février 1934, p. 599-601. — *Équidé quaternaire des salines de Taodeni (Sahara soudanais), Compt. rend. Soc. Géol. France*, 5 novembre 1934, 13, p. 179-180. — L. Joleaud et N. Menchikoff, *Gisements de Mammifères et de Mollusques quaternaires du Tanezrouft, au Nord-Ouest de l'Adrar des Iforas (Sahara soudanais), Id.*, 3 décembre 1934, 15, p. 213-215. — L. Joleaud, *Gisements de Vertébrés quaternaires du Sahara, Fasc. jubilaire Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, 1935.

[2] H. Kelley, *Collections africaines du département de Préhistoire exotique du Musée d'Ethnographie du Trocadéro*, I, Harpons, objets en os travaillés et silex taillés de Taferjit et Tamaya Mellet (Sahara nigérien), *Journ. Soc. Africanistes*, IV, 1, 1934, p. 135-143, pl. VIII-X (cf. *Les témoins d'une civilisation ancienne dans le cercle de Tahoua, Bull. Com. Ét. Hist. Scient. Afrique occid. franç.*, XVI, 2, avril-juin 1933, p. 299-318, 5 pl.).

[3] L. Joleaud, *Essai stratigraphique sur les faunes de Mammifères quaternaires du Sahara, Compt. rend. XVIe Congr. Géol. internat.*, Washington, 1933 (cf. *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Silures et les Chromides, *Rev. Géogr. marocaine*, XIX, janvier 1935, p. 49-82, 1 fig., 1 pl.).

[4] L'Adrar Ahnet, *Trav. Mém. Inst. Ethnol. Univ. Paris*, XIX, 1932, p. 114, fig. 43, n° 222.

groupe des images anciennes ou précamélines : cette phase, qualifiée par l'auteur de phase préhistorique bovine, est envisagée par lui comme correspondant régionalement au Néolithique ancien. Dans mon essai de synthèse sur la chronologie des gravures rupestres[1], j'ai considéré de telles images comme synchroniques de l'Énéolithique préhistorique récent égyptien (âge d'Abousir el Melek : 5000-3500).

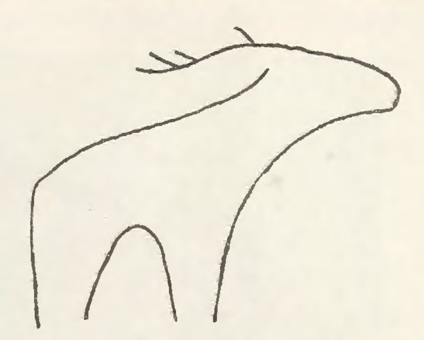


Fig. 27. — Gravure rupestre de Cerf élaphe (?) d'Edikel (Adrar Ahnet, Sahara central). (D'après T. Monod.)

Un Cervidé a donc vécu au Sahara occidental (Ahnet et région d'Araouan) à l'époque où l'industrie locale demeurait au stade néolithique ancien, époque contemporaine de l'Énéolithique préhistorique d'Égypte (âges de Négadah et d'Abousir el Melek).

Le Cervidé saharien était de petite taille. L'image d'Edikel, si elle lui appartient bien, ne rappelle en rien celle du Daim. A priori il semble logique de le rapprocher du Cerf de Berbérie, animal qui est aussi de médiocre format.

M. Reygasse vient d'ailleurs de découvrir une gravure de Cerf sur un rocher à Tit, au Hoggar[2]. Cette image, dont ce préhistorien a bien voulu me communiquer une reproduction (fig. 28), est remarquable par la forme de la ramure, qui dessine deux V opposés par leur ouverture et qui par conséquent est représentée de face; cependant le reste de la tête de l'animal est dessiné de profil : un tel mode de figuration, purement conventionnel, a été souvent constaté sur des œuvres d'art préhistoriques. Le galbe général des bois de la bête de Tit révèle pour moi un Élaphe comparable à celui qui subsiste aujourd'hui en Berbérie.

Avec cet Élaphien vivait au Sahara central, d'après le tableau rupestre de Tit, de vrais Chevaux, des Girafes, des Canidés, des Autruches, peut-être aussi des Ânes et des Moutons à cornes horizontales. L'ensemble des gravures de Tit paraît dominé par l'image d'un Bélier à cornes horizontales, pourvu

---

[1] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 234.

[2] L. Joleaud, *Les débuts de la domestication d'après la chronologie des gravures sahariennes, Compt. rend. XVIe Congr. internat. Anthropologie*, Bruxelles, 1935.

d'un large collier, comme si la vie de tous ces animaux était sous la dépendance magique de cet Ovin, personnification d'un dieu de l'eau, et derrière lequel se tiennent en outre des chasseurs. Un tel tableau nous reporte aux

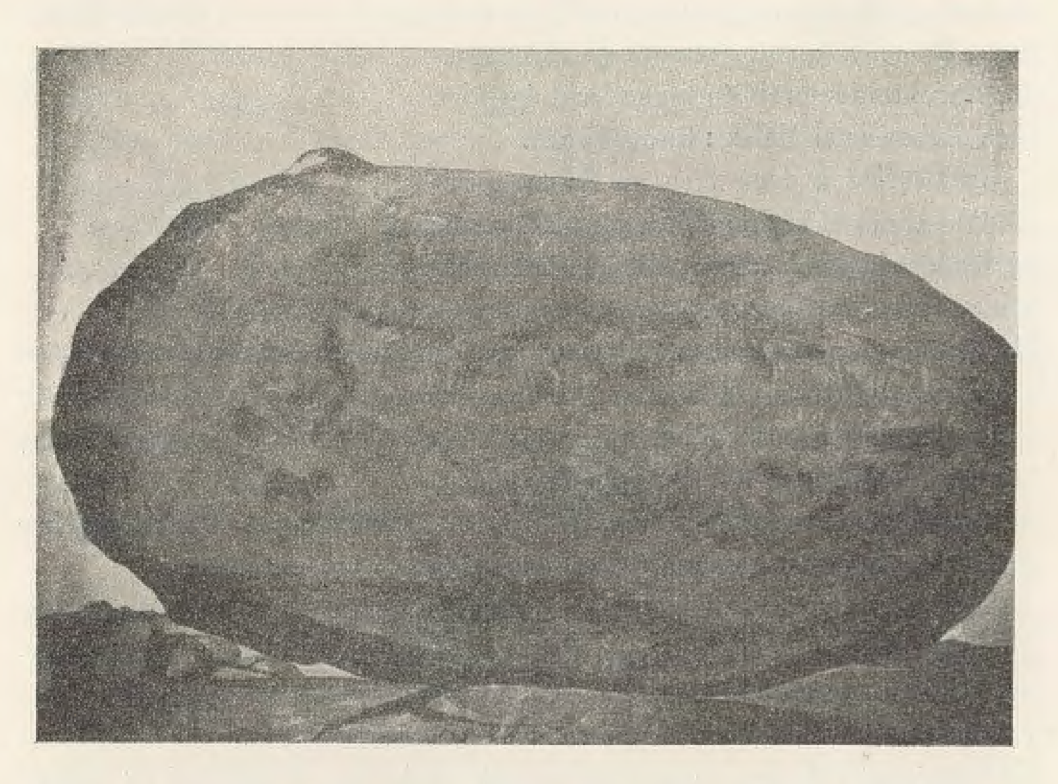


Fig. 28. — Rocher gravé de Tit (Hoggar).
Photographie d'une gouache de Rigal (Mission Reygasse-Rigal : février 1935). Cerf élaphe, Chevaux, Girafes, Canidés, Autruches, etc.

temps de l'Énéolithique ancien de Négadah et de la faune du Guir d'Araouan, à une époque où le Bélier était encore le support des rites magiques de l'eau au Sahara [1].

La pénétration d'un Élaphe jusqu'au Hoggar, à l'Ahnet et à Araouan, n'a pu évidemment se faire que dans un Sahara humide; c'est ce que révèlent d'ailleurs la faune et l'outillage du gisement du Guir. L'extinction des Ru-

[1] *Mission au Tassili des Ajjers, Acad. Inscr. B.-Lettres,* mai 1934 et *Acad. Sc. Coloniales,* juillet 1934.

minants cervicornes dans le Grand Désert s'explique aisément par le dessèchement de la contrée.

C. Daim du Sahara nord-oriental. — Au cours de la campagne où il repérait une gravure d'Élaphe au Hoggar, M. Reygasse relevait une autre figuration de Cervidé dans l'oued Djerat, à 15 kilomètres au Sud de Fort Polignac, dans le Tassili des Azdjer [1]. Le directeur du Musée du Bardo a bien voulu me faire parvenir une photographie de ce nouveau Ruminant cervicorne saharien (fig. 29) [2]. L'image découverte à l'oued Djerat rappelle d'assez près, à mon avis, les peintures de Daims du tombeau d'Antefoker (fig. 21), qui sont typiquement, selon M. Hilzheimer, des Daims de Schäfer : ainsi donc le Daim d'Égypte a pénétré jusqu'au Tassili des Azdjer, ce qui n'est pas très surprenant, cette partie du Sahara étant une dépendance géographique naturelle de la Tripolitaine, pays de provenance de la peau de *Cervus dama Schæferi* du Musée de Berlin. Au-dessus de ce Daim de l'oued Djerat se voit un Félin [3].

[1] M. Reygasse, *La Préhistoire du Sahara central (Hoggar et Tassili des Ajjers), Congr. Préhist. France,* XIe sess., Périgueux, 1934 (1935), 15 p., spéc. p. 9 du tirage à part; *Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajjers, L'Anthropologie,* XLV, 1935, p. 533-571, 36 fig., spéc. p. 569 et fig. 22 haut. — Cf. R. Perret, *Observations géographiques faites au cours d'un voyage au Tassili des Ajjers, Bull. Assoc. Géogr. français,* n° 89, juillet 1935, p. 96-99; *A travers le pays Ajjer, Ann. Géogr.,* XLV, 1935, p. 595-613, pl. XVII et *Journ. Soc. Africanistes,* VI, 1936.

[2] M. Reygasse, *Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajjers, L'Anthropologie,* XLV, 1935, p. 555, fig. 22, haut. (*Note ajoutée pendant l'impression.*)

[3] Une autre gravure de Daim pourrait exister dans la même localité (M. Reygasse, *id.,* p. 553, fig. 20, en bas, tout à fait à droite). — Peut-être ce sont aussi des Daims que représente un des tableaux peints de l'intérieur de la grotte d'In Ezzan (Sud-Est du Tassili des Azdjer), d'où ces animaux ont été décrits comme des Addax : cette scène de chasse à cheval a été attribuée à l'époque sassanide (224-651) par H. Breuil *in* P. Durand et L. Lavauden (*Les peintures rupestres de la grotte d'In Ezzan, L'Anthropologie,* XXXI, 1926, p. 427 et fig. 6, p. 422). Comme le fait remarquer R. Perret (*A travers le pays des Ajjers, Itinéraire de Fort-Flatters à Djanet, Ann. Géogr.,* XLIV, 252, 15 novembre 1935, p. 600) les peintures et gravures des Azdjer, si remarquables par leurs animaux figurés galopant en extension, doivent être attribuées chronologiquement aux temps mycéniens (vers 1000 av. J.-C.) : cette opinion a été adoptée par M. Reygasse (*loc. cit.,* 1935, p. 569). Je pense que datent approximativement de la même période : 1° les peintures à Chevaux et Daims (?) d'In Ezzan; 2° les peintures à Chevaux et Chameaux «de style volant» de l'Ennedi (Sud-Est du Tibesti) (E. Passemard et H. de Saint-Floris, *Les peintures rupestres de l'Ennedi, Journ. Soc. Africanistes,* V, 1935, 1, p. 97-112, fig. 16-19, pl. VII-XXXI.) (*Note ajoutée pendant l'impression*).

Un second Daim me paraît représenté à l'oued Djerat, à la suite de trois Bovins auprès desquels courre un personnage [1].

A ces gravures de Daims de l'oued Djerat me semblent assez comparables, par le galbe des animaux représentés, des Ruminants à cornes, peints sur les



Fig. 29. — Rocher gravé d'oued Djerat, à 15 kilomètres environ au Sud de Fort Polignac (Tassili des Azdjer).

Photographie d'un dessin de Rigal (Mission Reygasse-Rigal : janvier 1935). Daim de Schäfer et Félin.

parois de la grotte d'In Ezzan, au Sud-Est du Tassili des Azdjer : ces Ongulés ont cependant été considérés comme des Addax, par P. Durand, L. Lavauden et H. Breuil [2].

---

(1) M. Reygasse, *Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajjers, loc. cit.,* fig. 20 en bas et à droite.

(2) *Les peintures rupestres de la grotte d'In Ezzan, L'Anthropologie,* XXXVI, 1926, p. 409-427, spéc. p. 411, 421, 423, 427 et fig. 6.

Les gravures rupestres de l'oued Djerat se trouvent à quelques mètres au-dessus du niveau des crues actuelles : les dessins d'Hippopotames, qu'elles comptent notamment, par leur situation topographique dans ce cañon desséché, me paraissent évoquer un rite de magie sympathique en faveur de l'arrivée, souhaitée par les autochtones, de l'eau dans le thalweg.

Les Daims vivaient évidemment au Sahara à une époque où les rivières coulaient encore, mais assez irrégulièrement : sans doute les habitants, déjà inquiets de la disette d'eau éventuelle, proféraient-ils, comme les sujets des Pharaons, au cours de leurs principales manifestations religieuses, des invocations à la venue de la crue, devant leurs tableaux rupestres.

M. Reygasse a insisté sur le fait que les gravures les plus intéressantes de l'oued Djerat sont les images très anciennes de trois Hippopotames : deux de ces animaux sont affrontés sous un gros serpent; un troisième, isolé, a la tête surmontée d'une spirale très régulière. Telle est la plus ancienne reproduction connue de cet ornement dans l'art préhistorique. Notre confrère est convaincu que, dans le Sahara central, la spirale, très fréquemment figurée sur les tableaux rupestres, avait une valeur magico-religieuse : il compare cette figure géométrique aux sphéroïdes dont sont casquées les têtes des Béliers du Sud-Oranais, principaux supports, selon moi, des rituels néolithiques de l'eau en Afrique du Nord. A ce propos je ferai remarquer que, sur de vieilles gravures d'autres localités du Sud-Oranais, à l'oued Chéria notamment, des images de Buffles et de Bovins sont surmontées de dessins de spirales : or les figures de ces animaux, en raison de divers traits qui les accompagnent, pourraient avoir certains rapports avec les rites de l'eau pratiqués jadis au Nord du Sahara.

Selon M. Reygasse, l'art rupestre de l'oued Djerat comporterait une première période contemporaine d'un peuplement de chasseurs d'Éléphants, Hippopotames, Rhinocéros, Girafes, Buffles, Bœufs, Addax, Gazelles-Girafes, Autruches, période synchronique de l'Énéolithique protohistorique égyptien.

Lors d'une deuxième phase subsistent seuls les Éléphants, Girafes, Bœufs, Autruches, auxquels se joignent alors des Daims, Oryx, Mouflons, Sangliers, Chèvres, Chevaux : cette seconde phase, marquée par le développement de l'industrie pastorale, s'est prolongée jusqu'au Ier millénaire avant J.-C.

Des relations étroites avec l'Égypte témoignent les rapports culturels concernant Seth, que personnifiaient précisément l'Hippopotame, et aussi le

Crocodile, animal dont une gravure a été reconnue au Fezzan par L. Frobenius. Nombre de documents préhistoriques ou même historiques du Sahara tripolitain, pays qui confine au Tassili des Azdjer, se réfèrent d'ailleurs aux rites de l'eau [1] : ces données impliquent une survivance locale tardive d'humidité dans cette contrée, qui fut l'une des dernières à abriter des Daims en Afrique du Nord. Peut-être même le souvenir de la présence de Cervidés au Sahara est-il, comme je l'ai dit plus haut, l'origine de certaines dénominations locales d'Antilopes, dont la consonance est comparable à celles de vocables en usage d'habitude pour des Ruminants cervicornes en pays arabo-berbère.

D. Antilopes du Sahara confondues avec des Cervidés. — J'ai rappelé, au début de ce mémoire, que le Cerf avait été souvent confondu par les auteurs de l'antiquité classique, sous le nom de *Bubal*, avec l'Antilope bubale proprement dite, comme il l'est par les habitants actuels de la Berbérie, avec le Mouflon à manchettes sous le vocable *Fechtal*. Le *Bubal* a d'ailleurs pu être parfois aussi le Buffle. Une acception plus générale encore s'étend au *Begueur el Ouahach* des arabophones modernes qui englobent sous cette même dénomination, non seulement le Buffle, le Mouflon et le Bubale, mais encore l'Oryx, l'Addax et le Mohor.

Le plus généralement les indications données sur la présence du Cerf au Sahara à l'époque actuelle, résultent d'une confusion entre *Cervus elaphus barbarus* Benn. et *Gazella dama mhorr* Benn. [2].

Les zoologistes distinguent aujourd'hui cinq sous-espèces de Nanguer : 1° *Gazella dama mhorr* Benn. des plateaux (hammadas) du Sahara nord-occidental et central, forme dont la limite méridionale de la zone d'habitat englobe l'oued Noun (Maroc méridional), le Tidikelt (au Nord de l'Ahnet et du Mouydir), le Hoggar (au Nord de Tamenrasset) et la région de Bilma (au Nord de Dibela); 2° *Gazella dama permista* Neum. du Sénégal et de la Gambie; 3° *Gazella dama dama* Pall. des pays du Tchad, qui remonte dans les régions

[1] L. Joleaud, *Paléoethnologie du Sahara tripolitain, La Nature*, n° 2944, 1er janvier 1935, p. 8-11, 5 figures.

[2] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Cervidés, 2e éd., 1925, *loc. cit.*, p. 264-266. — *Id.*, Les Gazelles, *Bull. Soc. Zool. France*, LIV, 1929, p. 448-450.

sahariennes (Aïr, Mouydir, Ahnet), atteint les abords d'Idjil et du Rio de Oro, mais ne parvient pas au littoral mauritanien; 4° *Gazella dama ruficollis* Smith du Dongola, du Nord du Kordofan, du Sennar et des autres territoires à l'Est du Nil; 5° *Gazella dama damargouensis* Rothsch. du Damergou. Enfin une espèce représentative étend son aire de dispersion plus au Sud-Est : c'est *Gazella Sœmmeringi* Cretschm., dont la sous-espèce type est propre à l'Érythrée (Souakim à Tadjoura), la forme *berberana* Matsch. étant localisée dans la Somalie du Nord (environs de Tadjoura et de Berbera) et la forme *Batteri* Thom. se trouvant seulement chez les Galla.



Fig. 30.
Gazella (Nanguer) dama mhorr Bennet.
(D'après L. Lavauden.)

Dans le Soudan central, du Tagant au Tchad, *Gazella dama* est la plus commune des Gazelles. Par contre, plus au Nord, le Mohr a disparu de tous les points où l'homme s'est implanté : le Sahara a créé, pour cette Antilope, une zone d'isolement favorable à sa conservation; *Gazella dama mhorr* est évidemment aujourd'hui un type d'animal de steppe ayant trouvé asile au désert (fig. 30).

La confusion du Cerf et du Mohor remonte à une très haute antiquité. Le Périple de Scylax [1] mentionne déjà le commerce des peaux de «Cerfs» fait par les Éthiopiens, qui habitaient la côte de l'Atlantique, près de l'île de Cerné, c'est-à-dire vers le cap Juby actuel. Ce texte fait évidemment allusion au trafic du cuir de Mohor encore si actif au Moyen Âge chez les Lemta et les Lemtouna [2].

En 1869, J. Gatell [3] parle d'un «Cerf» qui habiterait l'Extrême-Sud

[1] § 112 : *Geogr. gr. min.*, I, p. 94. — R. Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, édit. Les Belles Lettres, 1924, p. 20.

[2] L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 274-275.

[3] *L'Ouad-Noun et le Tekna à la côte occidentale du Maroc, Bull. Soc. Géogr. Paris*, 5, XVIII, 1869, p. 257-287, spéc. p. 262.

marocain, la région de l'oued Noun, d'où provenait précisément le type du Nanguer Mohor, *Gazella (Nanguer) dama mhorr* Bennet.

E. Masqueray[1] dit qu'en berbère zenaga, c'est-à-dire en berbère de Mauritanie, la «Biche» est désignée sous le nom de *Tenf.* En réalité ce mot doit signifier Antilope : C. Maclaud[2] fait, en effet, remarquer que les colons européens du Sénégal appellent les Antilopes «Biches», sans distinction d'espèce, ni de sexe, ce qui explique l'erreur de E. Masqueray; en particulier le Nangueur est dit «Biche Robert».

F. Foureau[3] a affirmé en 1895 que le «Cerf» ou *Morr* se rencontrait dans le Hoggar et qu'il arrivait accidentellement à cet Ongulé de descendre la vallée de l'Igharghar jusque vers Temassinin. Toutefois dans les «Documents scientifiques de la Mission saharienne»[4], le regretté explorateur ne cite plus, comme Ruminants du Sahara central, que l'Antilope Addax, les Gazelles Souin, Rim et Admi (Gazelles dorcade, blanche et de montagne), l'Antilope de Sœmmering et le Mouflon. L'Antilope de Sœmmering est encore indiquée, dans le même ouvrage, comme vivant dans l'Aïr, le Tegama, le Damergou, le Bornou et le Kanem[5]. La figure de la tête de cette Antilope, telle qu'elle est présentée dans l'ouvrage de F. Foureau, implique nettement qu'il s'agit d'une espèce du sous-genre Nanguer.

Nachtigall[6] signale qu'au voisinage du Tchad, dans le Bornou et le Kanem, *Antilope dama* est appelé par les Arabes tantôt *Mohor,* tantôt *Ariel.* Or ce dernier nom est justement celui des Cervidés dans plusieurs dialectes arabes[7]. Les informateurs chamba de F. Foureau devaient attribuer indifféremment, comme les Arabes du Bornou, les noms de Mohor et d'Ariel au Nanguer : cette double dénomination a induit en erreur notre compatriote.

C'est dans les vieux ouvrages de langue française qu'est tout d'abord ap-

---

(1) *Comparaison d'un vocabulaire du dialecte des Zenaga du Sénégal avec les vocabulaires correspondants des dialectes des Chawia et des Beni Mzab, Arch. Miss. Scient. Litt.,* 3, V, 1879.

(2) *Les Mammifères et les Oiseaux de l'Afrique occidentale,* 1906, p. 46.

(3) *Mission chez les Touareg, mes deux itinéraires sahariens d'octobre 1894 à mars 1895,* p. 18.

(4) P. 1001.

(5) P. 1006, 1024, 1034.

(6) *Sahara et Soudan,* 1881, p. 293, 372, 508.

(7) G. Bénédite, *loc. cit.,* p. 13.

parue cette appellation de *Nanguer,* comme désignation des Gazelles du groupe de *Gazella dama :* ce vocable, emprunté par Adanson à un parler du Sénégal, est à rapprocher du tamahec ⴻⵏⵔ *Ener,* en usage chez les Azdjer et les Taitoq. Par contre *Mohor,* «Poulain» en arabe, est le nom que donnent à l'Antilope de Bennett les gens de l'oued Noun, de l'Aïr, du Haoussa, du Bornou et du Kanem. Enfin au Tchad, *Gazella dama* est appelé, par les arabophones, *Maina,* «fils de chef».

Dans tout le Sahara central, le Nanguer est connu sous le vocable d'*Ariel,* comme d'ailleurs dans le Soudan occidental, central et oriental; cette dernière dénomination se retrouve avec des formes différentes, pour désigner le même animal, chez les Dinka (*Riel*) et chez les Somali (*Ariel*) : ainsi le nom sémitique du Cerf est largement répandu en Afrique, avec le sens de grande Gazelle, aussi bien dans les parlers soudanais (dinka, etc.) que dans les langues chamitiques (somali, etc.).

Le copte *Eoel* et ses variantes ont même le sens très général d'«animal corné», s'appliquant à tous les Cervidés, aux Oryx, Béliers, etc.

Le nom sémitico-chamitique du Cerf, *Aial,* n'est d'ailleurs pas la seule appellation asiatico-africaine qui prête à maintes confusions concernant les Ruminants cervicornes et cavicornes des pays s'étendant au Sud de la Méditerranée.

Par exemple, dans nombre de dialectes berbères (Beni Snassen du Maroc nord-oriental, Beni Menacer de Cherchell, gens des Ksours du Sud-Oranais, du Mzab, du Djerid Sud-Tunisien, de la Kalaat es Sened du Sabel tunisien, du djebel Nefousa), c'est le nom propre du Cerf, en berbère *Zerzer* «animal tacheté» qui sert à désigner la Gazelle, vocable étymologiquement incompréhensible quand il est appliqué à cette Antilope.

Ainsi donc s'est établie dès longtemps, une confusion très générale, par les mots en usage dans l'Afrique septentrionale, entre les Cerfs, les Gazelles et soit les Bubales, soit les Addax et les Oryx[1], soit encore les Mouflons[2] ou même les Buffles.

---

(1) L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Bovinés, *Rev. africaine,* LIX, 1928, p. 208-210, etc.

(2) G. Colin a eu l'amabilité de me signaler qu'en arabe du Yémen le nom du Mouflon est وعل *Ouâl* et que ايل *Ayyoul* désigne plus spécialement dans ce parler le mâle du Mouflon, le «Bouc de montagne».

Si les figurations représentant d'une façon parfaite les animaux de l'ancienne Égypte permettent une interprétation zoologique très précise des noms des Ongulés ayant vécu jadis au pays des Pharaons, il n'en est malheureusement pas tout à fait de même de plusieurs bêtes mentionnées en Berbérie par les auteurs grecs et latins. Cependant je crois qu'il est possible de rapporter, avec quelque certitude, le Δορκάς *Dorcas* d'Hérodote, Théophraste, Diodore de Sicile, Strabon, Arrien, Élien, Martial, à *Gazella dorcas* L., tandis que le Πύγαργος *Pygargus* d'Hérodote, Pline, Juvénal, Symmaque, compagnon habituel de l'Addax, serait *Gazella leptoceros Loderi* Thom.

Il est beaucoup plus difficile de se prononcer sur le *Damma* de Dracontius, Némésien de Carthage et Pline, comme sur le Κέμας *Kémas* d'Élien. Sans doute serait-il logique a priori de voir dans ces animaux *Gazella Cuvieri* Ogilby, que les anciens ont bien dû connaître et tout comme aujourd'hui les indigènes de l'Atlas, distinguer de la Dorcade; mais les caractères, assez imprécis d'ailleurs, figurant dans les textes grecs et latins, font plutôt songer à *Gazella dama*. Il est pourtant bien improbable que le Nanguer, animal essentiellement saharien, ait été connu des colons italiens.

D'après ce que nous disent, des Gazelles dorcade et blanche, les auteurs de l'antiquité, se dégage cette notion que les zones de dispersion de *Gazella dorcas* et de *Gazella leptoceros Loderi* étaient, aux temps historiques, ce qu'elles sont aujourd'hui. En ce qui a trait au Nanguer, un recul récent de l'aire géographique de cet animal semble assez vraisemblable; F. Foureau et A. Joly ont, en effet, signalé cette Antilope du Tadmaït. Faut-il admettre que, dans l'antiquité classique, le Mohor remontait jusqu'au contact des pays colonisés par Rome? Le fait est bien discutable.

Je pense qu'il est plus vraisemblable de voir dans le *Kémas* d'Élien, une Gazelle, qui peut être soit la Gazelle rouge (*Gazella rufifrons rufina* Thom.), soit plutôt la Dorcade des Hauts Plateaux (*Gazella dorcas Cabrerai* Jol.) ou la Gazelle des montagnes de Berbérie (*Gazella Cuvieri* Og.)[1]. D'autre part, le

[1] Le grec Κεμάς *Kémas* rappelle le nom du Chamois dans la plupart des langues indo-européennes (*Camous* dans les Alpes-Maritimes, *Camuza* en catalan, *Camoscio* en italien, *Gamosa* dans le pays de Léon, *Gamuza* en castillan, *Gemse* en allemand, etc.) : le *Kémas* de l'Afrique mineure devait donc être un animal de montagne.

Damma de Dracontius, de Némésien de Carthage et de Pline est très vraisemblablement selon moi la Gazelle des montagnes de Berbérie (*Gazella Cuvieri* Og.)[1].

J'ai longuement discuté en 1912[2] l'origine et le sens du mot latin *Dama*, qui, traduit habituellement par Daim, a été le plus généralement employé par les auteurs de l'antiquité avec un sens différent. Martial parle des Cerfs aux cornes défensives auxquelles il oppose des Daims sans défense. Ovide présente le Daim comme un animal sauvage communément chassé de son temps. Suivant Columelle cet animal était une source de profit et par conséquent devait se multiplier dans des élevages. Dans tous ces textes, il est évident qu'il ne s'agit pas de *Cervus dama*, mais de Bouquetins, de Chamois ou d'autres Ruminants.

Le mot Daim se trouve aussi dans d'anciens textes français, avec des acceptions variées : Bouc domestique, Chèvre domestique, Bouquetin.

Ce vocable ne désignait donc point primitivement une espèce déterminée, mais devait avoir un sens très général, tel que celui d'animal dompté. Dans les langues indo-européennes, les noms dans lesquels se retrouve ce radical s'appliquent soit au Veau, soit même à tout quadrupède non féroce. Si les noms français *Daim*, provençal *Dam*, italien *Dano*, bas-breton *Duem*, sans épithète, ni apposition sont aujourd'hui exclusivement attribués à *Cervus dama* L., il n'en est point de même dans certaines langues du Nord, irlandais, allemand, suédois, qui ont encore recours, pour la désignation de cet animal, à un nom composé d'un substantif signifiant « Cerf » et d'un préfixe *dam* ou *daf*, qui a la valeur d'un qualificatif.

De l'ensemble de ces appellations il est permis de conclure que sans doute, *Cervus dama* n'a jamais été commun dans l'aire de dispersion des langues indo-européennes; son individualité spécifique n'y a pas été en effet consacrée par un nom spécial et le vocable qui lui a été finalement attribué dans ces parlers n'est le reflet d'aucun de ses caractères particuliers, mais rappelle spécialement le résultat de l'action que l'homme a exercé sur lui.

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Gazelles, *loc. cit.*, p. 450-451.

[2] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Cervidés, 1re éd., 1912 *loc. cit.*, p. 486-488.

Ainsi en latin le nom *Dama* signifiait donc simplement animal dompté. Or la consonance de ce mot se rapproche étrangement du berbère *Edmi* ou *Admi*, qui figure déjà dans Damir sous la forme أدم *Adam*. Ce vocable hamito-sémitique est prononcé *Dama* dans le djebel Aiachi au centre du Haut Atlas marocain[1]. Les auteurs anciens auraient-ils simplement transcrit, sous l'orthographe *Dama*, dans leur propre langue, un nom libyque plus ou moins homonyme du sanscrit *dam* «animal dompté»? Ou bien le nom berbère actuel dériverait-il du latin et se référerait-il à de très antiques tentatives de domestication des Gazelles en Berbérie? H. Schuchardt[2] pense que *Dama* est un des rares noms africains qui aient traversé la Méditerranée.

J'ai fait remarquer en 1929[3] que le nom berbère de la Gazelle *Edmi* ou *Admi*, s'il est spécialement appliqué par les indigènes arabophones de l'Atlas présaharien à l'espèce montagnarde, est par contre employé au Sahara sous les formes Σ⊐⊓ *Edemi*[4], *Idami*[5], *Dami*[6] pour désigner la Gazelle des dunes; telle est encore l'acception dans laquelle prennent ce mot, sous sa variante adoucie *Ezim*[7], les gens de Sioua, comme les Azdjer emploient la forme féminine diminutive +⊐⊓+ *Tademit*[8] pour désigner *Gazella leptoceros Loderi*, tandis que, pour les Touareg de l'Ouest, l'*Isem* serait l'Oryx leucoryx. En chaouia de l'Aurès, le féminin *Thademouth*[9] est aussi seul en usage, mais comme appellation de *Gazella Cuvieri*, ce qui impliquerait aussi un sens diminutif. Originellement ou étymologiquement le mot berbère aurait désigné un animal plus grand que *Gazella leptoceros Loderi* et à fortiori que *Gazella Cuvieri*.

D'ailleurs les arabophones du Sud-Algérien disent souvent *Admi el Admi* et non point simplement *Admi*. Le radical *DM* aurait ainsi un sens plus général

---

(1) De Segonzac, *Voyages au Maroc (1899-1901)*, 1903, p. 167.

(2) *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen, Kais. Akad. Wissensch., Phil.-hist. Kl., Sitzungsb.*, CLXXXVIII Bd., 4 Abh., Wien, 1918, p. 77-80.

(3) L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Gazelles, *loc. cit.*, p. 451-452.

(4) Grosse Gazelle en dialectes touareg des Taïtoq (Masqueray) et des Hoggar (Motylinski).

(5) Gazelle des dunes en dialecte touareg (Cid Kaoui).

(6) En arabe hassani (R. Basset).

(7) Fém. *Tizemt* en dialecte de Sioua (R. Basset).

(8) Gazelle des dunes en dialecte touareg (Duveyrier).

(9) En chaouia (P. Huyghe, R. Basset).

que celui de Gazelle de montagne, comme par exemple notre mot Antilope. Précisément dans le texte du plus ancien auteur qui se soit occupé de la faune de la Berbérie, T. Shaw (1738), le mot *Lidmi* désigne l'Addax[1].

L'identité de sens est tout particulièrement manifeste entre le latin *Damma* ou *Dama* et le berbère *Demman* ou *Deman*, forme plurielle qui chez les Touareg désigne le Mouton à poils du Sahara et du Soudan (*Ovis aries longipes* Fitz. = *Ovis aries sodanica* Sanson). Ce vocable commun aux Hoggar[2], aux Taïtoq[3] et aux Aouelimmiden[4], se retrouve dans la zenatia d'Ouargla et de l'oued Rhir[5], comme dans le parler de l'oasis de Rhat[6] : il est déjà consigné dans les écrits de Léon l'Africain[7], de Marmol[8], de Bekri[9], de Citolini[10] et de Linocier[11]. Sous cette appellation était sans doute spécialement désigné, de temps immémorial, l'Ovin qui figure, généralement au titre d'animal sacré, sur les dessins rupestres du Sud-Marocain et Oranais[12] : ce Mouton appartient évidemment en effet à un type nord-africain très anciennement domestiqué[13].

---

(1) Cf. لدمى *Edmi*, grosse Gazelle de montagne en arabe moghrébin (Beaussier), لدم *Edmi*, Gazelle en arabe d'Arabie (Dozy, W. Marçais).

(2) Motylinski.

(3) Masqueray.

(4) Barth.

(5) *Tadment* (R. Basset).

(6) Nehlil.

(7) *Adimain.*

(8) *Adim Mayn.*

(9) *Dammaniya.*

(10) *Adimma* «Le Dante africain».

(11) *Adimain.*

(12) L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 216-222, 255-256, 259-261. — *Interprétation des gravures rupestres d'Ovidés et de Bovidés du Néolithique Nord-Africain d'après les rites magiques berbères actuels de la pluie, Compt. rend. Inst. franç. Anthrop.*, 15 février 1933, *L'Anthropologie*, XLIII, p. 675-676. — *Les rites de l'eau aux temps néolithiques dans le Nord-Ouest Africain, Rev. scient.*, LXXI, n° 22, 25 novembre 1933, p. 673-680 et *Actes VIIIe Congr. inst. H. Ét. marocaines*, Fès, 1933, *Hespéris*, XIX, 1934, p. 201-202.

(13) L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Ovins et les Caprins, *Ass. Franç. Avanc. Sc.*, LVIII, Chambéry, 1933 (1934), p. 488-492. — *Bœufs, Moutons et Chèvres sauvages en Berbérie aux temps préhistoriques et historiques, La Terre et la Vie*, III, 1933, n° 10,

En tous cas, le culte du Bélier à longues jambes, qui dominait dans l'Atlas présaharien à l'époque synchronique du Néolithique égyptien, persista à la phase suivante, contemporaine de l'Énéolithique préhistorique ancien de la vallée du Nil : il fut remplacé par le culte du Taureau au Sahara à l'époque où s'épanouit l'Énéolithique préhistorique récent, immédiatement antérieur aux temps énéolithiques protohistoriques prédynastiques [1].

D'un féminin de *Deman, Tadment,* employé à Ouargla et dans l'oued Rir [2], H. Schuchardt [3] a rapproché les vocables nord-africains *Dant, Dante, Lante, Lamt,* qui se trouvent dans les écrits de nombreux auteurs du Moyen Âge, Bekri [4], Edrici [5], Ibn Khaldoun [6], l'anonyme du *Kitab el Istibsar* [7], Léon l'Africain [8], Marmol [9]. Sur la nature zoologique exacte de ce dernier animal, des opinions fort divergeantes se sont fait jour. Buffon a cru y voir un Zébu, de Slane un Bubale, Schefer le Mohor. J'ai montré qu'en fait cette bête était l'*Oryx tao* H. Smith = *algazel* Oken = *leucoryx* aut. *non* Pallas [10].

Le *Lamt* est en effet bien reconnaissable, dans les descriptions des géographes arabes, à son pelage blanc, tacheté, à ses cornes très allongées, qui vont en diminuant insensiblement de la racine à la pointe et qui atteignent jusqu'à un mètre, soit à peu près la moitié de la longueur du corps. La rapidité de sa course, sa localisation dans les régions steppo-désertiques, l'utilisation de sa peau pour faire des boucliers, l'emploi de sa chair dans

p. 579-585. — *Les rites de l'eau aux temps néolithiques dans le Nord-Ouest Africain, Rev. scient.*, LXXI, n° 22, 25 novembre 1933, p. 673-680.

(1) L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*

(2) R. Basset.

(3) *Loc. cit.*

(4) *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, *Journ. asiat.*, 5, XIII, 1859, p. 499.

(5) *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. Dozy et de Goeje, 1866, p. 68-69.

(6) *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, 1856, III, p. 243; IV, p. 241.

(7) Trad. Fagnan, *Rec. Soc. Archéol. Constantine*, 4, II (XXXIII), 1899 (1900), p. 188, 193.

(8) *Description de l'Afrique tierce partie du monde*, édit. Schefer, III, p. 437-438.

(9) *L'Afrique*, 1667, I, p. 52.

(10) L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Hippotraginés, *Bull. Soc. Géol. Archéol. Oran.*, XXXVIII, 1918, p. 89-118, spéc. p. 96.

l'alimentation, sont tous des traits des descriptions de Léon l'Africain et de Marmol, qui confirment l'assimilation du *Lamt* à l'Oryx leucoryx.

Dans une partie des noms d'animaux qui viennent d'être envisagés, le *d* initial de *Damma*, de *Dama* ou de *Dant* tomberait pour faire place à l'article *l* : le radical pourrait donc en être réduit, dans certains cas, à des formes *Amma, Ama, Ant.* Cette dernière correspondait peut-être au début du mot *Antilope*, terme générique désignant depuis longtemps les Gazelles, les Oryx, etc. A la forme *Amma* se lierait le nom *Ammon*, qui selon Servius [1], désignait le Bélier en libyen et, d'après Macrobe [2], était l'appellation d'un dieu libyen à cornes de Bélier [3]. La même consonance, affectée du redoublement de la labiale *n*, mais précédée d'une aspirée se retrouverait peut-être dans le nom égyptien du Daim, *Henen*.

Quoi qu'il en soit, le trait commun des Oryx, des Gazelles, des Moutons à longues jambes et des Daims est d'être des Ruminants faciles à entretenir en semi-domesticité ou même en complète domesticité, état dans lequel, nombre de leurs individus se sont trouvés placés de temps immémorial par les Hamites ou les Sémites. En particulier les anciens Égyptiens paraissent avoir pratiqué l'élevage des uns et des autres aux temps prédynastiques et memphitiques : mélangés dans les mêmes étables, comme nous les montrent les tableaux des tombes de Ra hotep ou de Méra, ces divers animaux ont pu être confondus par le vulgaire sous des vocables fort analogues les uns aux autres. Telle serait peut-être l'origine de bien des erreurs zoologiques des écrits des anciens.

Néanmoins toute une série de données d'ordres paléontologique, artistique préhistorique ou historique, zoologique même, démontrent que, contrairement aux faits directement observables aujourd'hui, Daims et Cerfs ont largement étendu en Afrique leur aire de dispersion jusqu'à l'Abyssinie et au Sahara soudanais, se maintenant sans doute tardivement en pays subdésertiques égypto-sahariens à l'aurore des temps historiques.

(1) *Commentaire sur l'Énéide*, IV, 196.

(2) *Saturn.*, I, 21, 19.

(3) L. Joleaud, *Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord*, I, 1933, *loc. cit.*, p. 255-259.

5. — CERVIDÉS DU PROCHE ORIENT ASIATIQUE.

Les Cervidés constituent, en Afrique du Nord, un élément faunique exceptionnel, dont l'origine asiatique est évidente. Avant d'esquisser les traits essentiels des migrations de ces animaux à la surface du Continent noir, il convient donc d'examiner sommairement l'histoire des Ruminants cervicornes du Proche Orient asiatique.

Quatre espèces de ce groupe se rencontrent en Anatolie, Syrie-Palestine, Irak et Iran.

Le Chevreuil, qui est représenté dans ces contrées, appartient à un sous-genre, venu en Algérie-Tunisie à la fin des temps miocènes, mais presqu'aussitôt disparu de Berbérie, comme il a été dit plus haut.

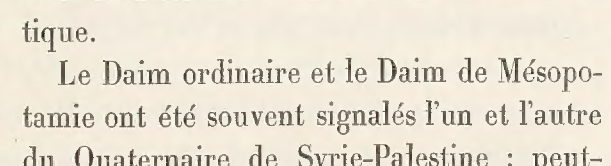
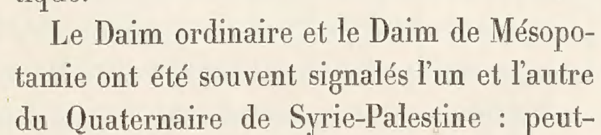



Fig. 31. — Daim commun d'un bas-relief en pierre calcaire d'Ujuk (monument hittite du IIe millénaire).
(D'après O. Weber.)

Le Cerf maral, qui correspond à un Élaphien de grande taille, est demeuré cantonné dans la zone nord du Proche Orient asiatique.

Le Daim ordinaire et le Daim de Mésopotamie ont été souvent signalés l'un et l'autre du Quaternaire de Syrie-Palestine : peut-être, ainsi que je l'ai indiqué précédemment, ces deux espèces n'étaient-elles pas, lors de la plus récente ère géologique, aussi franchement distinctes l'une de l'autre que maintenant, où leur aire de dispersion est largement disjointe. Quoi qu'il en soit, ce sont elles qui sont le plus habituellement figurées sur les monuments hittites et assyro-chaldéens; de plus, le Daim semble avoir joué un rôle assez important dans le rituel des sacrifices divins sur les rives orientales de la Méditerranée, comme sur les côtes méridionales de cette mer.

Le Daim commun, fréquemment représenté dès les temps mycéniens[1] sur les documents archéologiques que nous ont fourni la Grèce continentale et

(1) O. Keller, *Die antike Tierwelt*, I, 1909, p. 277 et II, 1913, p. 8-9.

les îles de la Méditerranée orientale, Rhodes, Chypre[1], n'est pas rare également dans les manifestations de l'art hittite[2], par exemple à Karkemisch (Gilgamesch et les fauves), à Ujuk (IIe millénaire) (fig. 31), etc.; il y voisine d'ailleurs, à mon avis, avec le Daim de Mésopotamie, dont des images sont reconnaissables à Tell Halaf (animal se cabrant) (fig. 32) et à Malatia. Par contre sur les monuments assyriens et chaldéens me paraissent dominer nettement les images de *Cervus* (*Dama*) *Mesopotamiæ* (fig. 33 et 34). Cependant un Daim commun indiscutable figure sur les murs du palais de Nemrod, sous la forme d'un animal semi-domestique, puisqu'il est représenté tenu dans les bras d'un personnage, comme je l'ai rappelé plus haut.



Fig. 32. — Daim de Mésopotamie, cabré, d'un bas-relief de Tell Halaf (monument hittite du Musée d'Alep).
(D'après G. Contenau.)

Les Daims de Mésopotamie étaient certainement l'un des

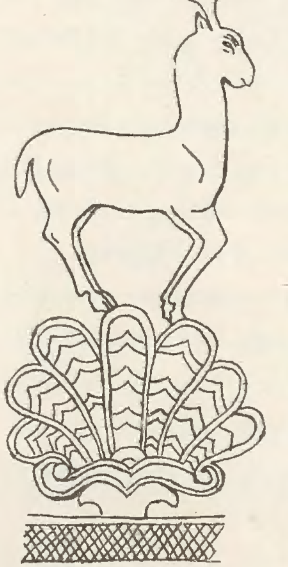


Fig. 33. — Daim de Mésopotamie sur palmette (monument assyrien).
(D'après Layard.)

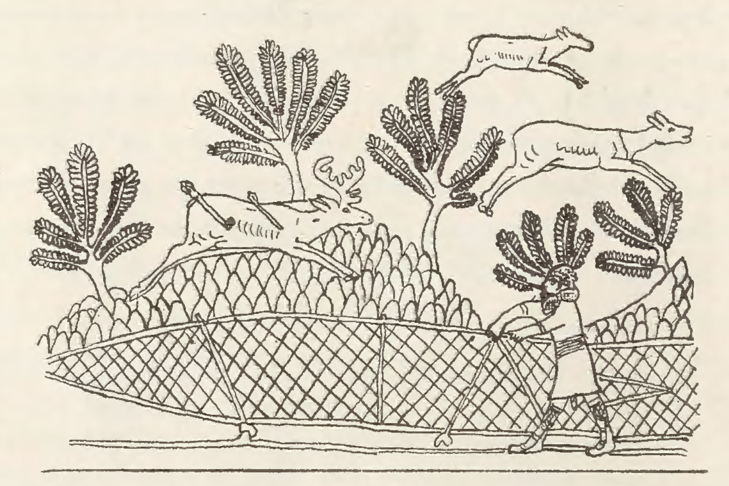


Fig. 34. — Daims de Mésopotamie : harde rabattue dans un bois sur les filets que tend un chasseur (monument assyrien du VIIe siècle av. J.-C.).
(D'après V. Place.)

(1) F. Poulsen, *Der orient und die frühgriechische Kunst*, 1912, p. 33-35, 86-87.
(2) G. Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, II, 1931, p. 593, 690, 1131, 1156, 1534, etc.

gibiers les plus couramment chassés par les rois d'Assyrie dans les bois de leur pays; aussi l'image de ces Cervidés est-elle souvent reproduite sur les monuments édifiés par ces souverains. G. Perrot et C. Chipiez [1], commentant certaines de ces images [2], disent d'elles : «on ne peut guère s'expliquer que par un caprice de l'artiste cet autre motif que nous avons déjà rencontré dans l'architecture simulée des bas-reliefs et sur les briques émaillées, un animal, cerf..., debout ici sur une palmette...» (fig. 33). Il ne s'agit pourtant point, à mon avis, dans de tels dessins, de caprices d'artiste, mais de la simple stylisation d'un thème classique de l'art assyrien : la palmette représente un arbre d'une forêt entourée de filets; ceux-ci sont indiqués par le quadrillé figuré sous la palmette. Pour se convaincre de cette interprétation, il suffit de comparer les figures de G. Perrot et C. Chipiez avec celle donnée par V. Place [3] et souvent reproduite depuis [4] (fig. 34). Le tableau édité par V. Place représente un chasseur assyrien entourant avec un filet une partie de forêt où est rabattue une harde de Daims : un Daim mâle est blessé, à la course, de deux flèches, tandis que fuient deux Daines. L'effet de perspective est obtenu ainsi : les deux Daines sont au-dessus d'arbres aux branches divergentes couvertes de feuilles (palmette des dessins de G. Perrot et C. Chipiez); en bas se voit le filet dont un homme fixe les supports au sol (rectangle quadrillé de la base des dessins de G. Perrot et C. Chipiez).

Le Daim n'a pas été seulement pour les gens de l'Asie antérieure un gibier; il a constitué aussi un élément notable de leur faune semi-domestique, élevé souvent, semble-t-il, dans une intention religieuse [5].

---

[1] *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, II, Chaldée et Assyrie, 1884, p. 322, fig. 140-142.

[2] Layard, *The Monuments of Nineveh*, 1853, 1re série, pl. XLIV.

[3] *Ninive et l'Assyrie*, 1867, pl. XLI.

[4] G. de Mortillet, *Origines de la chasse, de la pêche et de la domestication*, 1890, p. 198, fig. 63. — A. Schwappach, *L'évolution de la chasse in* Les animaux dans la légende, dans la science, dans l'art et dans le travail, p. 373, etc.

[5] Il en était encore ainsi au temps d'Alexandre le Grand, où dans l'île d'Ikaros, à l'embouchure de l'Euphrate, au fond du golfe Persique, erraient en liberté dans la forêt un grand nombre de Cervidés, consacrés à «Artémis» et chassés exclusivement en vue de sacrifices offerts à cette déesse. De telles traditions s'étaient propagées en Grèce, jusque dans la Phocide, comme en témoignaient les Élaphébolies d'Hyampolis et les immolations de Cerfs à Néon ou Tithorée dans le sanctuaire d'Isis aux jours des équinoxes de printemps et d'automne (C. Clermont-Ganneau, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, 1880, p. 97-114 et 69-88. — Cf. Stengel, *Opfergebräuche der Griechen*, p. 197, sq. et Orth in Pauly-Wissowa, *Realencyclop.*, s. v. Hirsch).

Dans mes études de Géographie zoologique sur la Berbérie en 1912, puis en 1926, j'ai soutenu cette thèse que le Daim était un des animaux offerts normalement en sacrifice à Baal-Hammon. Sur les inscriptions lapidaires puniques trouvées à Marseille, puis à Carthage, les bêtes admises en oblation sont énumérées et groupées en catégories, d'après leur ordre d'importance. Toutes sont des Ruminants ou des Oiseaux domestiques connus, sauf un, dont le nom, *Aial*, a été traduit par «Cerf» : il est assimilé au «Veau» pour les redevances et devait être approximativement de sa taille, comme son «Faon» devait être à peu près grand comme un Agneau. Le Daim a précisément des dimensions presqu'identiques aux Veaux des races de la Berbérie. Le classement des animaux sacrifiés aurait été ainsi le suivant :

1° Taureau (texte débutant à la 3e ligne);
2° Veau ou Daim (texte débutant à la 5e ligne);
3° Bélier ou Bouc (texte débutant à la 7e ligne);
4° Agneau, Chevreau ou Faon de Daim (texte débutant à la 9e ligne); etc.

Or Porphyre nous informe que les Phéniciens offraient de même à leurs dieux des Taureaux, des Béliers, des Cerfs (lisez des Daims) et des Oiseaux. Ainsi donc les Carthaginois avaient importé en Afrique, en même temps que des animaux, comme il a été dit ci-dessus, la coutume phénicienne de sacrifier des Daims aux divinités. Cet usage rituel, sans doute très développé dans l'Asie antérieure, contribua certainement à faire disparaître aux périodes historiques de Syrie-Palestine, ce Cervidé, si commun dans ces contrées aux époques préhistoriques, comme en témoignent en particulier les ossements trouvés dans les dépôts de remplissage des cavernes.

6. — MIGRATIONS AU QUATERNAIRE DES RUMINANTS CERVICORNES D'AFRIQUE.

Les Cervidés quaternaires et vivants d'Afrique comptent en somme trois types : *Cervus elaphus barbarus* Benn., *Cervus* (*Megaceroides*) *algericus* Lyd.,

Cervus (*Dama*) *dama Schæferi* Hilz. Ces trois Ruminants ont sans doute pénétré dans le Nord du Continent noir par des voies différentes.

A. Élaphes. — La section des Élaphes de l'Europe et de l'Asie antérieure comprend de nombreuses formes, qui se groupent naturellement en deux espèces, l'une occidentale, le Cerf élaphe, l'autre orientale, le Cerf maral : la limite des aires de dispersion de ces deux types suit à peu près un méridien passant un peu à l'Ouest des Carpathes. D'autre part, le Cerf maral s'avance vers le Sud jusqu'en Anatolie : ce n'est donc point par l'isthme de Suez qu'est venu en Afrique le Cerf de Berbérie.

Le Cerf élaphe comprend toute une série de sous-espèces géographiques dans l'Europe méridionale. Parmi celles d'Espagne, qui sont d'ailleurs assez différentes de la forme barbaresque, la plus petite race se trouve à l'Ouest de Séville, dans la province de Huelva (*Cervus elaphus hispanicus* Hilz.), suivant A. Cabrera[1]; d'autre part, le Cerf de Berbérie n'est pas connu à l'Ouest de Tlemcen, ni dans la faune actuelle, ni dans la faune fossile : il n'y a donc aucune probabilité en faveur de la voie ibérique comme zone de passage des Élaphes allant d'Europe en Afrique.

Par contre l'accord s'est fait de tous temps entre les zoologistes sur les analogies manifestes du Cerf de Corse-Sardaigne et du Cerf d'Algérie-Tunisie. Or le Cerf de Corse, au Quaternaire, était tout particulièrement répandu dans l'Italie méridionale et la Sicile. D'autre part, les restes de Cerfs, découverts à Malte, ont été attribués au Cerf de Berbérie par Miss Bate[2], qui fait autorité en matière de faunes mammalogiques méditerranéennes. La voie d'accès des Élaphes en Afrique mineure, à partir de l'Europe continentale, est donc parfaitement jalonnée par les gisements fossilifères de petits Cerfs de la Terre d'Otrante, de la Sicile et de Malte[3] (fig. 35).

---

[1] *Fauna iberica*, Mamiferos, *Mus. Nac. Cienc. Nat.*, Madrid, 1914, p. 341-345, pl. XXII.

[2] *On a small Collection of Vertebrate Remains from the Har Dalam Cavern, Malta, with Note on a new species of genus Cygnus, Proc. Zool. Soc.*, 1916, II, p. 421-430, spec. p. 422. — *Note on a new Vole and other Remains from the Ghar Dalam Cavern, Malta, Geol. Mag.*, LVII, n° 5, mai 1920, p. 208-211.

[3] L. Joleaud, *Les Mammifères, in Histoire du peuplement de la Corse, Étude biogéographique, Mém. Soc. Biogéogr.*, I, et *Bull. Soc. Sc. Hist. Nat. Corse*, XLV, 473-476, 1926, p. 35-107.

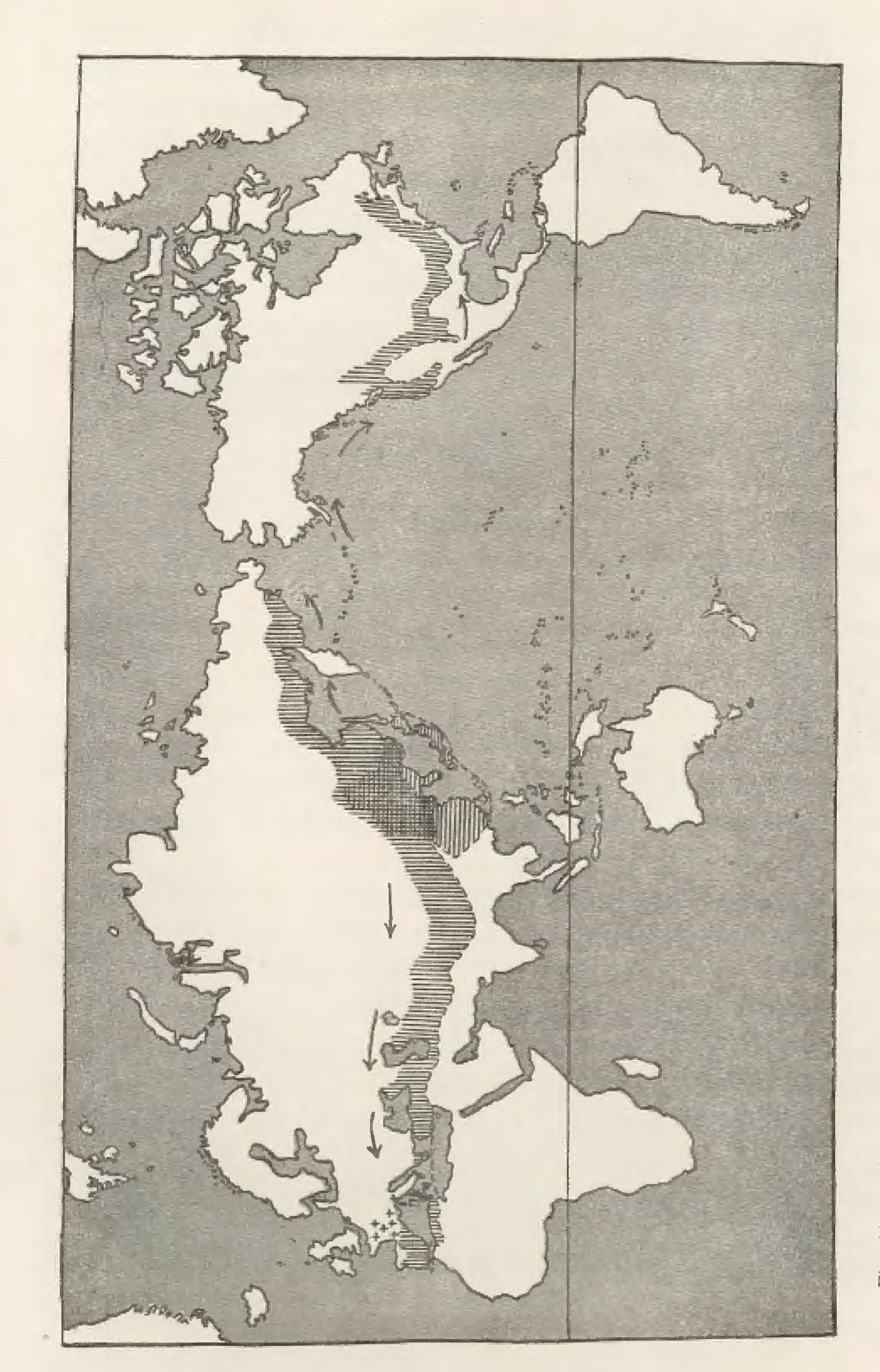


Fig. 35. — Zone de contact des aires de dispersion actuelles de *Elaphus* (Cerfs eurasiatiques) et de *Pseudaxis* (Cerfs de Chine).
Les traits horizontaux correspondent à l'aire de *Pseudaxis*; les traits verticaux jalonnent la limite méridionale de *Elaphus*; les croix indiquent les gisements du Pliocène récent et du Postpliocène des types intermédiaires entre *Pseudaxis* et *Elaphus*, types qui forment la section *Prælaphus*;
Les flèches indiquent le sens probable des migrations de ces Cervidés vers la fin du Pliocène et le début du Quaternaire.

La répartition géographique actuelle de l'Élaphe de Berbérie, cantonné maintenant dans la zone des confins algéro-tunisiens, semble bien d'ailleurs évoquer à priori cette liaison continentale de la Sicile et du territoire de la Régence. Aujourd'hui le Cerf n'habite plus que le voisinage de la frontière de

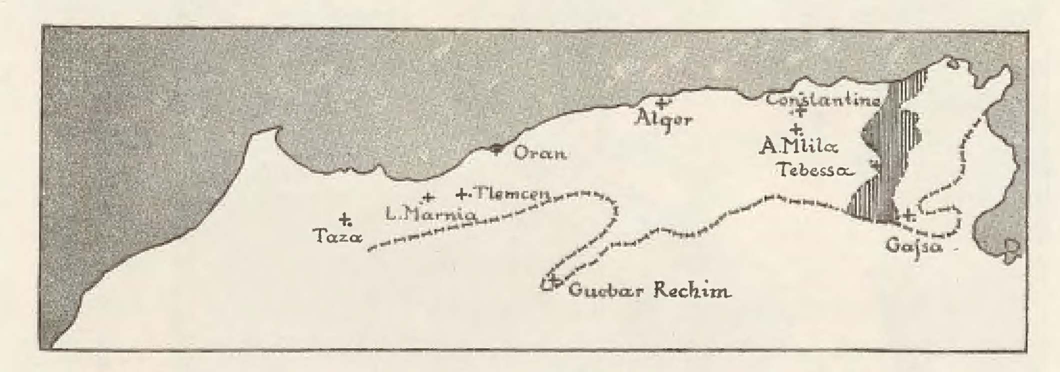


Fig. 36. — Carte de la distribution géographique du Cerf Élaphe de Berbérie (*Cervus elaphus barbarus* Benn.).

L'aire de distribution actuelle est hachurée; les croix indiquent les gisements quaternaires (le Cerf de Taza est, d'après C. Arambourg, *Cervus algericus* et non *Cervus barbarus*).

l'Algérie et de la Tunisie, et, dans l'état actuel de nos connaissances paléontologiques, il n'a pas été indiqué du Maroc, comme il a été rappelé ci-dessus. Par contre cet Ongulé était déjà commun au Néopléistocène, et même au Pléistocène, dans l'Algérie orientale (fig. 36).

L'existence d'une voie siculo-tunisienne de migrations animales terrestres a été récemment contestée; mais les arguments négatifs, qui ont été donnés contre la présence au Quaternaire d'un tel isthme, ne présentent aucune valeur, sauf pour la phase ultime de la dernière grande période géologique.

Toute une série de données stratigraphiques et paléontologiques, basées notamment sur l'histoire des Cervidés, confirment au contraire l'importance de la liaison continentale qui a uni jadis la Berbérie à l'Europe centro-méditerranéenne.

Le niveau de remplissage de la grotte de Ghar Delam (Malte), qui est précisément composé en majeure partie d'ossements de Cerfs de Berbérie, se trouve dans une terre rouge, juste au-dessous des éboulis néolithiques.

Dans les grottes de la région de Palerme (Sicile), la terre rouge qui renferme des os de petits Cerfs élaphes, de Daims, d'Éléphants antiques nains, d'Hippopotames, de *Pellegrina panormensis* Greg. (Cténodactyliné d'affinités nord-africaines), est surmontée d'un niveau à outils du Paléolithique récent.

Le remplissage de la grotte Romanelli, en Terre d'Otrante, a été, dans ces toutes dernières années, l'objet d'un travail tout à fait remarquable d'un paléoethnologue italien, G. A. Blanc[1], qui a repéré dans ce gisement la série des couches ci-après :

1° à la base se trouve une plage marine, à la cote 7,50 correspondant à un cordon littoral de 8-10 mètres d'altitude absolue, puis un foyer à faune chaude interglaciaire du Chelléen (Éléphant antique, Rhinocéros de Merck, Hippopotame, Daim, Lapin) avec adjonction de quelques éléments steppiques (Lièvre, Renard);

2° au-dessus on voit un puissant lit stalagmitique, révélant une phase pluviale, contemporaine de la dernière période glaciaire, phase pendant laquelle, ou plutôt juste avant laquelle, la faune chaude se retire vers le Sud, en empruntant un isthme transméditerranéen;

3° ensuite vient la terre rouge fort épaisse, qui, mêlée de sables désertiques lités, sans doute d'origine africaine et d'âge postglaciaire, est peut-être synchronique du stade alpin d'Achen et correspond à une phase sèche avec faune chaude [Cerf élaphe de Corse, Daim (*cc*), Urus (*c*), Lapin (*cc*), Éléphant antique, Rhinocéros de Merck (*c*), Hippopotame amphibie (*c*), Grande Outarde Petite Outarde] et industrie du Paléolithique récent;

4° plus haut se présente un nouveau, mais mince lit stalagmitique, correspondant à une seconde période pluviale, peut-être contemporaine du stade alpin de Bühl;

5° enfin se montre une terre brune, avec encore des lits de sables désertiques, sans doute aussi de provenance africaine, abritant les restes d'une faune steppique [*Equus* (*Asinus*) *hydruntinus* Regalia, Urus, Élaphe commun, Renard,

[1] *Grotta Romanelli*, I, Stratigrafia dei depositi e natura e origine di essi, *Arch. Antrop. Etnol.*, V, 1920, 1-4, Firenze, 1921. — II, Dati ecologici e paletnologici, *Arch. Antrop. Etnol.*, LVIII, 1928 (1930), 49 pages, 52 planches — Sulla presenza di *Alca impennis* Linn. nella formazione pleistocenica superiore di grotta Romanelli, *Id.*, LVIII, 1928, 1-4, 34 pages, 7 planches.

Lièvre, Grande et Petite Outarde des steppes nord-africaines, grands Palmipèdes boréaux (Grand Pingouin, *Anser, Bernicla*)] et industrie où persiste jusqu'au sommet un outillage de facture aurignacienne; l'Âne de la Terre d'Otrante se retrouve en Sicile dans la région de Palerme, puis dans diverses parties de l'Italie continentale; le Cerf de Corse, le Daim et le Lapin, types essentiellement méditerranéens, n'existent plus dans la couche 5; par contre une brèche ossifère de même âge a fourni, dans une localité voisine, le Mammouth et le Rhinocéros à narines cloisonnées, qui indiquent un refroidissement correspondant peut-être à notre Magdalénien.

Dans mes récents essais sur la chronologie des phénomènes quaternaires nord-africains[1], j'ai ainsi résumé l'évolution climatique du milieu en Berbérie : 1° période froide et humide (Postpliocène moyen : Sicilien); 2° période chaude et sèche (Postpliocène récent); 3° période froide et humide (Pléistocène ancien : Milazzien); 4° période chaude et sèche (Pléistocène moyen : Chelléen, Tyrrhénien, Moustérien); 5° période froide et humide (Pléistocène récent : Monastirien, Atérien); 6° période chaude et sèche (début du Néopléistocène ancien : Capsien); 7° période froide et humide (fin du Néopléistocène ancien : Néolithique archaïque); 8° période chaude et sèche (Néopléistocène récent : Néolithique posthume, Âges des Métaux).

La couche 1 de la grotte Romanelli correspondrait à la phase 4 de notre chronologie nord-africaine; l'horizon 2 de la caverne de la Terre d'Otrante à la période 5 de Berbérie; les niveaux 3, 4 et 5 de la coupe de G. Blanc à l'époque 6 des pays nord-africains.

L'âge de la migration des Élaphes d'Europe en Afrique est évidemment antechelléen ou au plus chelléen, c'est-à-dire contemporain de l'Éléphant atlantique (Pléistocène moyen) : jamais aucun auteur averti des faits paléogéographiques nord-africains n'a songé à placer une telle migration à l'époque de l'Éléphant d'Afrique (Néopléistocène).

---

[1] L. Joleaud, *Chronologie des phénomènes quaternaires, des faunes de Mammifères et des civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord, Ve Congr. int. Archéol.*, Alger, 1930 (1933), p. 13-46, spéc. p. 45-46. — *Succession des faunes de Mammifères quaternaires en Berbérie, Congr. Préhist. France*, X, Nîmes-Avignon, 1931 (1934), p. 245-260, spéc. p. 259-260.

C'est donc par l'isthme italo-siculo-malto-tunisien, vers le Chelléen, que les Élaphes sont passés d'Europe en Afrique. De Tunisie et d'Algérie, ces Cerfs gagnèrent le Sahara occidental, en suivant sans doute la même vague que le Lérot (qui a atteint le Rio de Oro) ou le Sanglier (qui s'est arrêté au Tekna)[1].

En général ce sont surtout les animaux européens s'accommodant le mieux du milieu steppique, comme le Lièvre ou le Renard, qui se sont propagés au Sahara; le cas d'un animal de parc, comme le Cerf, est plutôt exceptionnel, sans être pourtant unique, car il semble bien y avoir eu des Bœufs sauvages dans cette contrée[2].

La limite orientale atteinte jadis par l'Élaphe africain suit une ligne allant du fond de la Petite Syrte vers les bouches du Niger; d'autre part, l'aire d'expansion de ce Cerf ne semble pas s'être étendue vers le Midi très au delà du front nord atteint par la forêt équatoriale marécageuse au Quaternaire (fig. 37).

Mais tandis qu'en Algérie-Tunisie, la zone de répartition du Cerf de Berbérie correspondait à une surface continue au Pléistocène, comme aujourd'hui encore, au Sahara, la dispersion de ce Ruminant se présenta certainement très tôt sous l'aspect d'« îlots fauniques ». J'ai déjà insisté, à propos du Rhinocéros blanc[3], sur cette forme particulière de distribution, qu'affectent souvent des espèces archaïques (Hippopotame de Libéria, Okapi) ou tout au moins des types à aire largement disjointe (Rhinocéros blanc, Gorille) : en

---

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Rongeurs, I, Les Sciuridés, *Bull. Soc. Zool. France*, XLIII, 1918, 5-7, p. 83-102, spéc. p. 96, et Les Pachydermes, I, Les Sangliers et les Phacochères, *Rev. Géogr. marocaine*, XVII, 1933, p. 177-192. — *Remarques zoogéographiques sur le Sahara marocain, Hespéris*, XI, 1930 (1931), 1-2, p. 145-152. — *Considérations générales sur les faunes de Mammifères du Maroc; La Terre et la Vie*, mai 1934, n° 5, p. 259-271, spéc. p. 266. — *La faune terrestre et des eaux douces du Maroc, Vertébrés, in* La Science au Maroc, *Ass. Franç. Avanc. Sc.*, LVIII, Casablanca, 1934, p. 253-280, spéc. p. 257, 259.

[2] L. Joleaud, *Chronologie des phénomènes quaternaires*... et *Succession des faunes de Mammifères quaternaires, loc. cit.* — *Progrès récents de nos connaissances sur la Géologie du Quaternaire...*, *loc. cit.*, p. 608.

[3] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie*, Les Périssodactyles, I, Les Rhinocéros, *Atti XI° Congr. internaz. Zool.*, Padova, 1930, *Arch. Zool. ital.*, XVI, 1931, p. 680-686.

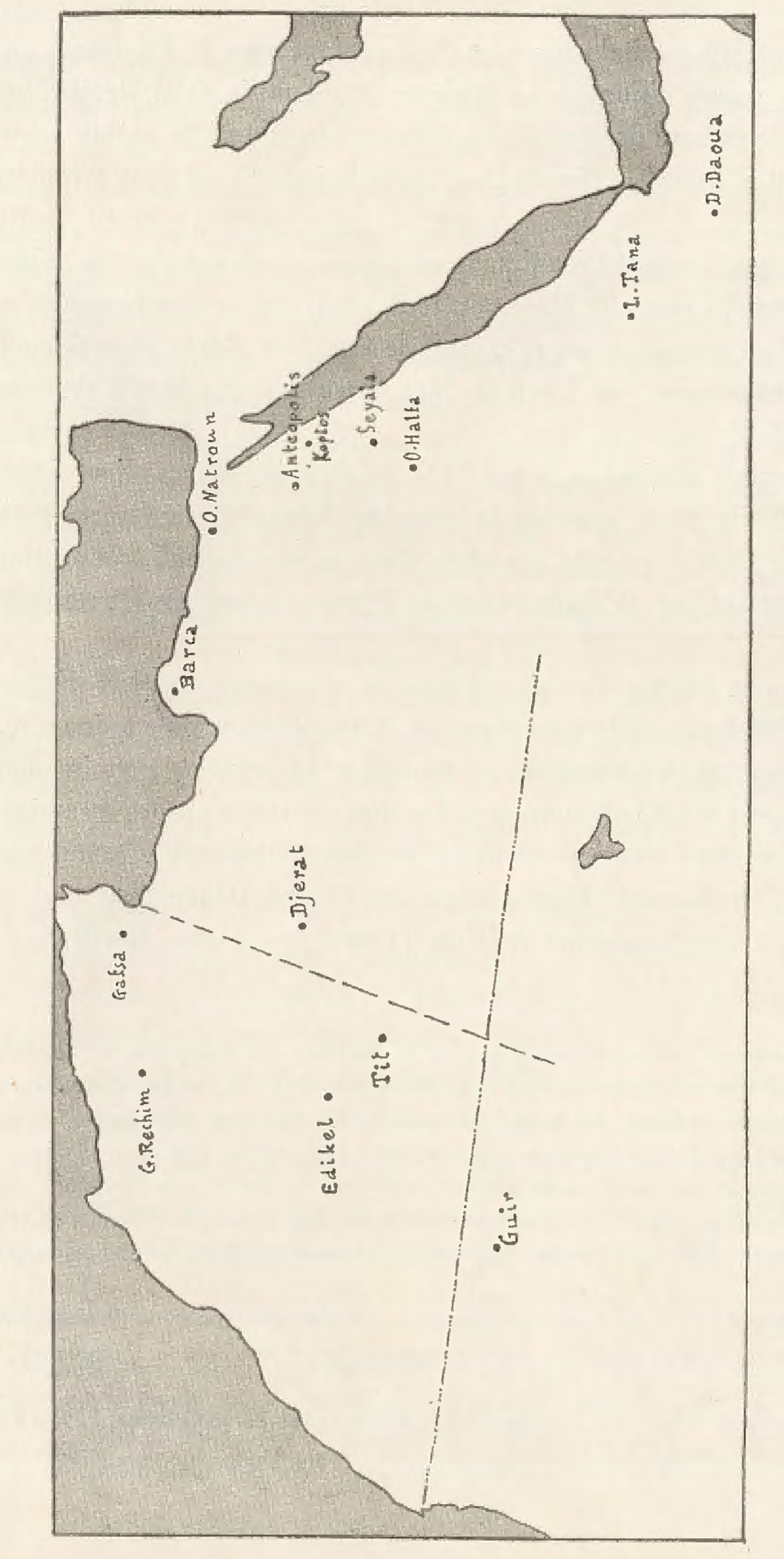


Fig. 37. — Aires de dispersion du Cerf de Berbérie et du Daim d'Égypte.
Le trait discontinu marque la limite schématique des zones de dispersion de ces deux Cervidés d'Afrique.
Le trait discontinu coupé de séries de points indique la bordure nord de la région où se sont avancées au Quaternaire les forêts équatoriales marécageuses.
Les points noirs correspondent aux localités du Sahara et des régions marginales où ont été indiqués des Cervidés.

définitive un tel dispositif biogéographique correspond à un facies de résistance d'animaux, qui se sont trouvés placés, à une phase de leur histoire, dans des conditions de vie défavorables.

L'extinction du Cerf dans le Centre et l'Ouest du Grand Désert fut évidemment déterminée par la période chaude et sèche du Néopléistocène récent (phase 8 de ma chronologie quaternaire nord-africaine).

B. Mégacéroïdes. — Le Cerf à joues épaisses de Berbérie, qui se rattache assez étroitement, comme je l'ai montré, aux Mégacéros quaternaires, est plus éloigné, semble-t-il, des *Rusa,* type demeuré toujours en Indomalaisie. Il est logique de penser que les Mégacéroïdes, plus ou moins étroitement apparentés aux Mégacéros, sont passés d'Europe en Afrique par l'ancien isthme siculo-tunisien, comme les Élaphes et peut-être en même temps que ces Cervidés (fig. 38).

Il est cependant possible que les Cerfs à joues épaisses soient venus en Berbérie un peu plus tôt que les Élaphes, ainsi que semblent l'indiquer : 1° le caractère géographique franchement résiduel de l'aire de dispersion de *Cervus algericus* Lyd.; 2° les rapports morphologiques qui paraissent bien lier cette espèce barbaresque à *Cervus* (*Megaceros*) *Dupuisi* Stehlin post-pliocène.

L'expansion ancienne du Mégacéroïde algérien rappelle celle que présentent aujourd'hui en Berbérie plusieurs Mammifères d'affinités pliocènes, à cachet sud-méditerranéen occidental, tels que le Lapin[1] et le Magot[2]; le même caractère affecte encore la région d'habitat du Palmier nain : les uns et les autres restent en effet localisés au voisinage immédiat du rivage algérois et constantinois, où ils persistent comme des reliques postnéogènes[3].

---

[1] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Rongeurs, II, Les Léporidés, A, Le Lapin, *Bull. Soc. Zool. France,* XLV, 1920, p. 106-112.

[2] L. Joleaud, *Études de Géographie zoologique sur la Berbérie,* Les Primates, Le Magot, *Compt. rend. Congr. internat. Géogr.,* Paris, 1931, II, 1934, p. 851-863.

[3] L. Joleaud, *Les vestiges des anciennes associations biologiques de la Berbérie, Compt. rend. Congr. internat. Géographie, Le Caire,* 1925 (1926), IV, p. 128-134. — *Titres et Travaux scientifiques,* 1927, p. 85. — *Les régions zoogéographiques de l'Afrique du Nord, Rev. Géogr. marocaine,* VII, 7, 1er trim. 1928, p. 15-44, spéc. p. 29-32.



Fig. 38. — Aires de dispersion de *Megaceros* (Cerfs quaternaires eurasiatiques) et de *Rusa* (Cerfs actuels de l'Inde, l'Indochine et l'Indomalaisie).

Les traits verticaux correspondent à l'aire de *Rusa* (y compris *Hyelaphus* et *Axis*); les traits horizontaux indiquent l'aire de *Megaceros* (y compris *Præmegaceros* et *Megaceroides*).

Les flèches définissent le sens probable des migrations de ces Cervidés vers la fin du Pliocène et le début du Quaternaire.

C. Daims. — Les Daims, qui sont venus en Afrique, ont emprunté une toute autre voie de migration que les Élaphes ou les Mégacéroïdes : ils sont passés par l'isthme de Suez. Leur déplacement paraît avoir été plus ancien



Fig. 39. — Aires de dispersion du Daim commun (*Cervus dama*) (en grisé) et du Daim de Mésopotamie (*Cervus Mesopotamiæ*) (en traits obliques sur fond grisé).

Les gisements fossilifères sont marqués par des croix; les flèches indiquent le sens probable de la propagation du Daim.

que celui des Élaphes : il remonterait peut-être à la fin du Pliocène ancien, comme je l'ai dit précédemment (fig. 39).

La phase pluviale ou diluvienne du Postpliocène[1] aurait favorisé la dispersion des Daims, à travers l'Égypte jusqu'en Cyrénaïque, au Tassili des Azdjer et en Éthiopie, où ces Cervidés auraient trouvé asile par la suite,

[1] L. Joleaud, *Progrès récents de nos connaissances sur la Géologie du Quaternaire..., loc. cit.*, p. 608.

tandis que la sécheresse se répandait de plus en plus largement en Égypte, en dehors de la zone axiale de la vallée du Nil.

Le Daim d'Égypte n'est pas le seul Mammifère d'origine asiatique qui se soit avancé jusqu'en Cyrénaïque et pas au delà le long des rives méridionales de la Méditerranée : tel est aussi le cas, en effet, de quatre Insectivores ou Rongeurs de steppes, *Hemiechinus auritus* Gmel. (Hérisson), *Microtus Mustersi* Hinton[1] (Campagnol), *Spalax ægyptiacus* Nehring (Rat-taupe), *Scarturus tetradactylus* Licht. (Gerboise)[2]. Moins nombreux encore sont les Mammifères d'Abyssinie offrant des affinités asiatiques très étroites : ce sont encore des Rongeurs et même spécialement des Rats-taupes, mais ils appartiennent à un genre spécial, *Tachyoryctes*.

Comme le Cerf élaphe au Sahara, le Daim dans le Nord-Est africain dut avoir une aire de dispersion constituée par une série d'« îlots de résistance » à l'envahissement de la contrée par le milieu steppo-désertique : il semble être resté localisé à l'Est de la ligne Petite-Syrte-Bouches-du-Niger, limite orientale atteinte par le Cerf de Berbérie (fig. 37).

Si la faune du Quaternaire se montre moins changeante au cours des périodes successives de cette ère en Afrique qu'en Europe, des variations importantes ne s'en sont pas moins manifestées, au cours des derniers temps géologiques, dans les milieux biologiques du Continent noir. En Europe, les modifications du milieu vivant, qui se lient aux grandes extensions glaciaires, sont en fait principalement sous la dépendance du facteur température. En Afrique, c'est surtout le degré d'humidité qui a dominé l'évolution géographique des faunes récentes.

Des types eurasiatiques, comme les Cervidés, ont donc pu, à diverses reprises et sous des formes variées, pénétrer en Berbérie ou en Égypte. Mais l'ampleur des épisodes de sécheresse, qui ont affecté la météorologie locale, ont plus ou moins rapidement, soit déterminé l'extinction de ces Ruminants

---

[1] *Note on the occurence of a Vole in Northern Africa, Ann. Mag. Nat. Hist.*, 9, XVIII, 1926, p. 304.

[2] D'autres Mammifères d'origine asiatique, Caracal, Gerboise, Addax, etc., se sont avancés davantage vers l'Ouest, au Sahara et en Berbérie (L. Joleaud, *Constantine et l'Algérie orientale, Géographie physique, Géologie, Biogéographie, Assoc. Franç. Avanc. Sc.*, LII, Constantine, 1927, p. 129. — L. Seurat, *Exploration zoologique de l'Algérie*, 1930, p. 87).

de parcs eurasiatiques, soit tout au moins entraîné l'extrême réduction de l'aire de dispersion de ces Ongulés, demeurés par la suite confinés dans les

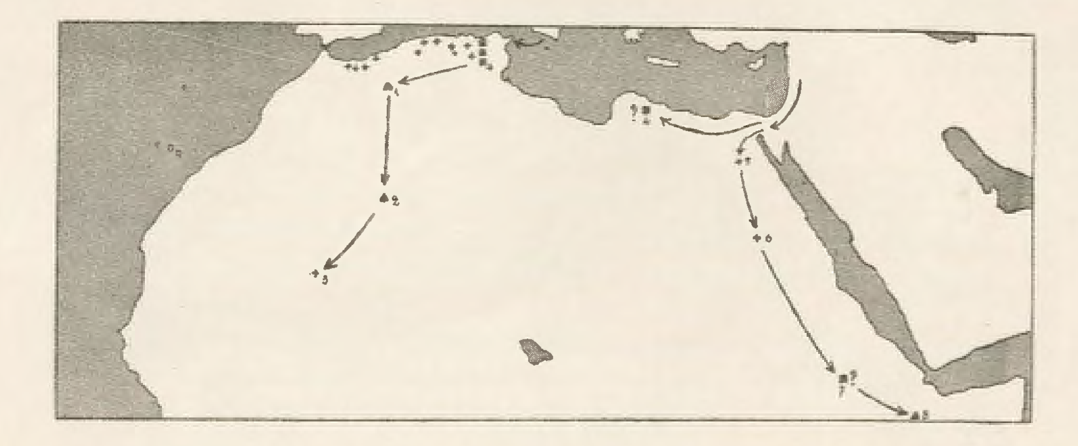


Fig. 40. — Migrations des Cervidés d'Afrique.

Les croix marquent les gisements fossilifères quaternaires; les triangles indiquent les gravures ou peintures rupestres; les carrés correspondent aux habitats récents ou actuels certains (si ces habitats sont seulement probables, un point d'interrogation est placé à côté du carré); les flèches évoquent le sens des migrations.

1, Géryville; 2; Adrar Ahnet; 3, Guir d'Araouan; 4, Cyrénaïque; 5, Siout; 6, Ouadi Halfa; 7, Lac Tana; 8, Harrar.
Les localités de Tit et de l'oued Djerat ne figurent pas sur cette carte, dont le cliché a été exécuté avant leur découverte (voir fig. 37).

montagnes ou sur les plateaux partiellement boisés du Nord-Ouest ou du Nord-Est Africain (fig. 40).

TABLE DES FIGURES.

Pages.

Figures 1. — Cerf élaphe des environs de Tébessa (Algérie) ... 5
2. — Coupes transversales de mandibules de Mégacéroïde et de Mégacères. 12
3. — Bois du Daim commun, du Daim de Schäfer et du Daim de Mésopotamie ... 19
4. — Profils de la tête et crânes du Daim commun et du Daim de Schäfer. 19
5. — Daims, etc., du manche d'ivoire de la collection Carnarvon... 22
6 et 7. — Daim, etc. de la palette de schiste du Louvre et du British Museum ... 23
8. — Daim, etc. des dessins des statues du dieu Min du temple de Koptos (Ashmolean Museum) ... 25
9. — Palette de schiste d'El Amrah, avec signe du dieu Min... 27
10. — Poterie décorée, avec barque portant l'enseigne du dieu Min... 28
11. — Daim du manche de hache de Seyala (Nubie)... 28
12. — Gravure rupestre de Daim d'Ouadi es Sabah Rigala (djebel Silsila).. 29
13. — Daim du tombeau de Sahourâ à Abousir... 30
14. — Daim d'un tombeau à Meidoum ... 30
15. — Daim du tombeau de Snedmib à Gizeh... 30
16. — Daim du tombeau de Ti à Sakkara... 30
17. — Daim du tombeau de Gem-ni-kai à Sakkara ... 31
18 et 19. — Daims d'un tombeau des Beni Hassan... 31
20. — Daim du tombeau de Meir ... 32
21. — Daims du tombeau d'Antekofer à Thèbes ... 33
22. — Têtes des Daims du tombeau d'Amenouser à Thèbes... 34
23. — Daim d'un panneau décoratif de l'église de Zara-Brouk (Abyssinie).. 44
24. — Peinture de Daim de la grotte du Porc-épic à Diré-Daoua (Abyssinie). 45
25. — Gravure rupestre de Cerf élaphe de Guebar Rechim (Sud oranais)... 48
26. — Gravure rupestre de Cerf élaphe (?) d'El Koréma (Sud oranais)..... 49
27. — Gravure rupestre de Cerf élaphe (?) d'Edikel (Adrar Ahnet)... 51
28. — Gravure rupestre de Cerf élaphe de Tit (Hoggar)... 52
29. — Gravure rupestre de Daim de l'oued Djerat (Tassili des Azdjers).... 54
30. — Gazella (Nanguer) dama mhorr... 57
31. — Daim commun d'Ujuk (Asie antérieure) ... 66

Pages.
32. — Daim de Mésopotamie de Tell Halaf (Asie antérieure)........... 67
33. — Daim de Mésopotamie d'un monument assyrien................. 67
34. — Daims de Mésopotamie rabattus sur des filets dans un bois d'Assyrie. 67
35. — Zone de contact des aires de dispersion des Élaphiens et des Pseudaxis de Chine.. 71
36. — Carte de la distribution géographique du Cerf élaphe de Berbérie... 72
37. — Aires de dispersion du Cerf de Berbérie et du Daim d'Égypte...... 76
38. — Aires de dispersion des Megaceros et des Rusa de l'Inde.......... 78
39. — Aires de dispersion du Daim commun et du Daim de Mésopotamie.. 79
40. — Migrations des Cervidés d'Afrique........................... 81

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.
INTRODUCTION 1

1. *Chevreuil miocène d'Algérie-Tunisie*.......... 3
2. *Élaphe, Daim et Mégacéroïde de Berbérie*.......... 4

A. Cerf élaphe de Berbérie 4
B. Daim de Berbérie.......... 8
C. Mégacéroïde d'Algérie.......... 10

3. *Daims d'Égypte et d'Éthiopie* 13

A. Cervidés quaternaires d'Égypte.......... 14
B. Daim d'Égypte des temps modernes 16
C. Daim d'Égypte aux temps protohistoriques et de la Monarchie thinite 21
D. Daim d'Égypte aux temps de l'Ancien empire memphitique.......... 29
E. Daim d'Égypte aux temps du Moyen empire thébain 31
F. Daim d'Égypte aux temps du Nouvel empire thébain.......... 34
G. Daim d'Égypte aux temps ptolémaïques 35
H. Détermination zoologique du Daim d'Égypte.......... 36
I. Ancienneté de la présence du Daim en Égypte et de sa semi-domestication ... 37
J. Nom égyptien du Daim 41
K. Histoire biogéographique du Daim d'Égypte 43
L. Daim d'Éthiopie 44

4. *Cervidés du Sahara*.......... 46

A. Cerf élaphe du Sud de la Berbérie 46
B. Cerf élaphe du Sahara soudanais occidental et du Sahara central.......... 49
C. Daim du Sahara nord-oriental 53
D. Antilopes du Sahara confondues avec des Cervidés.......... 56

5. *Cervidés du Proche Orient asiatique*.......... 66
6. *Migrations au Quaternaire des Ruminants cervicornes d'Afrique* 69

A. Élaphes 70
B. Megacéroïdes 77
C. Daims 79

TABLE DES FIGURES.......... 83